Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12461 — 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 21 FÉVRIER 1985

La « dame de fer » contre le dollar cher

Pour la première fois depuis Winston Churchill, en 1952, le premier ministre britannique s'adresse, ce mercredi 20 février, à Washington, aux deux Chambres réunies du Congrès américain. Qu'un tel honneur, extrêmement rare outre-Atlantique, revienne à Mme Thatcher ne saurait étonner : la « dame de fer » ne se considère-t-elle pas comme « le plus ardent supporter » du président Reagan, dont elle partage la foi inébranlable dans les vertus du conservatisme politique et du libéralisme économique ? Une affection réelle existe entre les deux personnages, et elle ajoute une pointe de sentimentalité aux fameuses « relations spéciales » qu'entretient depuis deux siècles l'Angleterre avec son ancienne colonie.

L'autorité de Mme Thatcher suffira-t-elle à supprimer les épines entre Londres et Washington, qui tiennent notamment à la politique économique américaine et à la hausse du dollar ? Bien qu'elle se soit défendue, avant son départ, de vouloir adopter à ce sujet avec M. Reagan le ton de « l'affrontement », le premier ministre n'en a pas moins réaffirmé aux Communes qu'à ses yeux le déficit du budget américain restait un « problème fondamental ».

Cette position n'est pas nouvelle. Mme Thatcher n'exprimait-elle pas, en novembre dernier, son espoir de voir la nouvelle administration américaine « s'attacher d'urgence à réduire ce déficit » ? Autant dire qu'elle devrait saisir l'occasion que va lui donner la « table ronde économique » prévue au programme avec les principaux responsables américains en ce domaine pour aborder, une fois de plus — et assurément sans détours — ce dossier.

Mme Thatcher peut difficilement assister sans réagir à la baisse historique de la livre sterling, conséquence directe de l'envol du dollar. Malgré l'accord de principe donné au sommet de Williamsburg en 1983, les responsables américains hésitent toujours autant à intervenir sur les marchés monétaires. Prudence compréhensible, au demeurant, tellement la tâche semble d'avance vouée à l'échec. Raison de plus, dans ces conditions, dira Mme Thatcher, pour s'attaquer au vice « fondamental », pour reprendre ses propres termes, que représente l'ampleur du déficit américain.

Un autre dossier délicat actuellement entre Londres et Washington est celui des armes spatiales. La visite de Mme Thatcher aux Etats-Unis, à la fin de décembre, avait cependant permis d'harmoniser les positions respectives. Les Américains, soucieux de rassurer leurs alliés, ont pris soin, ces derniers temps, de préciser que la dissuasion nucléaire gardera toute sa valeur encore longtemps, et que, d'autre part, le système de défense spatiale s'appliquerait aussi, le moment venu, à l'Europe. En contrepartie, la Grande-Bretagne accepte, aujourd'hui, que soient poursuivies les recherches en la matière. Au point même que Mme Thatcher pourrait discuter avec ses interlocuteurs de la possibilité d'une participation de l'industrie privée britannique à ces travaux.

***Paradoxalement*, Mme Thatcher pourrait montrer plus d'agacement envers les manifestations des partisans, aux Etats-Unis, de ceux qu'elle appelle les « terroristes marxistes » de l'IRA. S'il veut garder l'estime de la « dame de fer », M. Reagan devra faire mentir ses origines irlandaises et exprimer très clairement, sur cette question, sa solidarité avec son alliée.**

Washington accélère la militarisation de la navette spatiale

Pendant que M. Gromyko réaffirmait l'hostilité du gouvernement soviétique à l'initiative de défense stratégique américaine (IDS), mais en laissant entendre que seule la «réalisation» de ce projet relancerait la course aux armements nucléaires (autrement dit, les recherches et même les essais seraient considérés avec plus d'indulgence que le déploiement : lire page 4), le Pentagone confirmait, mardi soir 19 février, par la voix de son porte-parole, M. Burch, que la navette spatiale américaine serait utilisée dès *1987*, soit deux ans plus tôt que prévu, à des essais sur les armes antimissiles et antisatellites. *«Nous envisageons deux vols* (militaires) *par an à bord de la navette à partir de 1987»* a dit M. Burch, avant de préciser que ces vols serviront à tester la capacité de futures armes à laser de *«détecter, suivre et viser des cibles»* dans l'espace.

Le Pentagone confirme ainsi une information publiée dans le dernier numéro (18 février) d'*Aviation Week and Space Technology* et que le magazine américain attribuait au général Abrahamson lui-même, directeur du programme IDS. Il ne s'agit pas d'une nouveauté fondamentale, dans la mesure où la navette spatiale devait de toute façon servir à des essais d'armes spatiales à la fin de 1988 ou au début de 1989.

Au terme d'un programme dénommé Talon Gold, lancé dès 1976, donc sous la présidence Carter, les militaires américains comptaient utiliser le véhicule pour résoudre le problème *du «pointage et du pistage»* de satellites en vol, selon le général Abrahamson. Mais ce dernier estime maintenant que les appareillages à développer auraient été trop importants et que les essais auraient coûté un *«prix incroyable»*.

On se rabat donc sur une formule plus légère, reprenant une partie seulement des éléments de Talon Gold, ce qui permettra d'aller plus vite et d'avancer les premiers essais à 1987. Il s'agira toujours d'armes à énergie dirigée, mais la tâche assignée aux savants est, cette fois, de pouvoir déplacer l'arme fixée sur une plate-forme spatiale d'une faible distance angulaire, de la stabiliser et de tirer, avant de passer à une autre cible. La moitié de la charge utile d'une navette sera employée à cette fin lors des essais bi-annuels qui seront entrepris dans deux ans.

Le porte-parole a également confirmé des informations publiées lundi par le *Washington Post*, selon lesquelles le Pentagone se préoccupe aussi de la protection de ses satellites, en leur donnant notamment une capacité de manœuvre dans l'espace pour échapper à des attaques. *«La plupart des détails de ces programmes sont secrets*, a dit M. Burch, *mais je reconnais que nous étudions diverses techniques qui rendraient les satellites relativement invulnérables.»* Rappelons que M. Reagan a demandé au Congrès, pour le prochain exercice budgétaire (1985-1986), des crédits de 3,7 milliards de dollars, alors qu'il a accordé 1,4 milliard de dollars pour l'année en cours.

Scrutins couplés en 1986 : le pouvoir prend un pari risqué

L'annonce, par le premier ministre, mardi 19 février, des élections régionales au suffrage universel, n'est pas en elle-même une surprise : elles avaient *été promises par la gauche* avant mai 1981. Depuis, l'engagement électoral avait pris force de loi, avec le vote du texte décentralisateur sur *« les droits et libertés des communes, des départements et des régions »*, en janvier 1982. Mais la *question du moment restait posée.* D'autant que les socialistes, apparemment pressés dans un premier temps, avaient battu en retraite, une fois connus leurs premiers revers électoraux : inutile de donner à l'opposition l'occasion de montrer, une fois de plus, sa force électorale. Et puisque les Français sont — pour une raison ou pour une autre — appelés à voter presque tous les ans, inutile de multiplier des dimanches électoraux !

De ces réactions était née l'idée de jumeler les élections régionales avec d'autres : on évoqua les municipales de 1983, puis les européennes de *1984*. Aujourd'hui, M. Fabius tranche : ce sera avec les législatives de 1986.

Le pouvoir peut tirer de cette soudaine décision plusieurs avantages. Dans l'immédiat, il met fin à la polémique sur le projet de décret du ministre de l'intérieur, qui aurait modifié les conditions de désignation des délégués des conseils généraux *dans les conseils régionaux.* Quelles que soient les justifications de cette éventuelle modification, elle avait permis à l'opposition de crier — une fois encore — à la *« magouille électorale »*. Les socialistes ne veulent plus se laisser entraîner sur ce dangereux terrain, surtout quand ils trouvent face à eux des hommes habituellement modérés dans leurs critiques, comme MM. Alain Poher ou surtout M. Edgar Faure. Ce dernier a d'ailleurs rencontré plusieurs fois le chef de l'Etat sur ce sujet, en sachant, apparemment trouver des arguments convaincants.

« Décentralisation : mission accomplie », pourra également plaider le pouvoir en évoquant, la *« grande œuvre du septennat »*. Quels que soient les résultats des élections législatives de 1986, le pas sera franchi.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 7 et page 2 notre débat sur la réforme du scrutin législatif.)

Deux mesures pour le travail à temps partiel

A défaut de pouvoir annoncer des mesures plus spectaculaires pour l'emploi, comme il en a toujours l'intention et l'impérieux besoin, le gouvernement *a choisi* d'*améliorer* les dispositions existantes en faveur du travail à temps partiel. Ce 20 février, le conseil des ministres devrait donc arrêter deux orientations, qui feront ensuite l'objet de décrets d'application.

Nécessairement limitées dans leurs effets sur le chômage, par rapport à ce qui peut être attendu des contrats de *formation-recherche* d'emploi, et ce qui pouvait être espéré des négociations sur la flexibilité — l'une et l'autre voie étant subordonnées à l'attitude des partenaires sociaux, — ces solutions modestes auront cependant des *résultats positifs.* Au *ministère du* travail, où l'on se montre prudent, on estime qu'elles devraient dégager quelques dizaines de milliers d'emplois pour une dépense évoluée à 690 millions de francs, supportée par le budget de l'Etat, et gérée par *le Fonds national de l'emploi* (FNE).

Pour bâtir ces propositions, on a voulu tenir compte d'évolutions récentes. Globalement, l'emploi salarié tend à diminuer, mais le travail à temps partiel augmente. Les offres sont plus nombreuses et davantage de salariés en acceptent le principe. Encore timide, si on le compare aux tendances enregistrées dans d'autres pays, ce mouvement devrait être encouragé et développé.

L'objectif était donc de trouver les moyens qui favoriseraient le recours au travail à temps partiel dans les entreprises en agissant et *sur l'offre, par l'employeur, et sur la* demande, par les salariés.

Nouvelle, dans son principe, la première des orientations retenues s'adresse aux chômeurs, qu'ils soient au début de leur période d'indemnisation, licenciés économiques, chômeurs de longue durée ou en fin de droits. Dans tous ces cas, l'employeur qui recrutera pour un poste de travail à temps partiel, c'est-à-dire pour trente-deux heures par semaine au maximum et dix-huit heures au minimum, se verra accorder par l'Etat une prime de 6 000 F. A deux conditions, toutefois : il devra assortir cet emploi d'un contrat de travail à durée indéterminée — définitif — et ne pourra toucher une nouvelle prime pendant deux ans pour une embauche au même poste.

Quant au chômeur, il est prévu de lui accorder une indemnité, versée *en une ou deux fois*, qui viendrait compenser la différence pouvant exister entre le niveau de rémunération de l'emploi proposé et le taux d'indemnisation dont il bénéficie.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 21.)

Djibouti dans l'œil du cyclone

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Djibouti. — Y aurait-il, *dans cette* corne de l'Afrique bouleversée par la sécheresse et les guerres, dont les populations sont victimes de l'une des pires famines de ce siècle, un coin sinon prospère, du moins en paix ? Djibouti n'est pas un accident. L'ancien protectorat français, sept ans après son indépendance, continue de couler des jours tranquilles. Le président Hassan Gouled, en l'espace d'une semaine, à la mi-février, a inauguré deux impres*sionnants porte-conteneurs dans* le port et une laiterie en lisière de Djibouti-ville. Il a également posé la première pierre de la «route de l'unité» qui, dans trois ans en principe, contournera le golfe de Tadjoura. Des gestes qui devraient être monnaie courante dans un monde en développement et qui finissent par surprendre sur les bords de la mer Rouge, où tout semble déchiré, tragique. Djibouti, œil du cyclone : pour être galvaudée, l'expression n'a jamais été si juste.

Il n'y a aucun mystère. Le 13 février, avec leurs tenues blanches *et leurs képis galonnés*, une douzaine d'officiers supérieurs français se signalaient parmi les invités à l'inauguration des porte-conteneurs. Au même moment, des unités françaises, avec *leurs chars à chenilles*, leurs blindés sur roues et leurs hélicoptères, s'occupaient à des manœuvres de routine dans l'arrière-pays, sur la route d'Ali-Sabieh et de Dikhil. Face à la puissante base soviétique d'Aden, située de l'autre côté du détroit de Bab-El-Mandeb, Djibouti occupe une position stratégique pour les Occidentaux, sans doute la plus sûre sur la mer Rouge, et il est moins que jamais question pour les forces françaises d'une évacuation.

En s'installant sur le golfe de Tadjoura, sous le Second Empire, puis en créant, sous la IIIe République, la « Côte française des Somalis et dépendances », les Français avaient entrevu une « colonie de relation », notamment avec l'empire d'Abyssinie, puis une escale sur le chemin de leurs possessions d'Extrême-Orient. Ou encore un port de transit vers Addis-Abeba, reliée, à compter de 1915, à Djibouti par une voie ferrée *qui fonctionne toujours et a été*, au début de l'année, le théâtre d'une effroyable catastrophe, un déraillement accidentel causant la mort de 450 personnes. En tout état de cause, les Français n'avaient sûrement pas imaginé que, un siècle plus tard, Djibouti demeurerait le phare de la présence militaire occidentale dans une région troublée où les Soviétiques sont solidement incrustés, que ce soit à Aden, sur la rive d'en face, ou à Addis-Abeba, capitale d'un « régime frère », dont la survie dépend, en grande partie, de l'aide militaire de *Moscou* et *de* La Havane.

« Ils ne le font pas que pour nos beaux yeux ! », s'exclame, malicieusement, le président Hassan Gouled, quand on souligne le rôle capital que les Français jouent encore à *Djibouti*. Toujours est-il que 10000 ressortissants français — dont plus de 4000 soldats — constituent à la fois une dissuasion à l'égard des voisins — il existe un accord de défense — et une garantie d'équilibre. Les retombées économiques sont importantes sur un pays qui compte un peu plus de 300000 habitants. *« Djibouti est l'enfant chéri des Occidentaux et de certains pays arabes »*, résume, à sa façon, un expert étranger, à propos des 400 millions de dollars de projets offerts par des donateurs réunis sur place à la fin de 1983.

(Lire la suite page 3.)

« LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

« Brazil »

Un film de Terry Gilliam

Gustav Mahler

Le génie foudroyé

Rodin à redécouvrir

Pages 9 à 16

AU JOUR LE JOUR

Ménage

Cohabitation ou pas ? La question tracasse les dirigeants de l'opposition. L'un se récrie devant une sorte d'adultère et ne veut pas d'une cohabitation avec un président de gauche. L'autre se laisserait tenter par des fiançailles et fait des mines. Un troisième hésite. Beaucoup changent d'avis à l'approche du choix.

Sur la rengaine du « tu veux ou tu veux pas ? », la classe politique nous gratifie d'une de ces disputes perpétuelles qui font le charme du flirt et fondent la durée des vieux couples.

Il s'agit de savoir qui, dans le ménage gauche-droite, porterait l'an prochain la culotte. Les Français paraissent peu s'en soucier. Sans doute parce qu'ils devront, de toute façon, comme les enfants d'une famille agitée, cohabiter avec les vainqueurs. Consentants ou pas.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

3. ÉTRANGER
République sud-africaine : arrestations dans les milieux anti-apartheid.

8. INFORMATIONS GÉNÉRALES
Les accusés arméniens nient toute participation à l'attentat d'Orly.

20. TÉLÉPHONE
Les entreprises paient trop, les particuliers pas assez.

21. ÉCONOMIE
Nouvel accord gazier entre la France et les Pays-Bas.

24. MÉDECINE
Une radiographie de la trésorerie des hôpitaux : comment réduire les dépenses sans nuire aux soins.

débats

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Le bon « découpage »

par FRANÇOIS GOGUEL et JEAN-MARCEL JEANNENEY

LA France est une des seules, sinon la seule, des démocraties de type occidental où la détermination des circonscriptions utilisées pour l'élection des membres de l'Assemblée élue au suffrage universel direct dépende uniquement du législateur, c'est-à-dire de la majorité existant au moment du vote de la loi fixant ces circonscriptions.

Telle est la raison pour laquelle cette fixation, quelle que soit l'orientation de la majorité qui y procède, provoque immanquablement l'accusation de correspondre à une « magouille », destinée à favoriser indûment les candidats des partis de cette majorité : tout « découpage » est qualifié de « charcutage ».

Un tel état de choses n'est pas sain. Il contribue à entretenir dans l'opinion un sentiment de méfiance envers la « classe politique » et, au-delà, de scepticisme envers le respect des règles de la démocratie.

Telle est la raison pour laquelle nous nous sommes demandé comment on pourrait remédier à une situation qui nous paraît très fâcheuse.

La solution qui nous a paru la meilleure consisterait à choisir comme base de la fixation des circonscriptions électorales des circonscriptions administratives existantes : pour cela, sinon pour le choix du mode de scrutin, le mieux serait de revenir à la règle posée par la loi du 14 février 1889, dont l'article 2 disposait : « *Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin individuel. Chaque arrondissement administratif dans les départements, et chaque arrondissement municipal à Paris et à Lyon, nomment un député. Les arrondissements dont la population dépasse 100 000 habitants nomment un député de plus par 100 000 ou fraction de 100 000 habitants. Les arrondissements, en ce cas, sont divisés en circonscriptions dont le tableau est annexé à la présente loi et ne pourra être modifié que par une loi.* »

Si ce système, selon lequel la détermination des circonscriptions électorales répond à des règles simples et dont le respect est facile à vérifier, paraît bon, c'est parce que, en fait, de 1889 à 1919, l'expérience a montré qu'il avait toujours été respecté. Au cours de ces trente années, et en dépit des antagonismes partisans qui, à plusieurs reprises, ont alors caractérisé la vie politique française, le tableau des circonscriptions a toujours été révisé après chaque recensement, conformément au principe énoncé en 1889, en fonction de la population des arrondissements. Ceux qui avaient dépassé 100 000 habitants ont été divisés en deux circonscriptions. Ceux qui étaient tombés en dessous de ce chiffre n'en ont plus constitué qu'une seule.

C'est en 1919, au moment de l'instauration d'un scrutin de liste à la fois majoritaire et proportionnel, puis en 1927, lors du rétablissement du scrutin majoritaire uninominal à deux tours, que, pour la première fois depuis le Second Empire, où la fixation des circonscriptions se faisait par décret, on a recommencé à déterminer les circonscriptions en fonction d'intérêts partisans.

Du règlement à la loi

Le système de détermination des circonscriptions que nous proposons consisterait à les définir en fonction des arrondissements administratifs et des arrondissements municipaux pour Paris et Lyon, ainsi que pour Marseille (où, semble-t-il, il n'y en avait pas en 1889, mais où il en existe aujourd'hui). Il va de soi que, dès lors, la détermination de ces arrondissements passerait du domaine du règlement à celui de la loi.

L'accentuation depuis un siècle des différences de densité de population entre zones urbanisées et zones rurales ne permettrait cependant pas, de toute évidence, de reprendre la règle de 1889 selon laquelle tout arrondissement administratif aurait droit à un député : en 1982, celui de Castellane avait une population de 7 127 habitants, et celui de Lyon (moins la ville elle-même) de 877 247 habitants, soit 123 fois plus. La règle constitutionnelle de l'égalité du suffrage exige évidemment que le nombre de députés d'une circonscription soit, dans toute la mesure du possible, fonction de sa population.

Pour y parvenir, il conviendrait de déterminer d'abord le nombre des députés de chaque département par une répartition du nombre total de députés fixé par la loi organique, répartition qui serait faite en fonction de leur population, selon la règle du plus fort reste.

L'article LO 119 du code électoral fixe actuellement le nombre de députés des cent départements de la République à quatre cent quatre-vingt-cinq. On a admis qu'il pourrait être porté à cinq cents, ce qui, nos calculs nous l'ont démontré, permettrait à chaque département d'élire au moins un député. Le quotient national serait de

$$\frac{55\,580\,673}{500} = 111\,116{,}13.$$

Par application de ce quotient, le nombre de députés par département varierait entre un et vingt-trois. Par rapport à l'état de choses actuel, qui correspond à une situation démographique vieille d'un quart de siècle, ce nombre diminuerait dans 24 départements, augmenterait dans 29 et ne serait pas modifié dans 47.

Pour déterminer le nombre de députés à élire dans chaque arrondissement, on calculerait un quotient départemental correspondant au produit de la division du chiffre de la population par le nombre de députés à élire dans le département.

Les départements n'ayant droit qu'à un seul député constitueraient une seule circonscription, par groupement de tous leurs arrondissements. Parmi ceux qui auraient droit à plusieurs députés, le calcul aboutirait à ce que certains de leurs arrondissements n'aient droit à aucun député. En ce cas ces arrondissements, pour constituer une circonscription électorale, seraient joints à l'arrondissement limitrophe le moins peuplé du même département et le calcul de l'ensemble serait recommencé pour la répartition des sièges entre arrondissements ou groupes d'arrondissements. Ce second calcul suffirait à distribuer les cinq cents sièges de député des départements sur l'ensemble du territoire de la République.

Pas de combinaisons partisanes

Selon quel système seraient élus, en nombre variable, les députés de chaque circonscription, composée d'un ou plusieurs arrondissements administratifs ou à Paris, Lyon et Marseille, municipaux ?

Fermes partisans du scrutin majoritaire à deux tours, nous proposons de l'utiliser partout, sous sa forme uninominale ou sous sa forme plurinominale. Par ce terme, nous entendons écarter tout système de « liste bloquée » et permettre à l'électeur de choisir personnellement ses représentants, que ceux-ci soient présentés sur une liste ou isolément.

Toutefois, la prime à la majorité que ce système comporterait dans les circonscriptions ayant à élire plus de 3 députés pourrait être excessive : aussi conviendrait-il de diviser les circonscriptions se trouvant dans ce cas, par voie législative, comme c'était le cas selon la loi de 1889 pour les arrondissements de plus de 100 000 habitants. Aucune circonscription, avec ce scrutin majoritaire, ne devrait avoir à élire plus de 3 députés. Cette division concernerait 23 circonscriptions dans 19 départements. Elle devrait être proposée par une commission consultative indépendante, composée de façon analogue à celle qui existe en Angleterre. Cette commission aurait à mettre en œuvre des critères géographiques et démographiques définis par la loi l'instituant.

L'honnêteté intellectuelle nous oblige cependant à reconnaître que si l'on tenait à introduire « une certaine dose de proportionnelle » dans le régime électoral de l'Assemblée nationale, rien n'empêcherait de décider que dans les 23 circonscriptions ayant droit à plus de 3 députés on appliquerait un régime de représentation proportionnelle avec liste bloquée. En ce cas, 119 députés seraient élus à la RP et 381, soit un peu plus des trois quarts, au scrutin majoritaire : 194 au scrutin uninominal, 112 au scrutin plurinominal pour 2 sièges, 75 au scrutin plurinominal pour 3 sièges.

Quelle que soit la modalité — majoritaire ou proportionnaliste — retenue pour le régime électoral des circonscriptions les plus peuplées, nous pensons que ce que nous proposons aurait l'immense avantage de ne donner prise à aucun soupçon de combinaisons partisanes. Ce système consisterait, en effet, à résoudre tous les problèmes posés par la détermination des circonscriptions électorales grâce à des règles uniformes, appliquées sur toute l'étendue du territoire de la République. Enoncées dans la loi, ces règles pourraient être appliquées périodiquement, par exemple après deux recensements successifs, comme elles l'étaient de 1889 à 1914 après chaque recensement.

Qui soumettrait un tel systèmen au vote du Parlement donnerait une preuve éclatante d'honnêteté. Or il est peut-être vrai, comme le prétend en Angleterre la sagesse populaire, que « honesty is the best policy »...

Les risques de l'homéopathie

par OLIVIER DUHAMEL (*)

LE débat sur la réforme du mode de scrutin commence à peine. Nul doute qu'il se dégradera vite, mais en cet hiver finissant les prises de position des hommes politiques délaissent quelque peu les clichés bipolaires. Il est des responsables de l'opposition comme Simone Veil pour souhaiter un peu de proportionnelle, des députés socialistes comme Alain Richard ou Jean Poperen pour ne pas cacher leurs préférences majoritaires. Il est des juristes proches de l'opposition, comme François Froment-Meurice, pour expliquer dans *le Figaro* (7 février) qu'un changement du mode de désignation des députés ne poserait pas de problème constitutionnel, et d'autres proches de la gauche, comme François Luchaire, pour relever au contraire dans *le Monde* (13 février) quelques pièges. Bref, l'heure n'est pas encore aux préjugés partisans et simplistes.

On regrettera cependant que la réforme en question n'ait pas été proposée plus tôt. Non qu'il soit illégitime de changer la règle du jeu un an avant la partie. François Mitterrand a justement répondu que tel fut toujours le cas, rappelant les exemples de 1945 et de 1958. Ces précédents ne sont peut-être pas les meilleurs, puisqu'il y eut alors changement de régime. La tradition républicaine confirme cependant cette pratique durant la IIIe, la IVe et la Ve République. Les gaullistes n'auront pas oublié que, moins de trois mois avant les élections à l'Assemblée nationale de mars 1967, ils ont introduit une dose supplémentaire de scrutin majoritaire : une loi élevait le seuil d'accès au second tour de 5 % des suffrages exprimés — ce qui est peu — à 10 % des inscrits — ce qui est beaucoup (1). L'objectif était d'accentuer la bipolarisation majorité/opposition pour réduire le centre d'opposition. Il fut atteint : 35 % des circonscriptions en ballottage connurent une triangulaire au deuxième tour de 1962, 15 % seulement en 1967.

Reste que si l'instillation (2) de la proportionnelle avait été présentée dès 1981 ou 1982, avant la disgrâce de la gauche, avant son éclatement, une véritable discussion institutionnelle aurait pu s'instaurer. Valéry Giscard d'Estaing et Lionel Jospin auraient défendu une certaine proportionnalité, Raymond Barre et Michel Rocard, la pureté majoritaire. Et chacun de réfléchir sur le meilleur mode de scrutin pour notre démocratie.

Mais aujourd'hui l'affaire n'est plus que stratégique, chacun le sait. L'homéopathie relève toutefois d'un art si délicat qu'il ne faut pas que le mal soit trop avancé.

D'où la première difficulté, qui explique probablement le retard dans la publication du projet : comment introduire une proportionnelle qui élise des députés du Front national et divise les droites, tout en conservant un scrutin majoritaire qui contraigne le Parti communiste à l'union électorale de la gauche ? Le droit ne permettant pas d'élire les « députés Le Pen » à la proportionnelle et les députés communistes au scrutin majoritaire, l'objectif est impossible à atteindre. Pour éviter d'affronter une majorité homogène et hostile en 1986, le président devrait adopter une proportionnelle intégrale. Mais il renoncerait alors aux voix communistes et changerait profondément la Ve République. On comprend qu'il ait hésité.

L'effet retard

Le deuxième risque de l'homéopathie tient à la lenteur avec laquelle les forces politiques s'adaptent à un nouveau mode de scrutin. Les stratèges fabriquent les systèmes électoraux comme s'ils produisaient immédiatement leurs effets, alors qu'il faut trois ou quatre élections avant que les partis et candidats ne se conforment totalement aux nouvelles règles. En novembre 1958, les mouvements politiques — une dizaine — affrontent les premières élections à l'Assemblée nationale comme si elles avaient encore lieu à la proportionnelle. Il faut attendre 1967 pour que le deuxième tour soit massivement bipolaire, 1973 pour que le centre d'opposition disparaisse. Cet effet retard se retrouve à l'élection présidentielle. Normalement, le premier tour doit être dominé par quatre candidats, par les quatre leaders des quatre grands courants, droite autoritaire, droite libérale, gauche socialiste et gauche communiste. Mais, en pratique, il faudra attendre 1981 pour que l'élection présidentielle se déroule sur ce mode de la bipolarisation dédoublée.

Autrement dit, l'introduction de la proportionnelle, instillée ou toutes vannes ouvertes, ne produirait pleinement ses effets que bien après 1986, lorsque les partis l'auraient pleinement assimilée, c'est-à-dire au plus tôt dans les années 90. Et par une étrange ironie de la science politique, elle permettrait peut-être à la droite, qui aurait déjà reconquis le pouvoir, d'empêcher une vraie victoire de... l'opposition de gauche.

(1) Par la suite, M. Poniatowski fit élever le seuil à 12,5 % des inscrits, ce qui favorisa la création de l'UDF (art. L 162 du code électoral, loi du 19 juillet 1976).

(2) Action d'instiller (verser goutte à goutte), pour reprendre le mot utilisé par François Mitterrand le 16 janvier 1985.

(*) Professeur de droit public à l'Université de Paris X-Nanterre, directeur de la revue *Pouvoirs*.

COURRIER DES LECTEURS

Curieux aiguillage

Sollicité, lors d'une campagne nationale de l'Association pour la recherche sur le cancer de Villejuif j'ai répondu en envoyant 50 F. Il m'a été répondu : « *Nous accusons réception de votre versement de 50 F qui, selon vos désirs, se décompose en 40 F d'abonnement et 10 F de don.* » (...) Est-ce le but recherché ? Les fonds ne devraient-ils pas être versés intégralement à nos chercheurs.

M. JACQUES ISSALY
(Vichy)

N.D.R.L. — Cet abonnement concerne la revue trimestrielle *Fondamental*, éditée par l'Association pour la recherche sur le cancer.

Charabia

Je viens de lire avec stupéfaction le « Manifeste des dix lauréats » du prix d'architecture, qui nous ramène aux prix de Rome de fâcheuse mémoire.

Dans un charabia puisé dans les cours de linguistique, ils nous signalent que « l'évidence contemporaine d'un signe symbolique (sic) peut émerger. Là, au cœur du palais du Louvre. »

Oui, c'est à cent ans de distance, le même esprit qui présida aux prix de Rome. Mais, cette fois, avec les signes inversés.

Dr. HENRI LECAYE
(Les Mureaux).

LU

« Le Réveil indien en Amérique andine », d'A. Labrousse

Un témoignage de journaliste

DANS *le Réveil indien en Amérique andine*, Alain Labrousse apporte son témoignage de journaliste sur certaines dimensions de ce phénomène dans les Andes péruviennes, boliviennes et équatoriennes.

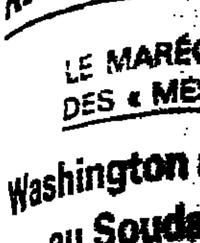
C'est dans les années 70 que sont apparues, dans une Amérique appelée latine depuis un siècle seulement, des luttes et des organisations indiennes autonomes ou visant à l'autonomie. Des formes modernes de mobilisation qui cherchent à sortir de l'impasse des traditionnels soulèvements sans lendemain et surtout à se dégager de la tutelle des partis, des syndicats, des organisations de guérilla, des Etats, des Eglises... toujours dirigés par des Blancs ou des métis. La volonté d'autonomie de ceux des mouvements indiens qui ont une réelle base sociale se traduit par des conflits avec des organisations ou des institutions non indiennes qui tentent de les contrôler, de les manipuler ou de les orienter.

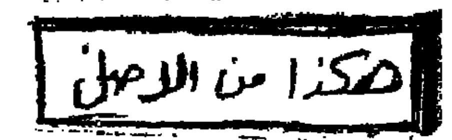
L'Amérique est le seul continent où la population autochtone est exclue du pouvoir dans tous les pays sans exception. Mais les stratégies de l'opposition se situent en général sur le même terrain que celles du pouvoir. Ainsi, s'agissant du Pérou, Alain Labrousse montre que l'idéologie et la stratégie de Sentier lumineux semblent extérieures et imposées par la force, voire par la terreur, à des communautés indiennes paysannes sur lesquelles elles attirent ainsi une répression policière et militaire féroce.

Alain Labrousse parle des hommes et des organisations, de quelques rituels andins, de la filière coca-cocaïne... On regrettera quelques inexactitudes lorsque l'auteur se réfère au Guatemala qui n'est pas son terrain. On lui saura par contre gré de se démarquer de deux attitudes simplistes. Celle d'une gauche marxiste-léniniste et jacobine qui défend trop souvent encore des modèles et des pratiques « assimilationnistes » ou « intégrationnistes ». Témoin le Nicaragua, où le drame des Miskitos « *va au-delà des simples « erreurs » admises par les dirigeants sandinistes* », comme le dit Claude Julien dans la préface. Et celle de ces nouveaux chantres de l'Occident qui, sous couvert d'une croisade contre un tiers-mondisme insaisissable et fourre-tout, jettent un rideau de fumée sur les analyses concrètes des sociétés du tiers-monde. L'idéologie libérale et l'idéologie jacobine ont, comme on sait, des origines communes et défendent l'une et l'autre la prétention à l'universalité et à la supériorité des valeurs occidentales (dans ce domaine, Marx lui-même n'avait rompu ni avec Hegel ni avec la Révolution française ou les Lumières).

YVON LE BOT.

★ Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne. 1984. 218 pages, 89 F.





étranger

AFRIQUE

LE MARÉCHAL NEMEIRY AYANT PRIS DES « MESURES ENCOURAGEANTES »

Washington affirme que l'aide financière au Soudan n'est pas interrompue

Le maréchal Nemeiry paraît avoir cédé aux exigences des Etats-Unis concernant la réforme de sa politique intérieure. Sans révéler les bases de l'entente intervenue entre Khartoum et Washington, un communiqué du Département d'Etat annonçait, le mardi 19 février, que les Etats-Unis n'avaient pas interrompu leur assistance financière au Soudan et que les relations entre les deux pays demeuraient *« excellentes »*.

Dans un premier temps, le Département d'État avait soutenu le contraire en confirmant l'information publiée par le *Washington Post* selon laquelle les Etats-Unis avaient décidé à la mi-décembre, avec leurs partenaires au sein du FMI, de suspendre une aide exceptionnelle de 1,5 milliard de dollars l'an, en raison de la politique économique *« désastreuse »* que menait le maréchal Nemeiry (*le Monde* du 19 février). Le lendemain, le Département d'Etat révélait que l'Égypte procédait au retrait de son contingent stationné à Khartoum, mesure qui a été interprétée comme un geste de mauvaise humeur (*le Monde* du 20 février).

Ce double coup de semonce paraît avoir engendré des résultats positifs puisque le Département d'Etat précisait mardi, dans son communiqué, que le gouvernement soudanais avait, en réalité, pris des *« mesures encourageantes »* et que les *« informations de presse »* concernant cette affaire avaient provoqué un *« considérable malentendu »*.

Reste à savoir quelles *« mesures encourageantes »* ont été prises à Khartoum pour justifier ce retournement. Aucune information en provenance de la capitale soudanaise n'est venue étayer le propos du département d'Etat. Les réformes — économiques, politiques ? — apparemment promises par le maréchal Nemeiry feront sans doute l'objet de futures consultations, notamment avec le vice-président américain, M. George Bush, attendu à Khartoum au début du mois prochain.

Sans rapport apparent avec la crise soudaine, la Maison Blanche a annoncé, le même jour de la *« mise au point »* du Département d'Etat, que M. Bush effectuera du 3 au 10 mars une tournée au Soudan, au Niger et au Mali. Le 11 mars, il sera à Genève, où il prendra la parole à la conférence des Nations unies sur l'aide aux pays en voie de développement.

Quant au maréchal Nemeiry, qui observait le silence depuis plusieurs semaines, il a relancé ce mardi — coïncidence fortuite ? — ses attaques contre l'Union soviétique et ses *« satellites »* en Afrique. Dans une interview publiée par le quotidien *Al-Ayyam*, il a accusé Moscou de *« comploter »* en association avec la Libye, l'Ethiopie et la République démocratique du Yémen (du sud), en vue de déstabiliser les régimes soudanais, égyptien et somalien. Confirmant implicitement les échanges secrets qui se sont déroulés ces derniers mois entre Khartoum et Tripoli, il a, d'autre part, révélé — en s'indignant — que le colonel Kadhafi lui avait offert une somme de 6 milliards de livres soudanaises s'il lui livrait en échange les opposants libyens réfugiés au Soudan.

E. R.

République sud-africaine

Vague d'arrestations dans les milieux anti-apartheid

Six dirigeants de l'opposition inculpés de haute trahison

Johannesburg. — La presque totalité de l'appareil dirigeant du Front démocratique uni (UDF) est maintenant sous les verrous après la vague d'arrestations lancée le mardi matin 18 février dans plusieurs villes du pays. Au moins treize militants de cette organisation ou de mouvement anti-apartheid ont été appréhendés à Johannesburg, à Durban, au Cap et à Oudtshoorn (province du Cap). Des perquisitions ont été opérées dans les bureaux de l'UDF ou d'organisations affiliées, ainsi qu'au domicile de certains des interpellés. La police a confirmé que six d'entre eux seront inculpés pour haute trahison — un délit passible de la peine capitale — et présentés jeudi devant le tribunal. Les autres sont actuellement interrogés en vertu de la loi sur la sécurité interne.

Ces six membres de l'UDF, parmi lesquels l'un de ses trois présidents, Mme Albertina Sisulu, épouse du leader de l'ANC (Congrès national africain), Albert Sisulu, condamné à la prison à vie, vont rejoindre sur les bancs des accusés huit autres dirigeants locaux ou nationaux de cette organisation appréhendés le 21 août dernier lors de la campagne de boycottage contre les élections au Parlement des chambres indienne et métisse. Leur procès doit avoir lieu le 29 mars. Les autorités n'ont fourni aucune explication à cette rafle qui a achevé de démanteler l'instance dirigeante de l'UDF.

Cette organisation avait été créée en août *1983* pour s'opposer à la réforme constitutionnelle adoptée le 2 novembre de la même année et qui a permis aux communautés indiennes et métisses d'élire leurs représentants au Parlement. Elle regroupe plus de sept cents organisations souvent disparates, mais qui ont toutes en commun de combattre le système de l'apartheid.

Le rôle de l'UDF n'a cessé de croître dans la contestation du régime, que ce soit lors des élections de l'été dernier ou pendant les émeutes qui ont ensanglanté les townships à l'automne. La menace de bannissement a plané à plusieurs reprises sur ce mouvement que le pouvoir accuse non seulement d'être l'instigateur de la violence mais aussi d'être une façade de l'ANC.

De notre correspondant

S'il est certain que quelques membres dirigeants sont proches de l'organisation bannie en 1960, l'UDF regroupe une vaste brochette de personnalités parfois divisées sur les moyens de la lutte. Un exemple en a encore été fourni à propos de la question de l'opportunité de la visite en Afrique du Sud du sénateur Edward Kennedy.

Une cible privilégiée

A la veille de cette opération de police, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, déclarait encore : *« On ne bannit pas une organisation parce qu'on ne l'aime pas ou parce qu'elle est active dans un domaine particulier. »* La répression suffit.

Il ne resterait actuellement que deux membres en liberté de l'état-major de l'UDF, ainsi que le fondateur, le pasteur Allan Boesak, contre qui une campagne de dénigrement a été lancée à propos d'une supposée relation extraconjugale. La police est fortement soupçonnée d'être à l'origine de ces basses manœuvres, malgré ses dénégations. Manifestement, l'UDF est devenu au fil des mois une cible privilégiée du pouvoir en raison de son impact grandissant.

Ces arrestations interviennent au moment même où le gouvernement esquisse une politique d'ouverture et tente de renouer le dialogue avec l'opposition noire, y compris l'ANC, à condition qu'il renonce à la violence. La dernière illustration en a encore été l'offre conditionnelle faite par le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, de relâcher certains détenus condamnés à de longues peines. Dix-huit d'entre eux ont à ce jour accepté le marché, mais les plus célèbres d'entre eux, à commencer par Nelson Mandela, ont refusé.

Que signifie alors ce nouveau durcissement du régime ? Les observateurs restent perplexes sur les motivations de ce nouveau coup de filet et font douter les détracteurs du gouvernement de sa volonté de négocier. Le Congrès indien du Transvaal, organisme affilié à l'UDF, pose clairement la question : *« Au moment où M. Botha parle à Mandela et lui demande de renoncer à la violence, il arrête et inculpe de haute trahison les dirigeants de l'UDF et d'autres organisations qui sont et ont toujours été favorables à un changement pacifique. »*

De son côté, Mme Helene Suzman, député du parti d'opposition PFP (Parti fédéral progressiste), fait remarquer que *« le gouvernement veut ignorer le fait qu'un grand nombre de gens de l'UDF n'ont aucun moyen d'expression politique »*. *Ce genre d'actions*, ajoute-t-elle, *ne peut qu'à nouveau attirer l'attention mondiale sur l'Afrique du Sud et attiser les campagnes pour isoler le pays. »*

Certains des militants arrêtés l'avaient déjà été au mois d'août dernier et plusieurs d'entre eux relâchés après que le gouvernement eut décidé le 10 décembre que tous les mandats d'arrêt délivrés en vertu de la section 28 de la loi sur la sécurité interne, qui permet la détention illimitée sans jugement étaient *« retirés ou annulés »*. Tout se passe comme si le gouvernement choisissait à nouveau la manière forte alors que l'agitation qui a repris à la rentrée scolaire, début janvier, dans les écoles noires se poursuit en plusieurs endroits du pays.

Peu nombreux sont les jours où des incidents ne sont pas signalés : écoles brûlées ou mises à sac, véhicules incendiés, heurts avec la police. Un mécontentement rampant qui affleure ici ou là avec, de temps à autre, des bouffées de violence comme à Crossroads, près du Cap (*le Monde* du 18 février), où le bilan officiel des émeutes grossit au fil des heures. Il est actuellement de treize morts et cent trente-sept blessés.

Des heurts se sont de nouveau produits mardi dans ce camp de squatters qui vit sous la menace permanente d'une expulsion, malgré une tentative de conciliation. Trente-sept personnes ont été arrêtées, et la plupart des habitants refusent de quitter leur baraquement, craignant qu'on ne le démolisse.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

• LE M-19 A ÉLU UN NOUVEAU COMMANDANT. — Le groupe de guérilla M-19 (Mouvement du 19 avril, extrême-gauche) a élu commandant un avocat de trente-cinq ans, Me Alvaro Fayat. Le nouveau chef guérillero succède à M. Ivan Marino Ospina, un ancien militaire de quarante-quatre ans, tombé en disgrâce l'année dernière après qu'il eut affirmé son soutien aux trafiquants de drogue. Le M-19 a renouvelé son attachement à une trêve de paix pour réaliser un *« grand dialogue national »*. — *(AFP.)*

Gabon

• RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DES LÉGISLATIVES. — *Cent onze députés ont été élus* au premier tour des élections législatives, dimanche 17 février, par les membres des sections et des comités du Parti démocratique gabonais (PDG, parti unique), qui ont refusé de reconduire quarante-neuf de leurs anciens représentants à l'Assemblée nationale, annonce-t-on mardi de source officielle. Un *deuxième tour des législatives*, le 3 mars prochain, cette fois au suffrage universel direct, doit cependant confirmer le premier scrutin. — *(AFP.)*

• RECTIFICATIF. — Le nom du nouvel ambassadeur du Gabon qui vient de présenter ses lettres de créances (*le Monde* du 20 février) a été mal orthographié. Il s'agit de M. Jean-Claude Labouba et non pas Laboura, comme il était écrit par erreur.

Inde

• LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION. — Le gouvernement de M. Rajiv Gandhi, qui poursuit sa lutte contre la corruption, a limogé, mardi 19 février, les directeurs de la Banque nationale du Pendjab, de la Banque centrale d'Inde et de la Banque de Baroda. Licenciés sur ordre du ministère des finances, ils ont reçu trois mois de salaire comme seule indemnité, a annoncé la presse indienne. M. Gandhi a également demandé une enquête sur le marché noir des automobiles Maruti, produites en collaboration avec la firme japonaise Suzuki. — *(AP.)*

Tchad

• LIBÉRATION DE DEUX EMPLOYÉS D'EXXON CAPTURÉS DANS LE SUD. — Deux ressortissants américains employés par la société Esso Exploration ont été enlevés au *sud du Tchad, puis relâchés*, a annoncé une porte-parole d'Esso. Les deux hommes ont été enlevés le 8 février et libérés le 13. Esso Exploration, filiale de la firme américaine Exxon, a été contactée par le groupe qui s'est uniquement présenté par les initiales FACDM. La porte-parole a précisé qu'aucune somme d'argent n'avait été payée et a ajouté que le gouvernement tchadien avait été *« très coopérant »* pendant que les deux otages étaient en captivité. — *(Reuter.)*

Yougoslavie

• LOURDE CONDAMNATION POUR UN « ISLAMISTE ». — Un Yougoslave musulman, M. Saif Egrlic, a été récemment condamné à quatre ans de prison ferme par un tribunal de Bosnie-Herzégovine pour avoir *« propagé l'intégrisme islamique »*, rapporte la presse de Belgrade sans préciser la date de cette condamnation. Les autorités bosniaques, *soulignent les observateurs*, se montrent de plus en plus sévères vis-à-vis des musulmans contestataires, et plusieurs autres personnes ont déjà été condamnées à des peines allant jusqu'à douze ans de prison pour les mêmes motifs. — *(AFP.)*

• UN AVOCAT FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM. — L'un des avocats des six personnes récemment jugées à Belgrade, Me Vladimir Seks, en grève de la faim depuis son incarcération le *13 février, a été transféré* à l'hôpital de la prison de Zagreb, a-t-on appris mardi 19 février auprès de sa famille. Me Seks, purge une peine de sept mois d'incarcération à laquelle il avait été condamné en décembre 1981 pour *« propagande hostile »*. L'avocat a été radié du barreau de Croatie. Les recours légaux contre l'exécution de la sentence ne sont pas épuisés, il estime que sa mise en détention vise à l'empêcher de poursuivre la défense de son client, le sociologue Vladimir Mijanovic, principal accusé du procès des six intellectuels, dont le cas a été dissocié par le procureur. — *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Djibouti dans l'œil du cyclone

(Suite de la première page.)

A l'abri du parapluie militaire français, Djibouti continue donc de se développer, sans empressement et non sans quelques temps morts. Après l'indépendance, deux années se sont écoulées avant le lancement des premiers programmes. Le même phénomène s'est produit après la réunion de la conférence des donateurs. En 1985, les affaires vont un peu reprendre avec l'aménagement d'un parc à bétail, d'un abattoir et, à la fin de l'année, d'une usine d'aliments pour le bétail. Entre-temps, la mise en chantier de la « route de l'unité » — un investissement de 30 millions de dollars environ — procurera quelques emplois, et son achèvement facilitera l'accès au marché de Djibouti-ville des produits d'une douzaine de centres de développement agricole du Nord.

La géothermie à l'honneur

Forages de puits, petits projets agricoles, on ne voit pas grand à Djibouti, sauf dans le domaine de la géothermie. Des forages sont prévus en profondeur dès cette année et, si les résultats correspondent aux espérances, vers la fin des années 80 la République pourrait être dotée d'une centrale d'une puissance de 20 Mw (la consommation nationale actuelle est d'environ 30 Mw). Coût : une cinquantaine de millions de dollars. Beaucoup d'autres projets sont déjà en cours de réalisation ou prévus : aménagement de l'aéroport, pêcheries, formation scolaire, minoterie, etc. Le plus important demeure cependant l'aménagement de Djibouti-ville — les deux tiers de la population, — puisque quelque 40 millions de dollars ont été prévus pour doter la ville d'une infrastructure urbaine décente.

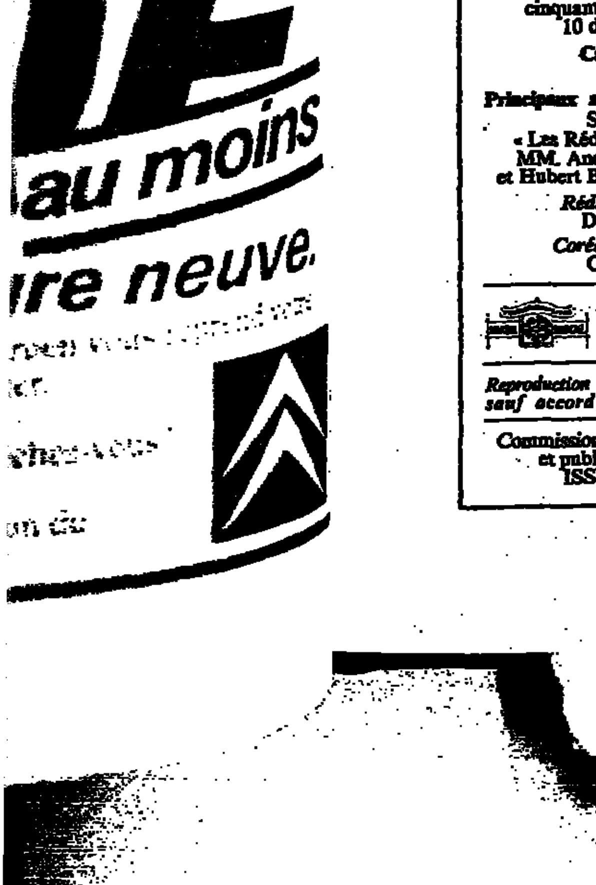
Vit-on mieux à Djibouti aujourd'hui qu'à la date de l'indépendance ? C'est difficile à dire. Logement neufs et voitures se multiplient. Le franc-djibouti, rattaché au dollar, est une monnaie forte. L'inflation est inexistante (0,1 %). Mais la République a dû, pendant plusieurs années, héberger les réfugiés de la guerre d'Ogaden (1977-1978) — qui sont encore une quinzaine de milliers — et traverser plusieurs périodes de sécheresse. Tout en demeurant dans des proportions raisonnables, la corruption existe et les écarts de revenus sont parfois très sensibles. Le revenu annuel par habitant — 400 dollars — ne veut rien dire car il tient compte des revenus des étrangers, et le coût de la vie demeure très élevé. Dans l'ensemble, cependant, les Djiboutiens s'en tirent un peu mieux qu'auparavant, tandis que le territoire se dote, peu à peu, d'une bonne infrastructure.

Avec ses deux porte-conteneurs flambant neufs — d'une capacité de transfert de vingt-cinq conteneurs à l'heure — le port va se lancer dans sa vocation d'« éclatement » sur les autres ports de la région moins bien lotis (Berbera, Aden, sur la mer Rouge ; Tanga, Mombasa, Dar-Es-Salaam, sur l'océan Indien). En effet, le transit sur Addis-Abeba ne donne guère de satisfactions. La modernisation du chemin de fer djibouto-éthiopien est insuffisante pour espérer un gros trafic. En dépit de graves problèmes d'engorgement, les Ethiopiens préfèrent de toute façon utiliser leur port d'Assab, même quand ils ne parviennent plus à acheminer, par cette voie, les secours aux affamés du Wollo et du Tigré.

Sur le plan intérieur, les esprits se sont calmés. *« Au début, tout le monde voulait être président »*, résume M. Hassan Gouled, dont le deuxième mandat présidentiel arrivera à échéance en 1987. Après quelques dures épreuves, la classe politique s'est assagie et les principaux opposants ont, faute d'un choix, mis en veilleuse leurs appétits pour se consacrer à des affaires parfois lucratives. Le chef de l'Etat passe une partie de la semaine dans sa villa d'Artah, un plateau situé à 50 kilomètres au sud de Djibouti-ville et à 700 mètres d'altitude, où les soirées sont fraîches.

Sous l'autorité de cet homme toujours alerte — il a soixante et onze ans, — la gestion des affaires s'organise autour de M. Barkat Gourad Hamadou, un premier ministre qui a pris davantage de poids, et de M. Guedi, directeur de cabinet du président, grand commis de l'Etat, qui épluche les dossiers échouant inévitablement sur son bureau. Quant aux ministères, ils fonctionnent au gré des tempéraments des ministres, avec, de l'avis général, une bonne note pour celui de l'éducation et des jugements partagés sur celui de la santé. D'ailleurs, Djibouti aurait pu se contenter de directions pour administrer une population qui connaît trop bien les tragédies qui se jouent au-delà de frontières toutes proches pour ne pas rêver paisiblement lorsque le soleil se noie à l'horizon de la mer Rouge.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



DIPLOMATIE

M. Gromyko met de nouveau en garde les Etats-Unis contre la « réalisation » de leur projet de défense spatiale

De notre correspondant

Moscou. – M. Andrei Gromyko a, une nouvelle fois, mis en garde le président Reagan contre les conséquences possibles de son « initiative de défense stratégique », l'IDS. « *La réalisation des projets du gouvernement des Etats-Unis dans l'espace signifierait qu'il ne serait plus question d'une réduction et encore moins, bien sûr, d'une liquidation des armes nucléaires. Cela ouvrirait en outre la voie à une nouvelle course aux armements dans toutes les directions et ébranlerait la sécurité internationale* », a déclaré, mardi 19 février, le ministre soviétique des affaires étrangères. M. Gromyko parlait devant ses « électeurs » de la circonscription de Kaliningrad, dans la région de Moscou, en prévision du scrutin de dimanche prochain.

Le mot important dans cette semonce plus conciliante qu'il n'y paraît est celui de « *réalisation* ». Les Soviétiques affirmaient jusqu'ici que la simple poursuite par les Américains des « *recherches* » dans le domaine des armes spatiales mettait en péril la reprise du dialogue Est-Ouest. Par la voix autorisée de M. Gromyko, ils abandonnent cette position « dure », puisqu'ils évoquent, pour la stigmatiser, une perspective plus lointaine, celle de la « *réalisation des projets* » actuels. Il s'agit en fait d'une réponse modérée aux propos très fermes sur le fond tenus par le président Reagan lors de son entretien avec le *New York Times* du 12 février dernier (*le Monde* 14 février).

Le chef de l'exécutif américain avait confirmé à cette occasion qu'il entendait maintenir envers et contre tout, et quels que soient les progrès éventuels des négociations soviéto-américaines de Genève qui doivent s'ouvrir le 12 mars prochain, son ambitieux programme de défense spatiale. Les Soviétiques avait aussitôt répliqué que l'IDS devait être mise sur la table à Genève, comme M. Shultz s'y était engagé le 8 janvier dernier dans la même ville lors de sa rencontre avec M. Gromyko. Ce dernier, sous une apparence de fermeté, accepte donc maintenant l'idée que les négociations de Genève se déroulent parallèlement à la poursuite du programme de recherches, voire d'essais, de l'IDS.

Il s'agit d'un infléchissement important de l'attitude soviétique, qui incite à un certain optimisme. La situation est en effet moins bloquée que les Soviétiques voudraient le faire croire. Il devrait normalement être possible de parler de tout ce qui a été prévu à Genève (espace, armes intercontinentales, euromissiles), puisque l'élément le plus sensible de cette « troïka » pour les Soviétiques, la militarisation de l'espace, ne semble plus faire l'objet d'une condition préalable *sine qua non* du Kremlin

M. Gromyko a encore évoqué les « *forces qui n'ont toujours pas abandonné l'espoir de réviser les frontières européennes telles qu'elles se sont établies après la seconde guerre mondiale.* » « *Ce qui encourage les revanchards, ce sont les petites tapes amicales que leur donnent les milieux officiels de certains pays occidentaux* », a-t-il ajouté. La RFA est clairement visée. Moscou reproche à Bonn, au chancelier Kohl et surtout à son parti de « *favoriser* » ce qu'on appelle ici le « *le revanchisme* ». La France est aussi égratignée au passage, quoique de façon plus oblique. Parlant de la « *politique aventuriste* » et de la « *ligne manifestement militariste* » des Etats-Unis, M. Gromyko estime que « *certains de leurs partenaires de l'OTAN, mais pas tous* », expriment leur « *inquiétude* » et leur « *mécontentement* » à ce sujet. Paris semble en cause au moins autant sinon plus que Londres et Bonn.

M. Jean-Bernard Raimond, nouvel ambassadeur de France, a pu vérifier ce mercredi 20 janvier si un « *courant d'air chaud* », pour reprendre l'expression de M. Mitterrand, soufflait toujours entre Moscou et Paris. Rappelant la volonté de la France de « *dialogue* » mais aussi quelques réalités telles que le déficit persistant, au détriment de la France, de la balance commerciale entre les deux pays, M. Raimond a présenté ses lettres de créance à M. Vassili Kouznetsov, premier vice-président du présidium du Soviet suprême, le « numéro deux » dans la hiérarchie d'Etat. M. Tchernenko, pour sa part, est toujours invisible.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Succès d'un essai en vol d'un missile de croisière américain.* – Le premier essai en vol d'un missile de croisière américain réalisé au-dessus du Canada a été un succès, a déclaré, mardi 19 février, un porte-parole de l'armée de l'air américaine qui a suivi ce test depuis la base des forces armées canadiennes de Cold-ON Lake (Alberta), où a atterri l'engin. Selon les premières indications, le missile, qui avait été largué d'un B-52 de l'US Air Force au-dessus de la mer de Beaufort à 14 h 32 GMT, a suivi correctement sa trajectoire avant d'atterrir quatre heures et dix-huit minutes plus tard (à 13 h 50 GMT), sous un ciel couvert, sur le polygone de tir de Primrose. Les tentatives de l'organisation Greenpeace pour gêner le déroulement de l'essai à l'aide d'un filet et de ballons sont restées vaines. – (*AFP.*)

APRÈS LA RENCONTRE ENTRE JEAN-PAUL II ET M. PÉRÈS

Le Vatican rappelle ses « divergences de vues » avec Jérusalem « sur les problèmes essentiels »

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Les relations entre Israël et le Saint-Siège, qui n'ont pas de liens diplomatiques, sont traditionnellement délicates. L'entretien qu'ont eu, mardi 19 février, Jean-Paul II et M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, en visite à Rome, en témoigne. Les commentaires faits par M. Pérès à la suite de sa rencontre avec le pape a appelé de la part du Vatican un communiqué qui tient de la mise au point : « *L'entretien a été cordial, mais il existe des divergences de vues sur les problèmes essentiels* », devait préciser le porte-parole du Vatican ; ces problèmes ont trait au statut de Jérusalem, à la souveraineté du Liban sur tout son territoire et au sort du peuple palestinien.

A l'issue de son audience privée avec Jean-Paul II, qui a duré quarante minutes, M. Pérès, au lieu de se contenter des remarques générales formulées par les hôtes du pape, a abordé les questions de fond évoquées en cours de l'entretien : « *Sur la question de Jérusalem*, a-t-il déclaré, *il est clair que, dans notre dialogue, il faut distinguer les aspects religieux et politiques. En ce qui concerne le premier, il est clair que la liberté religieuse pour tous doit être garantie ; sur le plan politique, Jérusalem reste l'unique capitale de l'Etat d'Israël.* » L'ambiguïté des propos de M. Pérès, pouvant laisser croire que Jean-Paul II partageait l'opinion du premier ministre sur la question de Jérusalem, a appelé une précision du porte-parole du Vatican : « *Il convient de préciser que les propos de M. Pérès reflètent uniquement la position d'Israël et non celle du Saint-Siège.* »

Malgré ce léger incident, on note avec satisfaction au vatican « *le langage de paix* » de M. Pérès et on relève, en particulier, sa modération sur la question palestinienne. Ce qui est déjà un point positif, la visite de Mme Golda Meir à Paul VI en 1973 ayant consacré à cet égard, une forte divergence des positions. Il en alla de même en 1982 lorsque Jean-Paul II reçut le ministre des affaires étrangères israélien, M. Shamir. En septembre de la même année, l'audience accordée par le pape à M. Yasser Arafat provoqua des protestations d'Israël et une réplique non moins sèche du Vatican.

C'est la première fois depuis douze ans qu'un premier ministre israélien se rendait au Vatican. La visite de Mme Golda Meir avait été considérée à l'époque comme un succès diplomatique par Israël, bien que cette rencontre n'ait pas débouché sur l'établissement de relations diplomatiques. Depuis la création de l'Etat hébreu, le Vatican n'a cessé de demander un statut international pour les Lieux saints à Jérusalem, seule manière, selon lui, de garantir la liberté de culte pour les trois religions ; cependant, Israël rétorque qu'il est en mesure d'assurer une pleine liberté de culte. Le Vatican s'est, en outre, inquiété à maintes reprises du sort des Palestiniens. Dans une lettre apostolique datée du 20 avril dernier, Jean-Paul II rappelait que le peuple palestinien a « *le droit naturel de retrouver une patrie et de vivre en paix* ». Il réaffirmait, en outre, que Jérusalem fait partie du patrimoine spirituel de l'humanité et ne doit pas faire l'objet « *de revendications exclusives* ». M. Pérès a invité Jean-Paul II en Israël, mais il ne semble pas que le Vatican juge pour l'instant cette visite opportune.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le commandant Rhodes est le cinquième observateur français tué à Beyrouth

Un officier du corps des observateurs français au Liban, le commandant Paul Rhodes, a été tué mardi soir 19 février au sud-est de Beyrouth, dans des circonstances encore mal élucidées. Un responsable de ce corps, qui est chargé de superviser le cessez-le-feu entre les deux secteurs de la capitale, s'est borné à déclarer que « *le chef de bataillon Rhodes, responsable du poste d'observateurs de Choueifate, dans la banlieue sud-est de Beyrouth, a été victime d'une agression mortelle par balles, devant l'entrée du poste, par des éléments non-identifiés* ». Selon les premières informations de source militaire libanaise, l'officier a été tué lorsque des éléments armés ont attaqué la position où il se trouvait avec d'autres hommes sur les collines de Choueifate. Les agresseurs ont tiré sur le poste avant de se retirer, et les observateurs ont évacué leur position. Les observateurs dans ce secteur sont chargés, en coordination avec la gendarmerie libanaise, d'observer le cessez-le-feu, régulièrement violé par les échanges de tirs entre les miliciens druzes du Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt, qui contrôlent la localité de Choueifate, et les Forces libanaises, qui contrôlent la localité de Kfarchima, qui jouxte celle de Choueifate.

La mort du commandant Rhodes porte à cinq le nombre des observateurs tués depuis l'arrivée à Beyrouth, en mars 1984, de ce corps d'observateurs qui comprend 81 officiers et sous-officiers français, mais c'est le quatrième mort depuis le 8 janvier de cette année.

D'autre part, on apprend qu'une grave confrontation a eu lieu lundi matin au sud du Liban entre des « casques bleus » français de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) et des soldats israéliens qui ont intercepté un convoi de la FINUL sur le pont de Qasmieh, au sud du fleuve Litani, entre Tyr et Saïda. Lorsque les « casques bleus » ont insisté pour passer, les soldats israéliens ont ouvert le feu en direction du convoi et ont pris des positions de combat. Les Français ont alors chargé leurs armes et pris, de leur côté, des positions défensives. Le convoi a pu finalement passer après quarante minutes de négociations tendues entre les deux parties. M. Timur Goksel, le porte-parole de la FINUL, a dénoncé cet « *injustifiable harcèlement* » et a affirmé que le commandement des « casques bleus » « *allait porter l'affaire auprès des autorités militaires israéliennes* ».

A Saïda, l'assassinat mardi d'une personne accusée de collaboration et appartenant à une influente famille de la région, les Zein, a fait monter la tension dans la ville. Quelques instants plus tard, les cousins de la victime sont passés dans la ville en tirant en l'air des rafales de kalachnikovs, obligeant tous les commerçants à fermer boutique. Le calme est revenu après l'intervention de l'armée, qui a pris position aux principaux carrefours de la ville.

A ce propos, la ville libanaise a rendu public un premier bilan d'un mois de « chasse » livrée par la résistance aux personnes accusées de collaboration avec les Israéliens : quarante personnes exécutées, vingt-neuf arrêtées, vingt-cinq autres qui se sont rendues au Front de la résistance nationale et soixante qui ont quitté la région de Saïda. Après l'annonce du retrait israélien, le 20 janvier dernier, le Front de la résistance nationale avait accordé un délai, qui a expiré lundi dernier, pour que les « *collaborateurs* » se rendent. – (*AFP, Reuter.*)

UN ENTRETIEN AVEC LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Marcelino Oreja veut accroître le poids politique et l'efficacité du Conseil de l'Europe

M. Marcelino Oreja, qui a pris le 1er octobre dernier la succession de M. Franz Karazek au secrétariat général du Conseil de l'Europe, a entrepris une série de voyages qui doivent le mener successivement dans les vingt et une capitales des Etats membres. A l'occasion de son passage à Paris, où il a été reçu par M. Mitterrand et a rencontré, outre M. Fabius, plusieurs membres du gouvernement (*le Monde* du 16 février), l'ancien ministre espagnol des affaires étrangères nous a confié ses projets.

M. Oreja souhaite, d'une manière générale, « *réactiver* » l'institution, qu'il juge injustement méconnue. « *Mais une telle ambition suppose aussi une certaine concentration des activités du Conseil de l'Europe*, reconnaît-il. *Si l'on veut faire mieux et plus vite, il faut aussi accepter l'idée de faire moins.* » Il est vrai que le Conseil mène actuellement de front quelque deux cents types d'activités différentes... M. Oreja va tenter d'éviter une telle dispersion, en mettant l'accent sur les « *champs d'action privilégiés* » : les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la défense de la démocratie (en particulier contre le terrorisme) et des sociétés occidentales, notamment contre la drogue.

Ces libertés et cette démocratie constituent, pour le secrétaire général du Conseil de l'Europe, le patrimoine commun aux vingt et un pays (1) rassemblés à Strasbourg. « *Défendre ce patrimoine*, ajoute-t-il, *suppose un engagement actif.* » Une grande conférence internationale sera organisée en mars à Vienne, avec les ministres intéressés (intérieur, justice, etc.). En outre, une réflexion de fond s'impose, selon lui, à propos de phénomènes nouveaux qui ont ou auront des implications pour les libertés, et peuvent même poser des problèmes éthiques : l'informatique, les manipulations génétiques...

Pour symboliser cet attachement aux libertés, mais aussi pour rassembler en un même lieu tous les instruments qui peuvent concourir à leur défense, M. Oreja voudrait obtenir l'accord des « vingt et un » pour construire un « *palais des droits de l'homme* ». Ce projet, déjà relativement avancé, pourrait voir le jour en 1989, pour le deux centième anniversaire du début de la Révolution française.

« *Mais dans nos sociétés libres*, ajoute M. Oreja, *ces droits ne sont plus seulement civils et politiques, puisque, pour l'essentiel, la question est réglée, parfois depuis longtemps, sur ce terrain-là. Ils sont aussi économiques et sociaux ; et là, il reste beaucoup à faire. L'espace social européen doit fonctionner mieux. Il faudrait arriver à incorporer les droits sociaux au mécanisme de la convention sur laquelle est fondé le Conseil de l'Europe.* » Le secrétaire général estime qu'un premier pas important pourrait être franchi, à cet égard, en améliorant le fonctionnement des comités d'experts, en associant à leurs travaux les partenaires sociaux et en développant l'activité du comité des ministres des « vingt en un ». Celui-ci se réunira en avril pour examiner, entre autres choses, de nouvelles propositions en matière de coopération des polices et de prévention des crimes et délits.

Culture et dialogue Est-Ouest

Un effort particulier va être tenté en direction de la jeunesse (un grand rassemblement est prévu à Strasbourg le 6 juillet, auquel assistera M. Fabius) et des activités culturelles, domaine dans lequel M. Oreja voit un autre facteur d'unité européenne. Y compris d'ailleurs avec cette « *autre Europe* » d'au-delà le rideau de fer, avec laquelle il ne désespère pas de voir les « vingt et un » ouvrir le dialogue. « *Il est grand temps*, dit-il, *de comprendre que les relations Est-Ouest ne doivent être limitées ni aux Américains et aux Soviétiques, ni à la question des armements. L'Europe pourrait jouer un très grand rôle dans ce rapprochement, qui a d'évidentes bases culturelles.* »

N'y a-t-il pas là, toutefois, le risque d'une concurrence entre Conseil de l'Europe et Communauté européenne (dont les assemblées parlementaires se partagent d'ailleurs, en alternance, l'hémicycle de Strasbourg) ? « *Surtout pas*, se récrie M. Oreja. *Notre devise serait plutôt : deux institutions, une seule Europe. Mais il y a des choses qui peuvent davantage se faire au sein du Conseil, qui regroupe toutes les démocraties du continent, et dans un esprit plus directement politique. Nous sommes les mieux placés pour donner une expression politique commune aux Européens entre les deux grandes puissances.* »

A propos de démocratie, où en est la controverse sur la Turquie ? « *Il faut essayer de la garder parmi nous*, estime M. Oreja, *en l'encourageant autant que possible à renouer avec une forme de gouvernement comparable aux nôtres. La commission des droits de l'homme, saisie par la France, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Norvège, prépare son rapport après enquête sur place. Mais l'Assemblée parlementaire a d'ores et déjà approuvé la présence en son sein des députés turcs.* »

Et Malte ? « *Ses parlementaires sont absents de nos réunions pour l'instant, mais nous espérons leur retour pour notre réunion d'avril. Le nouveau premier ministre, M. Bonici, a indiqué qu'il allait revoir la politique de La Valette à l'égard du Conseil. Deux rapporteurs iront à Malte en mars, et rendront compte à la commission juridique et à la commission politique. De toute façon, il ne me semble pas très envisageable que nous entrions dans un débat sur le fond du contentieux, c'est-à-dire la modification de la loi électorale maltaise.* »

La Turquie et Malte sont les deux pays qui refusent la juridiction de la Cour des droits de l'homme du Conseil de l'Europe ; s'y ajoutent la Grèce et Chypre pour refuser le principe du recours individuel à cette instance (article 25 de la convention). Mais M. Oreja ne souhaite pas s'attarder sur les différences de comportement des gouvernements à l'égard de tel ou tel point du traité : l'essentiel, dit-il, est d'aller de l'avant dans quelques grands domaines où existe un fort consensus, en particulier « *pour répondre aux nouveaux défis, comme la pauvreté dans les pays riches, la violence, la drogue...* » Au Conseil de l'Europe aussi, on sait pratiquer, à l'occasion, la « géométrie variable ».

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Les vingt et un membres du Conseil de l'Europe sont, dans l'ordre alphabétique : l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Liechtenstein, Malte, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la RFA, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Finlande participe en outre à certaines de ses activités.

● *M. Louis Mexandeau en Irak.* – Le ministre français des postes et télécommunications, M. Louis Mexandeau, signera le jeudi 21 février avec son homologue irakien M. Abdel Rahim Abdoul-Jabbar un protocole d'accord portant sur la formation de techniciens irakiens dans des entreprises françaises de télécommunications. M. Mexandeau est arrivé dans la capitale irakienne mardi soir pour une visite de trois jours en Irak. – (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

Brésil

Le roi Momo de la démocratie

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – On l'a appelé le carnaval de la démocratie. Mais la démocratie est arrivée trop tard au Brésil pour inspirer les écoles de samba qui, pendant quatre jours, ont paralysé le pays. Quand un carnaval est fini, un autre commence... Celui de cette année a été préparé à une époque où, malgré les manifestations monstres en faveur du changement, on n'osait guère imaginer que le roi Momo, le personnage ubuesque qui ouvre chaque défilé, pourrait annoncer l'arrivée d'un opposant à la présidence de la République.

C'est pourquoi les écoles descendues des favelas, ces bidonvilles crottés et pentus qui surplombent la baie de Guanabara, ont fait comme d'habitude : elles ont choisi dans la vie quotidienne ou dans l'histoire du pays de quoi composer leurs costumes, leurs chars, leurs chansons, ce qu'on appelle ici leurs « folies ».

Ce qui a dominé, c'est le souvenir ému, tendre, parfois canaille, du passé. C'est la « saudade », ce mot si difficile à traduire et qui signifie à la fois la nostalgie, la mélancolie provoquée par la privation d'un être, d'un paysage, d'un objet. *Oh saudade* a chanté une école de samba. « *Saudade du temps où*
Le lait n'était pas mouillé
L'essence était bon marché
Le haricot était abondant
Mémé gardait sous l'oreiller... son argent. »

Le souvenir de Vargas, le Peron brésilien, a été évoqué, et Portela, l'une des grandes écoles cariocas, a fait défiler ses « *mulatas* » (mulâtresses) en chantant la douceur des anciennes années.

Rigueur des temps présents. Rejet d'un régime finissant. Chaque carnaval est l'occasion, quasi unique, d'entendre la *vox populi*, la voix gouailleuse et écorchée des faubourgs. L'homme du peuple appelle à lui ses ancêtres africains et indiens, il raconte comment ils ont été massacrés, asservis, et lui, qui se sent encore esclave aujourd'hui, il chante : « *Aujourd'hui, je vais rêver de liberté... Je vais rêver, rêver, rêver.* »

Ou bien, devenant plus concret, il dit : « *Quem casa quer casa.* » Autrement dit : « *Pour se marier, il faut se loger.* » La recherche d'une HLM sur un air de samba... Le Brésil ne serait pas le Brésil pourtant si le grand happening carnavalesque ne mélangeait pas les genres et les gens, ne plaçait pas côte à côte la fine fleur et le chiendent. Un chroniqueur de la « bonne société », un échotier du Tout-Rio et du Tout-Paris, Ibrahim Sued, est descendu aussi dans l'arène cette année, ou du moins son personnage et ceux qu'il a l'habitude de fréquenter. Les uns et les autres, ce ne sont pas des haricots en abondance qu'ils ont demandés. « *A mon banquet*, ont-ils chanté, *le caviar ne peut pas manquer.* »

En somme, le carnaval, c'est comme le Club Méditerranée : l'endroit et le moment mythiques de l'année où sont censés fraterniser le patron et l'ouvrier. Ceux qui aux mythes préfèrent des réalités plus palpables, voient dans le triomphe de la mulâtresse le véritable facteur de démocratie.

CHARLES VANHECKE.

● *Plus de deux cent quarante morts à l'occasion du Carnaval.* – Plus de deux cent quarante personnes sont mortes entre le vendredi 15 et le mardi 19 février à Rio-de-Janeiro et à Sao-Paulo, à l'occasion du Carnaval. A Rio-de-Janeiro, plus de cent vingt personnes sont mortes à la suite de gigantesques beuveries pendant les défilés, mais aussi du fait de l'imprudence des baigneurs, selon l'institut médico-légal. A Sao-Paulo, quelque soixante-dix personnes ont été victimes de morts violentes également à la suite de beuveries. En outre, plus de cinquante autres ont péri étouffées par une foule qui se pressait sur les plages proches de cette ville pour échapper à la folie du Carnaval. – (*AFP.*)

Regain de tension entre le Nicaragua et le Costa-Rica

Le Costa-Rica a demandé, mardi 19 février, au Nicaragua de réduire de quarante-sept à dix membres sa représentation diplomatique à San-José. Le gouvernement costaricien reproche au gouvernement sandiniste d'avoir fait enlever un étudiant nicaraguayen réfugié à l'ambassade du Costa-Rica à Managua. Cette affaire avait entraîné le report *sine die* de la réunion du groupe de Contadora (*le Monde* du 15 février).

Plusieurs éléments pourraient renforcer les tensions entre les deux voisins d'Amérique centrale. L'annonce par le ministre costaricien de la sécurité, M. Piza, que les forces de police vont recevoir dans les prochains mois un entraînement antiterroriste, qui leur sera dispensé par des instructeurs américains, s'ajoute à la livraison par les Etats-Unis de fusils M-16 à San-José.

De son côté, le Nicaragua a accusé, mardi 19 février, le Costa-Rica d'avoir permis à des rebelles antisandinistes de se servir de son territoire pour attaquer le poste-frontière de Penas-Blancas, à 144 kilomètres au sud de Managua. Le ministre des affaires étrangères nicaraguayen, le Père Miguel d'Escoto, a d'autre part demandé au Costa-Rica de « *localiser et de protéger la vie* » de plusieurs de ses ressortissants, qui auraient été transférés dans le pays après avoir été enlevés par des troupes rebelles. Une requête similaire a été adressée au gouvernement du Honduras.

هكذا من الأصل



ASIE

LE NOUVEL AN CHINOIS A PÉKIN

Cent dix pétards par personne

De notre correspondant

Pékin. — Pékin a fêté le réveillon du Nouvel An chinois sous la neige, événement assez rare pour être de bon augure. Comme pour une traditionnelle Saint-Sylvestre occidentale, les Pékinois sont donc passés, sous les flocons et dans le vacarme de centaines de millions de pétards (cent dix par personne, selon les statistiques) et de feux d'artifice, de l'année de la souris à celle du buffle, symbole de l'effort. Le buffle est *« Un ami loyal dans le travail, le jeu et la guerre »*, titrait le *China Daily*. L'année de la souris aura été celle des triomphes de M. Deng Xiaoping avec la réforme de l'économie et l'accord sur Hongkong. M. Deng, qui avait déclaré : *« Qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir pourvu qu'il attrape des souris. »*

La Fête du printemps, premier jour du calendrier lunaire, n'a toujours pas été supplantée par le 1er janvier. Au contraire, la tradition revient en force. Pour la première fois depuis trente ans, une grande foire a lieu dans l'enceinte du Ditan — le temple de la terre, — avec ballons en baudruche, baraques foraines, petites gargotes servant des spécialités locales comme l'estomac de mouton farci... et dancing.

Car, en dépit du froid, la danse est la dernière folie des Pékinois. Tout le monde s'y est mis : hôtels et club international (où Chinois et étrangers ont dansé jusqu'à l'aube), mais aussi orchestre philarmonique, associations, unités de travail, groupes privés. La musique pouvait parfois paraître désuète, les pas surprenants, mais les orchestres étaient endiablés et les danseurs, jeunes et vieux, avides de se dépenser. Ainsi, jeunes gens de bonne famille en complet, pull-over ou costume Mao, mais aussi certains au style plus « loubard », s'en sont donné à cœur joie pour célébrer la fin d'une année qui a marqué une date dans la prospérité du pays, et le début d'une autre qu'on leur promet encore meilleure.

En effet, autant que le « printemps », qui se fait attendre, c'est la prospérité retrouvée que les autorités veulent voir célébrer. Et comme, en dépit d'une certaine flambée des prix, le niveau de vie a augmenté en 1984, point n'était besoin apparemment de réjouissances forcées. Encore que le relatif libéralisme ne soit pas entré dans les mœurs de tous les cadres. Témoin la récente lettre d'une étudiante au *Quotidien de la jeunesse* : elle se plaignait d'avoir été menacée par la Ligue de la jeunesse de son institut de perdre sa bourse parce qu'elle ne voulait pas danser.

Sur ce fond de réjouissances, quelque peu assombries cependant par le risque d'un nouveau conflit à la frontière sino-vietnamienne, les dirigeants chinois ont présenté leurs vœux à leurs concitoyens en caractères rouges dans le *Quotidien du peuple*, mais sans insister trop, car ils savent que la population préfère les célébrations familiales à la lecture de longs éditoriaux. Les journaux ont d'ailleurs réduit leur pagination de moitié pendant les trois jours de congé.

PATRICE DE BEER.

Cambodge

APRÈS LES SUCCÈS MILITAIRES VIETNAMIENS DANS L'OUEST

La guerre, seule perspective ?

Le Vietnam a rejeté, mardi 19 février, les accusations de la Thaïlande selon lesquelles ses troupes auraient tiré des grenades à gaz toxique en territoire thaïlandais au cours de récents combats contre la résistance cambodgienne (*le Monde* du 20 février). D'autre part, avant d'être les hôtes de l'ambassadeur chinois à Bangkok, M. Shen Ping, les chefs de la résistance cambodgienne — le prince Sihanouk et MM. Son Sann et Khieu Samphan — se sont réunis, lundi, dans un lieu non précisé, pour faire le point de la situation à la suite de la chute de Phnom-Malai entre les mains des Vietnamiens.

Enfin, le chef de l'Etat chinois, M. Li Xiannian, a accusé Hanoï de *«rester sourd aux conseils sincères»* de son gouvernement, a annoncé, mercredi, l'agence Chine nouvelle. Le président chinois a précisé : *«Les autorités vietnamiennes refusent toujours d'en revenir au bon sens et ont envahi à plusieurs reprises les régions frontalières chinoises»*. M. Li Xiannan n'a cependant pas menacé de donner une *«deuxième leçon»* au Vietnam.

Bangkok. — Vers la fin de l'année 1984, le ministre des affaires étrangères du Vietnam, M. Nguyen Co Thach, envoya une lettre à son collègue chinois. *« Nous n'avons pas oublié tout ce que la Chine a fait pour nous dans le passé, spécialement au cours de la guerre contre les Américains. Nous savons combien importante fut l'assistance de la République populaire »*, disait le message de Hanoï. *« C'est pourquoi nous voudrions entamer des pourparlers secrets en vue de rétablir notre ancienne amitié. »*

M. Wu Xe-quian, à en croire le prince Sihanouk, ne fut guère impressionné. Il répondit à M. Nguyen Co Thach que, en préalable à toute conversation, il fallait une déclaration précise de Hanoï, *urbi et orbi*, promettant un retrait total des forces actuellement au Cambodge. *« Ce que, évidemment, Hanoï ne va pas accepter »*, ajouta le prince, qui s'est montré plutôt pessimiste sur les chances d'un règlement prochain du conflit qui agite le Cambodge depuis 1979.

« En octobre dernier, M. Deng Xiaoping et d'autres personnalités chinoises m'avaient dit que, si la résistance était en grand danger, leur pays agirait », explique le prince Sihanouk. Nombre de diplomates et d'observateurs attendaient cette *« seconde leçon »* au cours des semaines écoulées, alors que trois ou quatre divisions vietnamiennes se lançaient à l'assaut de l'importante zone khmère rouge de Phnom-Malai. On a tout au plus assisté à l'intensification des bombardements d'artillerie sur la région frontalière du Vietnam.

Correspondance

Selon l'Agence vietnamienne de presse, rien que pour les deux première semaines de janvier, quelques cinq cent cinquante mille obus sont tombés sur la seule province de Ha-Tuyen.

Un peu plus tard, le 13 février, Radio-Hanoï célébra les mérites des soldats qui venaient de repousser *« deux cent cinquante envahisseurs chinois »*, ajoutant que *« des troupes de la taille d'un bataillon et un régiment, agissant sous la couverture d'un barrage d'artillerie, avaient lancé deux attaques dans le district de Xuyen, pénétrant de 1 kilomètre en territoire vietnamien »*.

Affirmations qu'il est impossible de vérifier. Mais la recrudescence des activités militaires à la frontière sino-vietnamienne ne fait, elle, guère de doute. Peut-on pour autant prétendre qu'il s'agit là d'une *« seconde leçon »*. *« Non,* estime le prince Sihanouk, *et c'est sans doute parce que Pékin juge que la situation n'est pas encore assez grave pour la coalition. »*

« Il est exact de dire que la perte de la zone du Phnom-Malai ne représente pour les Khmers rouges qu'un accident de parcours. Ils ont préservé l'essentiel de leurs forces qui sont, de toute façon, en majorité à l'intérieur du pays », remarque un attaché militaire occidental. *« Mais on peut aussi se poser une autre question : la Chine est-elle vraiment en mesure de donner une seconde leçon au Vietnam ? »*

On sait que celle de février-mars 1979, qui avait incontestablement entraîné de lourdes pertes en hommes et en équipement pour un Vietnam déjà à bout de souffle économiquement, s'avéra autant, sinon plus coûteuse, pour la Chine. Ce fut, pour elle, l'occasion cruelle de découvrir combien le professionnalisme de ses troupes avait souffert des excès de la révolution culturelle et de l'élimination de nombreux officiers compétents en faveur de cadres à l'idéologie plus « révolutionnaire ».

« Que Hanoï voudrait s'en sortir est très probable », pense un diplomate de l'ASEAN (1) en poste à Bangkok. *« Mais à quel prix ? Pour le moment, nous sommes loin d'être convaincus que les Vietnamiens sont disposés à faire preuve de la flexibilité indispensable sur le fond. »*

Les faiblesses de Phnom-Penh

Lorsque M. Perez de Cuellar se rendit à Hanoï, il y a trois semaines, M. Nguyn Co Thach lui remit une liste de *« concessions »* que le secrétaire général des Nations unies emporta à Bangkok, convaincu qu'il tenait là un document important. *« Je ne mets évidemment pas en doute la sincérité de M. de Cuellar,* nous a dit le prince Sihanouk, *« mais ce que demandait avant tout Hanoï, c'était l'élimination des Khmers rouges tant sur le plan politique que militaire. »* Cette condition est totalement inacceptable pour la Chine. Tout le reste — Hanoï le savait, — était sans grande importance car cette seule exigence rendait toute négociation impossible.

Le président du gouvernement de coalition est sans illusion : *« Hanoï veut à tout prix la disparition des Khmers rouges. On comprend les Vietnamiens, ce sont leurs principaux adversaires, certainement les plus dangereux. Pékin ne veut pas d'une solution à quatre, typiquement cambodgienne, qui engloberait Heng Samrin. Le Cambodge n'est plus dans les mains des Cambodgiens. Le conflit nous dépasse. Pour l'instant il n'y a, hélas, que la guerre comme perspective. »*

Un article du général Le Duc Anh, commandant en chef des troupes vietnamiennes au Cambodge, membre du bureau politique et vice-ministre de la défense, donne peut-être raison au prince Sihanouk. Ecrivant dans la revue de l'armée populaire (*Tap Chi Quan Doi Nhan Dan* de décembre 1984) un article sur le rôle de l'armée vietnamienne au Cambodge, il expliquait : *« Le point de vue affirmant que l'Indochine est un théâtre d'opérations et que l'alliance stratégique et militante entre les trois pays d'Indochine constitue la loi de la survie pour chacun des trois pays est fondamental... Si à un moment cette solidarité n'est pas fermement maintenue, la révolution dans les trois pays ne pourra éviter problèmes et pertes. Aucun des pays de l'Indochine ne sera en paix si l'indépendance et la liberté de l'un sont menacées. »* Le général développait longuement l'idée que l'avenir du socialisme au Vietnam et au Laos est lié à celui du Cambodge.

Pour lui, il n'est pas question de négociations, de retrait partiel ou de compromis : il faut assurer à la fois la défense nationale et le développement du communisme au Cambodge. La défense nationale, explique-t-il, n'a rien de passif : *« Il y a deux fronts. L'un à la frontière, l'autre à l'intérieur du pays... Après leur défaite ignominieuse, les Khmers réactionnaires ont, prenant avantage du territoire thaïlandais, établi des bases logistiques, ouvert des chemins de pénétration à la frontière, mis au point des corridors d'infiltration pour amener forces de guérilla et armes à l'intérieur. L'ennemi sabote, s'empare du terrain, contrôle la population, construit des forces contre-révolutionnaires, etc. »* Le général Le Duc Anh, manifestement, ne sous-estime pas l'adversaire.

C'est le *« front de l'intérieur »* qui est le plus important, affirme-t-il : *« C'est là, en définitive, que se décidera le succès de la révolution cambodgienne. »* Il explique qu'il faut respecter les Khmers et les aider. Il est essentiel que le pays et toutes ses organisations soient *« placés sous la direction d'un parti unifié et centralisé. C'est le seul moyen de créer une énorme force combinée et être à même de surmonter le présent état d'éparpillement et de contradiction »*.

Le général Le Duc Anh, en militaire réaliste, ne se fait pas trop d'illusion sur le succès actuel de la « révolution » au Cambodge. Le Parti communiste demeure très faible, les militants rares et la sécurité dans le pays précaire. Mais son texte, qui fut repris par Radio-Hanoï à usage domestique, ne laisse guère entrevoir d'autres perspectives que la guerre.

JACQUES BEKAERT.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

EUROPE

Pologne

M. Urban et la crainte du ridicule

Les autorités polonaises, après avoir formulé des menaces assez claires à l'égard de M. Lech Walesa, ont fait un pas en arrière. Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, mardi 19 février, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a expliqué que M. Walesa faisait l'objet d'une information judiciaire, mais qu'il n'était pas question de l'arrêter. Sur le ton désobligeant qu'il affectionne, M. Urban a présenté le président de Solidarité comme un *« personnage peu sérieux et pitoyable »* qui *« danse sur la musique de ses divers conseillers »* et *« rêve d'être arrêté »* dans l'espoir que *« derrière les barreaux, il serait plus visible »*. Le pouvoir, a ajouté M. Urban, ne se donnera donc pas le « ridicule » de le mettre en prison.

Les sarcasmes du porte-parole semblent surtout confirmer que les autorités ne se sont pas décidées à franchir une étape supplémentaire — et risqué — dans la répression, qui aurait été une incarcération de M. Walesa. Ce dernier, convoqué le samedi 16 février chez le procureur de Gdansk, avait été sommé de cesser ses activités, ce qu'il avait catégoriquement refusé, revendiquant au contraire la paternité de l'appel à une grève symbolique de protestation contre la hausse des prix, pour le 28 février.

Faute de mieux, les autorités en sont donc revenues, à l'égard de M. Walesa, à la tactique qu'elles utilisent sans grand succès contre lui depuis près de trois ans : tenter de le marginaliser et de le ridiculiser. Mais ce traitement « privilégié » ne vaut que pour lui, puisque trois autres dirigeants connus de Solidarité, MM. Frasyniuk, Lis et Michnik, ont été mis sous les verrous, et que l'ambiance générale semble à nouveau au durcissement. Huit personnes, dont Mme Anna Walentynowicz, ont entamé à Cracovie une grève de la faim pour protester contre les récentes arrestations.

A Varsovie, rompant un silence de plusieurs mois, Radio-Solidarité est parvenue à diffuser, mardi soir, une émission, audible pendant environ deux minutes (avant que les brouilleurs n'entrent en scène), pour appeler à la grève d'un quart d'heure le 28 février : *« Les autorités prennent avantage de notre passivité, de notre fatigue et de notre faiblesse »*, a notamment déclaré un commentateur clandestin. *« Cela fait trop longtemps que nous n'avons pas répondu à l'illégalité, à l'exploitation et à la pauvreté. »*

J. K.

● *Un appel du Comité de coordination de Solidarité en France.* — A la suite des récentes arrestations de Gdansk, le Comité a lancé un appel aux syndicats français, leur demandant d'*« entreprendre des actions en faveur de la défense des droits civiques, des libertés et du pluralisme syndical en Pologne »*. Le comité rappelle qu'en dépit de l'amnistie de juillet dernier, *« quatre-vingts personnes sont détenues pour des raisons politiques en Pologne »*. De son côté, l'association Solidarité France-Pologne appelle à envoyer des lettres de protestation à l'ambassade de Pologne, 1, rue Talleyrand, Paris-7e. M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a demandé à M. Mitterrand de faire *« tout ce qui est en son pouvoir »* en faveur des syndicalistes emprisonnés en particulier MM. Lis, Frasyniuk, Michnik et Gwiazda.

Autriche

Le chef de l'aile droite du Parti libéral est menacé d'exclusion

Vienne *(AFP)*. — Le chef de l'aile droite nationaliste du Parti libéral autrichien (FPOE), M. Jorg Haider, a été menacé d'exclusion par la direction de son parti. C'est le dernier développement de l'affaire Reder, qui continue de faire les gros titres de la presse autrichienne depuis que le ministre de la défense, M. Frischenschlager, a fait scandale, à la fin du mois de janvier, en allant personnellement accueillir le criminel de guerre à son retour en Autriche.

Devant le tollé provoqué par ce geste, le ministre de la défense avait présenté publiquement des excuses. M. Jorg Haider le lui avait vertement reproché et avait menacé de faire sécession avec toute l'aile droite du Parti libéral. Ce parti est membre de la coalition gouvernementale avec les socialistes.

Les critiques se sont multipliées dans les rangs socialistes, contre le geste de M. Frischenschlager d'abord, puis contre l'attitude de M. Jorg Haider. Le président du Parti libéral et vice-chancelier, M. Norbert Steger, a finalement fait droit à ces critiques en condamnant M. Haider qui dirige la section de Carinthie.

République d'Irlande

La justice pourra confisquer les fonds de l'IRA

De notre correspondant

Dublin. — A la suite d'une journée d'intenses spéculations, le ministre de la justice, M. Michael Noonan, a, le mercredi 19 février, introduit au Parlement un amendement à la loi sur les atteintes à la sécurité de l'Etat permettant de confisquer des fonds appartenant à l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Selon M. Noonan, il s'agissait d'arrêter le transfert imminent de plusieurs millions de livres irlandaises d'une institution bancaire de la République vers des coffres appartenant à l'IRA. Le ministre a assuré que ces fonds étaient le fruit *« d'un kidnapping ou de chantage avec menace de meurtre »*. Il a indiqué que cette somme avait été plusieurs fois transférée, de pays en pays. Mais il a refusé d'en dévoiler la provenance.

Il semble que l'IRA ait extorqué l'argent d'une entreprise britannique ayant une filiale en Irlande. A la fin de 1983, l'organisation paramilitaire avait séquestré le PDG britannique, M. Don Tidey, d'une compagnie de supermarchés à Dublin. M. Tidey a été libéré par les forces de l'ordre au bout de deux semaines, après qu'une fusillade eut fait deux victimes, un soldat et un policier. La rançon de 5 millions de livres irlandaises qui avait été demandée n'avait pas été versée; il paraît, maintenant, que l'IRA a continué à faire pression sur la compagnie, qui, selon toute évidence, a cédé au chantage. Selon la police irlandaise, l'enlèvement est la nouvelle méthode employée par les terroristes pour financer leur campagne militaire en Ulster. Les mesures de sécurité en vigueur rendent, en effet, difficiles les hold-up contre les banques.

JOE MULHOLLAND.

● *La bataille de la contraception.* — Un projet de loi du gouvernement visant à autoriser la vente libre de préservatifs et la délivrance des contraceptifs médicaux sur ordonnance aux femmes âgées de plus de 18 ans est discuté ce mercredi 20 février et le jeudi 21 par le Parlement de Dublin. Ce projet est très violemment combattu par une large partie de l'Eglise d'Irlande qui prédit une *« explosion de copulation »* si la loi est adoptée. Le gouvernement de coalition entre le Fine Gael (libéraux) et le Parti travailliste n'est pas assuré de faire passer son projet tel quel. Quelques députés de la majorité semblent prêts en effet à voter avec l'opposition certains amendements qui le dénatureraient. — *(AFP.)*

URSS

L'affreux « complot contre le pays des soviets »

De notre correspondant

Moscou. — Ce n'est pas tous les jours que le téléspectateur soviétique aperçoit sur son petit écran les visages d'Alexandre Soljenitsyne, Andreï Sakharov, Elena Bonner ou Anatoli Chtcharanski. Le « documentaire » diffusé, mardi 19 février au soir, à une heure de grande écoute par la première chaîne de télévision soviétique n'en prend que plus de relief. Intitulé *Complot contre le pays des soviets* et réalisé par Ekaterina Vernicheva, il a le mérite de montrer ceux qu'on ne voit jamais et de citer des noms qu'on ne prononce guère. Mais quel festival de calomnies et d'erreurs volontaires additionnées d'informations exactes mais tronquées et détournées de leur sens !

La cause est entendue pour la réalisatrice comme pour l'« écrivain » qui a présenté ce montage d'images d'archives provenant de télévisions occidentales et de cameramen particuliers du KGB. Les « dissidents » sont payés par la CIA ou par d'autres services de renseignements occidentaux. Ils sont fourbes, âpres au gain, terriblement mal intentionnés et ne reculent devant rien pour causer du tort à la patrie du socialisme symbolisée par un enfant qu'on voit courir dans un paysage de rêve avec de la musique classique en fond sonore.

Un des plans les plus étonnants est tiré de l'émission « Apostrophes » que Bernard Pivot avait réalisée dans le Vermont, aux Etats-Unis, où s'est exilé Alexandre Soljenitsyne. L'écrivain ermite affirme, en russe, *« qu'en prison »* il *n'« avait pas de papier blanc »*. La voix hors champ du commentateur conteste, bien sûr, ses propos. Le « Fonds Soljenitsyne » est l'objet des plus vives attaques. On sait que l'écrivain a décidé de consacrer une partie de ses droits d'auteur à l'aide aux dissidents les plus persécutés ou les plus nécessiteux ainsi qu'à leurs familles.

A Paris, on aperçoit Marek Halter et André Glucksmann manifestant en faveur des juifs d'URSS, ce que critique vertement le commentateur. De vieilles images de l'émigration russe dans la capitale française au cours des années 20 se mêlent à des plans de l'Eglise orthodoxe de la rue Daru et de la place de la Concorde. Un amalgame est esquissé entre les anciens mouvements monarchistes ou religieux de la première émigration et les groupes contemporains de défense des droits de l'homme.

D'autres noms encore sont cités, ceux des *refuzniks* actuellement emprisonnés et soumis aux pires traitements, tel Yosip Begun. Leur sort n'est pas explicitement décrit. Le téléspectateur soviétique aura cependant compris ce qu'on risque à vouloir être « dissident ».

D. Dh.

Turquie

Vingt-deux militants kurdes condamnés à mort

Ankara *(AFP, AP Reuter, UPI)*. — Vingt-deux militants kurdes ont été condamnés à mort le mardi 19 février par le tribunal militaire de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie. Tous sont militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK), principale organisation séparatiste du pays. Les condamnés comparaissaient en compagnie de 602 autres accusés, dans ce qui était l'un des plus importants procès ouverts par la justice militaire depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980; 24 ou 26 autres inculpés, selon les sources, ont été condamnés à la prison à vie, 276 ont été condamnés à des peines de trois à trente-six ans de détention, et 251 ont bénéficié d'un non-lieu. Les autres n'ont, pour des raisons diverses, pas fait l'objet de sentences.

L'accusation impliquait des militants membres de la section de Mardin, une ville située à l'extrême sud-est du pays, près des frontières syrienne et irakienne. Il leur était reproché, sur le plan politique, d'avoir tenté d'établir *« un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une part du territoire de la Turquie »*. Les inculpés du PKK devaient, en outre, répondre de vingt-neufs assassinats, principalement de membres des forces de sécurité, de trente-quatre tentatives de meurtre et de vingt-quatre agressions ayant provoqué des blessures. Tous ces faits remontaient aux mois de 1980 ayant précédé le coup d'Etat. Le procès avait commencé en 1981.

politique

LES ÉLECTIONS SIMULTANÉES DES DÉPUTÉS ET DES

Une décision plusieurs fois différée

Quarante-septième des cent dix propositions du candidat François Mitterrand : *« La représentation proportionnelle sera instituée pour les élections (...) aux assemblées régionales. »* Cinquante-quatrième : *« Les conseils régioanux seront élus aux suffrage universel. »* La promesse ainsi faite avait été confirmée par l'article 59 de la loi du 2 mars 1982, la grande loi de décentralisation, celle sur les *« droits et libertés des communes, des départements et des régions* : les régions *« sont administrées par un conseil régional élu au suffrage universel direct »* ; mais l'article suivant précisait que cela ne serait pas d'application immédiate, une loi *« ultérieure »* devant déterminer les conditions de cette élection au suffrage universel. En attendant le système antérieur restait en place.

Le premier ministre a donc annoncé que la promesse sera bien tenue au cours de cette législature. Le communiqué publié le mardi 19 février par l'Hôtel Matignon *(nos dernières éditions du 20 février)* annonce, en effet, qu'après *« avoir consulté le président de la République »* M. Laurent Fabius a décidé *qu'« un projet de loi* [serait] *déposé à la prochaine session parlementaire (...) pour élire les conseils régionaux au suffrage universel et au scrutin proportionnel »*. *« Afin de ne pas multiplier les consultations,* est-il précisé, *cette élection des conseils régionaux devrait avoir lieu en 1986 en même temps que les élections législatives. »*

Sans le dire explicitement, le premier ministre met ainsi fin à une polémique qui, depuis un peu plus d'un mois, faisait les beaux jours de l'opposition. M. Pierre Joxe avait préparé un décret qui imposait aux conseils généraux de désigner leurs représentants aux assemblées régionales à la proportionnelle, et non plus, pratique la plus courante, au scrutin majoritaire. Un tel système aurait permis au Parti socialiste de conserver, voire de gagner quelques présidences de conseils régionaux à l'issue des élections cantonales ! (*le Monde* des 2 et 9 février). Le projet du ministre de l'intérieur, après avoir reçu un avis favorable du Conseil d'Etat, était en instance à Matignon, où l'on *« réfléchissait »*.

Les va-et-vient des conseils régionaux

Le fruit de cette réflexion est maintenant connu : inutile de modifier un système qui de toute façon en vertu de la loi de mars 1982 eût été provisoire; mieux vaut d'engager dans une réforme que M. Gaston Defferre avait un temps envisagé pour 1983...

M. Fabius, toutefois, reconnaît que la question soulevée par M. Joxe méritait de l'être : le système actuel fait que *« les minorités ne sont pas correctement représentées »* dans les conseils régionaux, écrit-il; c'est pour lui *« une situation injuste qu'il convient de corriger »*. En effet, actuellement, par le cumul de systèmes électoraux majoritaires, les minorités sont réduites à la portion congrue dans les assemblées régionales.

La loi du 5 juillet 1972, qui a créé les établissements publics régionaux dans tout le pays, sauf en Ile-de-France, avait institué un système complexe : les conseils régionaux sont composés pour moitié par les députés et sénateurs de la région, et pour le reste par des représentants des collectivités locales. Les villes chefs-lieux de département, ou ayant plus de trente mille habitants, ainsi que les communautés urbaines; désignent directement leurs délégués, dont le nombre varie avec leur population. Les autres membres, devant représenter au moins 30 % de l'effectif du conseil régional, sont élus par les conseils généraux (chacun ayant au moins trois délégués), la moitié de ces derniers devant être des maires de communes non déjà représentées. Un décret du 5 septembre 1973 a précisé que les délégués des conseils généraux sont élus au scrutin majoritaire. C'est celui-ci qu'envisageait de modifier M. Joxe. En effet, dans la plupart des cas, la majorité du conseil général n'envoyait à la région que des représentants de sa tendance.

Le nombre de parlementaires en région parisienne n'avait pas permis de retenir le même système dans la loi de 1976, qui a créé une région Ile-de-France. Les 83 députés élisent 33 des leurs, et les 49 sénateurs 17 *« à la représentation proportionnelle »*, précisait la loi ; les maires de chacun des 7 départements élisent, dans les mêmes conditions, 6 représentants ; les 7 conseillers généraux désignent aussi chacun 6 délégués, et le Conseil de Paris 30, *« selon les règles propres à chacune de ces assemblées »* (c'est parce que cette précision figure dans la loi que M. Joxe avait prévu dans son décret de ne pas s'occuper de l'Ile-de-France).

Ce système avait bien des inconvénients. Notamment celui de voir la composition des assemblées régionales modifiée à la suite de toutes les élections, qu'elles soient sénatoriales, législatives, cantonales ou municipales. Comme le disait – avant 1981, – M. Michel Giraud, sénateur RPR et président du conseil régional d'Ile-de-France : *« Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. »* Le résultat le plus tangible de cela était, dans certains cas, des changements répétés de majorité et de présidence.

Fidèle à son programme, la gauche avait donc décidé de mettre fin à cette situation. D'où la pétition de principe de la loi de décentralisation. Dans l'euphorie de l'état de grâce, M. Gaston Defferre, père de cette réforme, avait à plusieurs reprises envisagé le jumelage des élections régionales au suffrage universel direct avec les élections municipales de 1983. Seulement les premiers revers électoraux, et particulièrement les cantonales de 1982, qui avaient montré que l'opposition profitait de la décentralisation voulue par la majorité, firent rapidement évoluer les bonnes dispositions du pouvoir.

La droite, mécontente de se voir priver d'une occasion de manifester sa force, protesta bien que le RPR se fût, lors des débats parlementaires, opposé à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel (M. Jacques Chirac disait en novembre 1981 devant l'assemblée des maires de France y voir *« un germe délétère d'atteinte à l'unité nationale »*).

Les présidents socialistes de conseils régionaux, en juin 1983, souhaitèrent que les régionales aient lieu en 1985, sans être couplées avec d'autres élections, car elles *« sont suffisament importantes »* en elles-mêmes. On envisageait alors un jumelage avec les européennes de 1984. Le pouvoir y voyait une possibilité d'atténuer l'impact d'une défaite aux européennes.

L'idée fut assez vite abandonnée, puisque le 27 octobre 1983, en recevant les présidents des conseils régionaux, M. Pierre Mauroy expliqua que des élections au suffrage universel n'auraient d'intérêt que lorsque les régions *« seraient montées en puissance »*, c'est-à-dire à partir de 1985. Le gouvernement va alors se tenir à ce discours que précisera M. Defferre à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1983 : les transferts de compétence aux régions ne devant être achevés qu'à la fin de décembre 1985, *« c'est à partir de cette date que l'on pourra envisager d'organiser les élections régionales »*.

La Corse et les départements d'outre-mer ont fait exception : ils ont élu leur conseil régional au suffrage universel dès le mois d'août 1982 pour la première, et le mois de février 1983 pour les autres.

La décision du premier ministre va permettre aux autres régions de suivre leur exemple. Mais elle laisse plusieurs questions sans réponse. Par exemple, quelle sera la durée du mandat des conseillers régionaux ? A partir de quel pourcentage de voix les listes en présence auront-elles des élus ? Dans quel cadre devront-elles se présenter ? Régional, départemental, voir plus petit ?

En Corse, ce fut un scrutin de liste régionale. Si, en août 1982, il n'y eut pas de seuil, une modification de la loi intervenue avant la dissolution de l'Assemblée corse en juillet 1984, l'établit à 5 %. Or le Conseil constitutionnel avait estimé que le système électoral dans l'île ne pouvait être différent de celui du continent. Si un autre système était retenu pour la France continentale, il faudrait revoir celui qui est appliqué à Ajaccio.

La composition du collège électoral des sénateurs pose un problème particulier. De part l'article 24 de la Constitution, le Sénat *« il assure la représentation des collectivités territoriales de la République »*. Or, selon la loi de mars 1982, une fois leur conseil élu au suffrage universel, les régions deviendront des *« collectivités territoriales »*. Leur représentation doit donc apparaître dans la composition du collège électoral des sénateurs, comme cela est actuellement le cas pour les communes et les départements. Cela n'avait pas échappé au Conseil constitutionnel, qui, dans sa décision sur la loi pour la Corse, avait considéré qu'il faudrait modifier les règles électorales applicables au Sénat. Toutefois, et ce point est le plus important, il avait ajouté que ce n'était pas là un préalable à l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation. On voit mal que cela puisse devenir un préalable à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel. Mais une telle modification devrait, en tout état de cause, être votée avant les prochaines élections sénatoriales, c'est-à-dire avant septembre 1986. C'est une « loi organique » qui détermine le nombre de sénateurs. Or, pour modifier une loi organique concernant le Sénat, il faut, d'après l'article 46 de la Constitution, que les deux Chambres du Parlement se mettent d'accord sur un même texte. Ce sera difficile à obtenir dans le contexte politique actuel.

Il est vrai que, en revanche, la composition du collège électoral des sénateurs *« élus dans chaque département »* est fixé par une loi simple, pour laquelle l'Assemblée nationale peut imposer sa volonté au Sénat. Le gouvernement peut-il utiliser ce biais pour intégrer des représentants des conseils régionaux dans chaque collège électoral départemental des sénateurs ? Si cela était, ce serait certainement l'occasion d'une belle bataille juridique sur la constitutionnalité d'une telle disposition.

TH. B.

● *M. Mermaz (PS) : « Laurel et Hardy »*. – Evoquant la réunion publique commune de MM. Raymond Barre et Jacques Toubon (RPR), lundi soir à Crémieu (Isère), M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale a souligné, mardi 19 février le caractère contradictoire des propos tenus par les deux hommes qu'il a compérés à *« Laurel et Hardy » : Dès que l'un affirmait l'autre contredisait... De quoi provoquer des éclats de rire. »*

L'opposition, surprise, souligne le « recul du gouvernement »

La décision du gouvernement, annoncée le 19 février par un communiqué de l'hôtel Matignon, de procéder aux élections régionales au suffrage universel et à la proportionnelle, en même temps que les élections législatives, a surpris par sa soudaineté, tout au moins dans l'opposition alors que, dans la majorité, on affiche sa satisfaction.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, qui effectuait mardi 19 février un déplacement dans le Nord, a déclaré à Wattrelos, peu de temps après la diffusion du communiqué du premier ministre, que cette décision ne constituait pas pour lui *« une surprise »*. M. Jospin, il est vrai, venait de participer, comme chaque mardi, au petit déjeuner de l'Elysée en compagnie notamment de MM. Mitterrand et Fabius.

M. Jospin a observé que *« la concomitance des deux scrutins donnera plus d'intérêt encore à chacun des deux »*. Il a enfin voulu voir dans l'initiative du gouvernement un signe : *« Les socialistes n'ont pas, après tout, une vision si pessimiste que cela de l'échéance de 1986. »*

M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, maire de Lille, qui a accompagné M. Jospin au cours de ce voyage dans le Nord, est revenu, lui aussi, à plusieurs reprises, sur l'élection conjointe des députés et des conseils régionaux en 1986. *« La décision qui a été prise ce matin est de la plus haute importance,* a-t-il déclaré à Lille. *Elle montre que le gouvernement, les socialistes, la gauche, nous n'avons pas peur du suffrage universel. Et qu'au moment où la droite se répand en clameurs de toute nature pour créer de faux problèmes, nous donnons rendez-vous au peuple pour de vrais problèmes, ceux de la France et de la région. »*

Du côté communiste, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du PC, rappelle la faveur de son parti pour *« la représentation proportionnelle pour toutes les élections »*, mais estime que *« l'on peut s'interroger sur les raisons qui motivent le jumelage des deux élections »*.

Dans l'opposition, alors que M. Valéry Giscard d'Estaing refusait de donner son avis, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, n'a pas hésité à voir dans la décision du gouvernement *« un succès pour l'opposition »* car *« le gouvernement,* selon lui, *a finalement renoncé dans l'immédiat à manipuler les conseils régionaux »* (par le biais du décret en préparation). Le maire de Rouen ajoute : *« Le gouvernement renvoie cette élection à la date la plus éloignée, celle des législatives. Il préfère ainsi s'exposer à deux échecs en une fois plutôt qu'à deux échecs successifs. »*

M. Chirac : « bluff »

M. Jacques Chirac a interprété cette annonce comme *« une manœuvre et un coup de fumée pour masquer le renoncement du gouvernement »* au décret envisagé. Selon le président du RPR, *« les socialistes n'auront pas intérêt à appliquer cette mesure si le courant qui se manifeste en faveur de l'opposition se maintient en 1986. Avec l'élection des conseils régionaux au suffrage universel, les socialistes ne disposeront plus d'aucune région. C'est donc, de leur part, un coup de bluff »*.

Parmi les sénateurs, MM. Marcel Lucotte, président du groupe UREI, Auguste Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, se félicitent surtout de l'abandon du projet de décret. C'est le cas également de M. André Rossinot, député de Meurthe-et-Moselle et président du Parti radical. Pour M. Jean-Marie Rausch, sénateur CDS de Moselle, et président du conseil régional de Lorraine, c'est en revanche, *« une excellente nouvelle car la région élue au suffrage universel direct va devenir une véritable collectivité territoriale »*.

M. Christian Poncelet, sénateur RPR et président du conseil général des Vosges, redoute que l'on se trouve *« face à une situation ingouvernable où les régions rencontreront les pires difficultés, comme en Corse »*.

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, voit dans cette décision *« une manœuvre pour faire en sorte que dans la grande confusion de 1986, on ajoute une difficulté à une autre et on essaie, en cumulant les deux modes de scrutin au même moment, de faire en sorte que l'on recase dans l'un des conseils, le conseil régional, les battus de l'autre, l'Assemblée nationale »*.

Pour M. Léotard, *« la vraie injustice est d'essayer d'éviter la sanction du suffrage universel en retardant les élections – c'est le cas des élections régionales – et en introduisant la proportionnelle puisque celle-ci, comme en Corse, rendra la région ingouvernable. La volonté du pouvoir est de détruire toute majorité en France »*.

Satisfaction de M. Le Pen

En revanche, M. Jean-Marie Le Pen se réjouit franchement des décisions du gouvernement qui *« permettront au Front national de faire une entrée importante dans les conseils régionaux »*. Il ajoute à propos de la réforme électorale concernant les élections législatives : *« les socialistes n'ont que deux alternatives : le suicide, s'ils gardent un scrutin majoritaire actuel, ou bien, avec la représentation proportionnelle, la limitation du désastre électoral mais avec cent députés du Front national à la chambre en 1986 »*.

C'est à Melun, devant la salle des fêtes municipale dont l'accès lui avait été refusé, que M. Le Pen a fait cette déclaration mardi soir en présence de quelque cinq cents personnes.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Un pari, une manœuvre

LE FIGARO (Charles Rebois) : *« Les socialistes s'obstinent dans l'erreur qui consiste à imposer le mode de scrutin proportionnel (...). Mais ce n'est là qu'un aspect de la manœuvre qui se dessine. Les socialistes pensent que, battus pour battus, mieux vaut l'être une seule fois que deux. Ils espèrent atténuer leur échec en créant la confusion dans l'esprit des électeurs. Deux bulletins, deux urnes, mais surtout deux votes dont l'objet sera très différent... »*

LE QUOTIDIEN DE PARIS (Jean-Claude Vajou) : *« A partir du moment où, volontairement, François Mitterrand et Laurent Fabius décident de politiser les élections régionales en les jumelant à des élections législatives qui seront politisées déjà à l'extrême, la logique voudrait que ces deux consultations s'accompagnent de l'élection suprême au suffrage universel direct, de celle qui résume à elle seule l'expression de la volonté politique de nos compatriotes : l'élection pour l'Elysée. Le même jour, les Français seraient ainsi amenés à voter pour tous ceux qui les représentent au niveau national, au niveau de la représentation législative et au niveau régional. Il y aurait une cohérence globale à solliciter l'ensemble du corps électoral à ces trois niveaux (...). »*

LE MATIN (Guy Claisse) : *« La décision de faire élire l'an prochain les conseils régionaux au suffrage universel (...) constitue en réalité un événement historique, en rompant avec la tradition jacobine liée à la formation même de la nation française, imposée par la royauté et poursuivie par les républiques successives (...) La question sera dans les prochaines années, de savoir si ces assemblées devenues très politiques sauront être son contrepoids nécessaire ou si elles se transformeront en contre-pouvoir au péril de l'unité nationale. Mais on ne progresse pas sans risque... »*

LIBÉRATION (Fabien Roland-Lévy) : *« Au-delà de l'effet immédiat de ce mini-coup de théâtre, le couplage en 1986 des scrutins régional et législatif ne manque pas d'habileté. D'abord, il évite une catastrophe électorale supplémentaire probable entre les cantonales de mars et le scrutin décisif de l'an prochain. Ensuite, l'opération permettra peut-être de limiter les dégâts législatifs grâce à une sorte de synergie électorale (...) Enfin, les dirigeants socialistes espèrent faire profiter le scrutin régional de la mobilisation espérée de la campagne législative. Il s'agit bien évidemment d'un pari – ou d'un coup de bluff, selon le point de vue mais c'est un pari qui ne manque pas de chien. »*

En Auvergne

M. POURCHON EST RASSURÉ

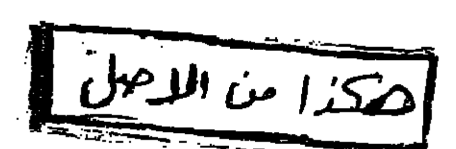
(De notre correspondant.)

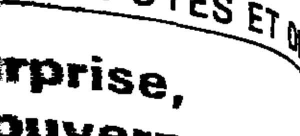
Clermont-Ferrand. – *« Adieu veau, vache, Pourchon... »*. Le ton est à l'humour dans le bureau du président du conseil régional d'Auvergne quelques heures après l'annonce du nouveau mode de scrutin pour désigner les conseillers régionaux. La petite phrase de M. Maurice Pourchon (PS) s'adresse indirectement à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui pouvait espérer s'installer à la tête du conseil régional. Elle fait référence à un coup de colère personnelle suscité par le premier projet de modification de la désignation des conseils régionaux, où il était question d'introduire la proportionnelle dans la représentation des conseillers issus des assemblées départementales *(le Monde* du 8 février).

M. Pourchon, député du Puy-de-Dôme, enterre donc la querelle, et sa menace de démissionner du poste de président des présidents de conseils régionaux tombe d'elle-même.

Au sujet de la simultanéité de l'élection des députés et des conseillers régionaux, M. Maurice Pourchon n'émet aucune réserve : *« J'étais partisan d'une date en 1987. Mais après tout pourquoi ne pas voter en même temps. Il faut que les Français s'habituent à se rendre devant les urnes en duplex comme cela est courant dans d'autres démocraties. En revanche, je souhaite un seuil de proportionnelle suffisant pour éviter les représentations groupusculaires paralysantes. »*

L. T.





CONSEILS RÉGIONAUX EN 1986

POINT DE VUE

Rien que la loi, toute la loi

Par MICHEL GIRAUD (*)

LE gouvernement se décide enfin à appliquer l'une des dispositions les plus importantes de la loi de 1982, c'est-à-dire l'élection des conseils régionaux au suffrage universel. Longtemps retardée, elle semblait reportée *sine die*.

A vrai dire, le gouvernement n'avait guère d'autre choix, malgré son évidente répugnance à organiser une consultation qui risquait de tourner à sa confusion. On se rappelle, en effet, que, dès 1982, le Conseil constitutionnel, saisi à propos de l'élection de l'Assemblée territoriale corse, l'avait déclarée conforme à la Constitution à condition que des élections fussent organisées à brève échéance dans toutes les régions et selon le même mode de scrutin.

En outre, l'affaire du décret modifiant la procédure de désignation des conseils généraux au sein des conseils régionaux n'a pas laissé au gouvernement d'autre issue. Ce projet de décret a soulevé la protestation des élus régionaux et départementaux, *y compris dans le Parti* socialiste. Il s'agissait d'un véritable tour de passe-passe destiné à frustrer l'opposition des conséquences de sa victoire aux élections cantonales : le Parti socialiste regagnait, en effet, dans les conseils régionaux ce qu'il perdait dans les conseils généraux. La ficelle, sans doute, était un peu grosse et le gouvernement a craint de s'engager en un combat juridiquement et moralement douteux. Dès lors, il ne lui restait qu'une seule solution, appliquer la loi de décentralisation.

Les déclarations du premier ministre laissent encore planer bien des ombres sur le mode d'organisation des élections législatives et des élections régionales. On sait seulement que le scrutin proportionnel sera retenu. Or, s'il est acceptable au plan régional pour refléter la diversité des forces politiques en présence, le scrutin proportionnel risque d'être désastreux au plan national car les élections législatives n'ont pas pour objectif de donner une photographie de l'opinion mais de dégager une *majorité de gouvernement*. Tel est du moins l'esprit de la Ve République. L'émiettement du suffrage peut empêcher l'émergence d'une majorité et donc affaiblir le Parlement face au président de la République. C'est à l'évidence le but recherché. Cette manœuvre sert peut-être les intérêts du Parti socialiste, elle risque fort de desservir la France.

(*) Président de l'Association nationale des élus régionaux, sénateur RPR du Val-de-Marne.

Le pouvoir prend un pari risqué

(Suite de la première page.)

Les conseillers régionaux seront élus au suffrage universel direct, le pouvoir régional deviendra réalité. Et l'on voit mal une nouvelle majorité revenir sur cet « acquis », quelles que soient les tentations de certains, au RPR notamment, qui n'a jamais caché son opposition à une telle réforme. Les socialistes pourront donc mettre à leur actif la création d'un nouvel espace de démocratie élective.

La gauche peut, enfin, trouver *là*, un moyen d'aiguiser les divisions de ses adversaires. D'abord en ravivant, chez eux, le débat entre ceux qui approuvent le principe proportionnaliste, et ceux qui le récusent. Ensuite en espérant que se développeront des batailles locales pour le contrôle des assemblées régionales, notamment sous la pression de l'extrême-droite, et cela au moment même du grand affrontement des législatives.

Diversifier les enjeux de 1986 peut être un autre avantage pour les socialistes : ne sera pas seulement mis en jeu le bilan de la gauche dans la gestion des affaires de l'Etat, mais aussi celui de la droite qui actuellement détient treize des vingt-deux présidences des conseils régionaux métropolitains.

La médaille a cependant un revers. Traditionnellement, les élections locales permettent aux électeurs de mettre en place de réels contre-pouvoirs, face à l'Etat central. Cette fois, le rejet national de la gauche — que celle-ci a toutes raisons de craindre — ne va-t-il pas rejaillir au niveau régional ? C'est en tout cas ce qu'espère la droite. Le pouvoir joue à quitte ou double : ou il limite la « casse » ou il perd tout. Mais ne vaut-il pas mieux perdre une bonne fois que dimanche après dimanche ?

Au fond, le pouvoir n'avait guère le choix : ne rien faire eût été accepter de perdre, un scrutin après l'autre, les régions qu'il contrôle. Il a préféré à ce schéma une attitude plus offensive, risquée certes, mais audacieuse.

Reste une innovation : les électeurs devront mettre deux bulletins dans l'urne, le seul précédent remonte au 21 octobre 1945 où les Français avaient élu une Assemblée, et s'étaient prononcés, par référendum, sur ce que seraient les pouvoirs de ladite Assemblée.

En outre, le fait que le mode de scrutin soit différent pour les législatives et pour les régionales est une source *supplémentaire de difficultés*, pour les états-majors des partis, comme pour les électeurs. Avec l'élection des conseils régionaux au suffrage universel, le gouvernement s'est clairement engagé dans une logique proportionnaliste, celle-ci ayant à ses yeux le mérite d'encourager, à droite, les forces centrifuges. Reste à déterminer la part de cette logique-là dans la réforme du mode de scrutin législatif, celle-ci ayant été renvoyée — le premier ministre l'a laissé entendre — au lendemain des élections cantonales.

La session de printemps du Parlement va donc être largement dominée par les débats sur les modes de scrutin. La tâche ne sera pas facile pour la majorité, *d'autant* que l'opposition espère bien trouver là, après la bataille référendaire de l'été dernier, un nouveau champ de bataille institutionnel.

THIERRY BRÉHIER.

● *M. Stasi (UDF-CDS) : « M. Le Pen est un allié objectif de M. Mitterrand ».* — Dans un face-à-face avec M. Jean-Marie Le Pen, publié dans *la Croix* du mercredi 20 février, M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, déclare notamment qu'il ne *« souhaite pas qu'au sein de l'opposition se fassent entendre les outrances du Front national parce que c'est servir la gauche. Le Pen est un allié objectif de M. Mitterrand*, dit-il, *et celui-ci pour le remercier va lui donner la proportionnelle. »*

LE VOYAGE DE M. JOSPIN DANS LE NORD

Les symboles de Pierre et les prophéties de Lionel

De notre envoyé spécial

Douai. — Dans un département tel que le Nord — histoire oblige — et avec un compagnon de voyage nommé Pierre — Mauroy oblige — tout un chacun est assuré de ne pas demeurer en panne de symboles. M. Lionel Jospin en a fait, mardi 19 février, au cours d'un déplacement d'une douzaine d'heures dans le Nord, l'expérience *diverse... et utile, par les temps qui* courent, au Parti socialiste dont il est le premier secrétaire.

Se faire présenter et soutenir les quarante candidats du PS qui brigueront les suffrages des électeurs les 10 et 17 mars prochains pour les cantonales ? M. Jospin était bien sûr venu pour cela aussi. Ce fut vite fait.

Solidement installé dans sa mairie de Lille, M. Mauroy, qu'on dit brûlant de faire « sa rentrée », s'est offert après le congrès de la FEN réuni il y a peu dans sa ville, une autre prérentrée.

Généralement peu avare de paroles, il n'avait pas de raison de déroger à cette habitude pour M. Jospin, pour *« Lionel »*. Et « Lionel » n'a pas seulement reçu la rituelle médaille d'or de la ville de Lille. Il a eu droit, en prime, à l'insistant rappel d'une bonne entente ouverte et — paraît-il — sans nuages, tout le temps que M. Mauroy fut aux affaires.

« J'ai tout fait pour servir les intérêts de la France, a rappelé, parlant de lui-même, le maire de Lille, *et tu as fait au mieux pour faciliter la tâche du premier ministre et de l'ensemble du gouvernement. »* Bref, ce fut si bien que, *« si j'avais quelque chose de plus que cette médaille d'or, je te la remettrai »*.

Symbole encore que l'exhortation, par M. Mauroy, du *« devoir de garder une mémoire »*. Celle d'un Nord laborieux, forgé, écrasé puis abandonné par ses forces vives industrielles, celle d'un peuple ouvrier avant que d'être de gauche, âpre aux luttes et amoureux du progrès.

Le maire y veille, préoccupé par la création d'une fondation du mouvement ouvrier dans les locaux *d'une vieille coopérative ouvrière* de Lille que *« fréquentèrent Jules Guesde et Jean Jaurès »*.

Le maire encore s'enthousiasme pour le Nord qui *« sait honorer son passé, mais se tourne de toutes ses forces vers l'avenir »*. Difficile cependant d'oublier que c'est l'ancien chef de gouvernement de M. Mitterrand qui déroule cette litanie du double devoir de « fidélité » aux valeurs de la gauche et de « devoir de préparation de l'avenir ». Si, par extraordinaire, l'une ou l'autre de ces exigences était oubliée... Exigences, évidences : il se pourrait bien que le livre de M. Mauroy, qui doit paraître au mois d'avril, soit intitulé *A gauche*. Tout simplement.

Belles et bonnes vérités que celles de « Pierre » pour un auditeur de choix comme M. Jospin. Beaux et bons exercices de travaux pratiques économiques autant que politiques, aussi, ces visites, à une filature d'Hellemmes relancée par le plan textile, et un contrat emploi-investissement, ou à des jeunes chômeurs en stage de qualification à Lille.

Belles et bonnes « accroches », enfin, pour une réunion publique, le soir à Douai, que ces visites de terrain. A M. Mauroy les symboles, à M. Jospin les formulations de portée plus concrète. A côté du rituel pré-électoral, bien accueilli au demeurant par une salle archicomble ; à côté de la démonstration repoussoir de la droite extrême et de l'extrême droite associées, selon le premier secrétaire, pour préparer la régression sociale et politique si elles venaient à l'emporter ; à côté aussi du refus réitéré de la *« critique étroite, hargneuse et par trop injuste »* du PCF, M. Jospin a aussi fait entendre une petite musique destinée à faire rengaine bien au-delà des 10 *et 17 mars*.

Musique bien douce aux oreilles socialistes habituées ces derniers temps à d'autres sons de cloches plus funèbres : la gauche sait *gérer, elle est en train de le prouver*, a expliqué en substance M. Jospin, elle doit le faire savoir *urbi et orbi* pour gagner les élections... et son ticket d'accès à l'avenir.

Symboles et fresque historique pour M. Mauroy, annonce plus brutalement prophétique pour M. Jospin. Le propos, finalement, qu'il procède de la méthode Coué ou de la claire conscience d'une mutation politique effectivement en gestation, issue de la crise, était le même : la gauche au pouvoir en France n'est plus vouée à l'éphémère : elle peut durer.

MICHEL KAJMAN.

Nouméa : la montée des extrêmes

III. — *La tranchée de Charles, Dick et Jacques...*

De notre envoyé spécial ALAIN ROLLAT

Le plan de déstabilisation économique de la Nouvelle-Calédonie conçu par les dirigeants indépendantistes pour essayer d'affaiblir la communauté européenne concentrée à Nouméa prévoit toute une gamme d'opérations. Les modalités doivent être réglées par M. Léopold Jorédié, le successeur d'Eloi Machoro au poste de « ministre de la sécurité » du gouvernement provisoire du FLNKS (*le Monde* des 19 et 20 février).

Nouméa. — A chacun son bunker. Depuis son arrivée à Nouméa, M. Edgard Pisani vit reclus sans sa résidence entourée de gendarmes d'élite ou de bérets rouges. Si bien que chacune de ses rares sorties en brousse ou en ville prend la dimension d'un événement. La même psychose règne apparemment à l'intérieur de l'immeuble Foch, au centre ville, dont la masse grise abrite le gouvernement du territoire. Le bureau du chef de l'exécutif local, M. Dick Ukeiwé, au dixième étage, est lui aussi protégé par des hommes armés : un CRS posté en permanence sur le palier surveille la sortie des ascenseurs, et, dans la salle d'attente, un vigile porte ostensiblement un revolver à la ceinture.

C'est là que bat le cœur de la résistance anti-indépendantiste, dont le sénateur *mélanésien, nouvelle* vedette du groupe RPR du Palais du Luxembourg, est devenu la figure de proue. Qu'il a fait du chemin le petit instituteur de Lifou ! Où est le temps où il militait à l'Union calédonienne, à l'époque où son adversaire d'aujourd'hui, M. Jean-Marie Djibaou, était encore au séminaire ? Qu'il est loin le temps où les caldoches les plus conservateurs le tenaient pour un dangereux extrémiste, parce qu'il allait à Hanoï, en 1958, envoyé par le gouvernement territorial pour exalter la lutte du peuple vietnamien et prédire pour bientôt la libération du peuple canaque ! Depuis les élections du 18 novembre, M. Dick Ukeiwé a renforcé la légitimité de son combat politique contre l'indépendance en donnant à son parti, le Rassemblement pour *la Calédonie dans la* République, la majorité absolue à l'assemblée territoriale.

Le dispositif mis en place par ses amis politiques du RPR a été parachevé. M. Bernard Pons est venu début décembre tracer les plans de cette tranchée. M. Charles Pasqua vient de constater au cours de sa visite d'inspection que tout est paré. Les experts de l'état-major du mouvement chiraquien se relaient à Nouméa. Un ancien préfet, M. Jacques Chartron, spécialiste des questions électorales, est venu pour préparer le prochain scrutin d'autodétermination. Directeur adjoint du cabinet de M. Jacques Chirac à l'Hôtel de ville de Paris, M. Daniel Naftalski a fait bénéficier M. Ukeiwé des compétences acquises de 1975 à 1978 en qualité *de directeur* de cabinet du haut-commissaire de la République en Polynésie française, puis successivement de 1978 à 1980 au cabinet du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud, et de 1980 à 1981 au cabinet du premier ministre Raymond Barre.

L'état-major du RPR aux commandes

M. Naftalski a pris une part importante à l'élaboration du contre-projet opposé par le président du gouvernement au plan d'indépendance-association défendu par M. Pisani. Et, depuis deux semaines, M. Yves Fromion, ancien directeur de cabinet de M. Pons, est devenu le bras droit de M. Ukeiwé. L'état-major parisien du RPR, sous le contrôle de M. Pasqua, dirige les opérations. Le président du groupe RPR du Sénat a répété les consignes : il faut contraindre M. Mitterrand à battre en retraite, comme l'opposition nationale y est parvenue dans la guerre sur l'école privée, ou, à défaut, faire durer jusqu'aux élections législatives de 1986

M. Ukeiwé cherche donc à gagner du temps et multiplie les préalables à toute rencontre avec M. Pisani.

Que M. Chirac et ses lieutenants parisiens se substituent ainsi au *député RPR du territoire*, M. Jacques Lafleur, n'a pas de quoi surprendre. N'est-ce pas sous l'amicale pression du maire de Paris que le Rassemblement pour la Calédonie, fondé en 1977 par M. Lafleur, s'est métamorphosé en juillet 1978, à l'occasion d'une visite à Nouméa de l'ancien premier ministre, en Rassemblement pour la Calédonie dans la République, pôle territorial du RPR ? Si M. Lafleur, que certains de ses amis politiques trouvent parfois trop modéré, a de temps en temps des états d'âme, cela ne dure guère. Le député RPR n'a pas donné suite à son intention de renoncer à la présidence du RPCR. Le succès des dernières manifestations auxquelles il a convié la population de Nouméa l'a moralement réconforté. Il a défilé récemment, écharpe tricolore sur la poitrine, bras dessus, bras dessous avec MM. Pasqua et Ukeiwé au centre de la ville.

L'attachement au « Caillou »

Cette radicalisation ne correspond pas, cependant, au sentiment moyen de la communauté caldoche, au sein de laquelle l'attachement au « Caillou » est plus fort encore que celui qui s'est récemment manifesté à l'égard de la métropole. Ce qui inquiète par exemple le porte-parole du gouvernement de M. Ukeiwé, M. Yves Magnier, océanologue de formation, membre de fraîche date du RPCR, et dont l'arrière-grand-père était postier à Canala, c'est moins la perspective de l'indépendance que l' *« idéologie »* du FLNKS : *« Tjibaou est un dicateur en puissance,* dit-il. *Comment le pouvoir peut-il appuyer une telle minorité et prétendre nous imposer de Paris un tel choix ? »*

Patron d'une chaîne de grands magasins, M. Gabriel Barrau, qui appartient à l'une des plus vieilles familles du territoire, dit à peu près la même chose : *« L'essentiel pour nous, qui avons tout investi ici, c'est de continuer à pouvoir travailler en paix. M. Tjibaou est-il l'interlocuteur valable ? »*

Le consensus caldoche se nourrit de certitudes aussi vieilles que la colonisation : les Canaques ne sont pas mûrs pour l'indépendance ; de toute façon, pourquoi parler de peuple canaque, alors qu'il n'y a jamais eu que des clans antagonistes ; les traditions coutumières qui imprègnent si fortement tous les Mélanésiens sont absolument incompatibles avec les conceptions occidentales du travail, etc. Chaque caldoche dispose d'un stock inépuisable d'exemples : *« Ici, le pouvoir économique est ouvert à tous,* dit M. Magnier, *mais on ne peut forcer les gens à travailler. »*

Certains cherchent toutefois des formules de compromis entre les positions extrêmes du FLNKS et cellesdes anti-indépendantistes. Dans les observations qu'elle a transmises à M. Pisani au nom des organisations professionnelles, la chambre de commerce et d'industrie récuse la notion d'indépendance canaque, mais elle ne rejette pas toute forme d'indépendance : *« Nous pensons,* écrit-elle, *que, dans le cadre de la recherche d'une indépendance, d'autres modèles pourraient exister ;*

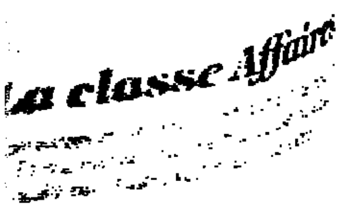
« 1) *Une indépendance pluri-ethnique et multiraciale calédonienne, reconnaissant à tous les habitants de ce territoire, sans distinction de races ou de religions, les mêmes droits et les mêmes devoirs politiques, les mêmes garanties à la sécurité de leurs biens, de leur personne et de leur droit au travail ;*

« 2) *Une indépendance fédérale du type suisse, dans laquelle serait consacrée l'égalité des droits et des devoirs politiques de tous les citoyens, dans laquelle serait reconnue une très large autonomie à l'échelon des régions, mais une unicité à l'échelon de l'organisme fédéral ;*

« 3) *Enfin, si l'on considère que le problème calédonien risque de faire tache d'huile pour tout ce qui constitue l'outre-mer français, y compris la Corse, pourquoi ne pas rechercher une solution globale pour tout cet outre-mer en créant une structure d'accueil pour le cas où ces territoires français accéderaient eux aussi à l'indépendance ? »*

Dans le plan qu'il doit remettre au gouvernement avant la fin du mois de mars, M. Pisani s'inspirera-t-il de telles propositions pour tenter de sortir de l'impasse ?

FIN



société

« TOUCHE PAS A MON POTE »

Des antiracistes s'affichent

« *Touche pas à mon pote* ». Inscrit sur un autocollant ou un badge en forme de main, ce slogan, symbole de solidarité, est celui de l'association SOS racisme. Quelques mois après sa création par quelques étudiants français et immigrés de la seconde génération, ce mouvement a su s'attirer la sympathie de personnalités diverses. Bernard-Henri Lévy, Coluche, Marek Halter et le Père Christian Delorme, l'animateur de radio Pierre Douglas, se sont assis à côté d'Emmanuel, de Harlem, de Fatima et de leurs amis, mardi 19 février à Paris, pour présenter leurs objectifs.

« *Touche pas à mon pote* » a fait son apparition à l'automne 1984, au moment du tour de France antiraciste des jeunes immigrés à mobylette. Le mouvement, qui s'est structuré en association, voudrait « *submerger la France de la haine et du racisme* » de son petit badge à la main ouverte, dont 30 000 exemplaires ont déjà été vendus en quatre mois, en particulier dans les lycées.

Ses animateurs prennent la parole pour « *dénoncer une idée bête qui peut devenir dangereuse* » et affirmer qu'ils sont heureux de vivre dans une société « multicolore ». Le Père Delorme, organisateur de la Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983, s'est félicité de cette initiative en soulignant que « *tous, nous sommes déjà culturellement des métis* » ; Coluche a assuré que « *ceux qui se croient français se trompent* ».

« *Touche pas à mon pote* » refuse de mettre son combat au service d'une quelconque idéologie ou tendance politique. Mais ses animateurs veulent que les antiracistes cessent de « *raser les murs* » et « *s'affichent* » enfin. Ils souhaitent diffuser l'information sur le racisme au quotidien et les moyens de bien vivre ensemble, interpeller la classe politique. SOS racisme diffusera pour cela un bulletin régulier et étendra son réseau de répondeurs téléphoniques déjà implanté dans plusieurs villes de France. L'association organisera le 27 avril une fête musicale à Paris et prévoit pour l'automne prochain la tenue d'états généraux de la jeunesse pour une société pluriethnique.

Dans l'immédiat, elle soutient le meeting contre le racisme organsé par l'Union des étudiants juifs de France le 21 février à Paris et auquel doivent participer des personnalités comme MM. Bernard Pons (RPR), Bertrand Delanoë (PS), Gérard Depardieu et Michel Hidalgo. Enfin, SOS racisme souhaite réunir des juristes dans un « comité d'éthique » afin de proposer une réforme de la législation.

★ **SOS racisme, 19, rue Martel, 75010 Paris, tél. : 246-53-52.**

LIBRES OPINIONS

La bouilloire et la locomotive

par MAREK HALTER (*)

« UN vieux bédouin est chassé de sa tente par le chemin de fer qui traverse l'oasis. Durant des mois, assis dans la poussière, il regarde la locomotive qui passe en sifflant. Un jour, un ami de la ville l'invite à prendre le thé. En entendant la bouilloire siffler, le vieux bédouin la frappe de sa canne en disant : Ces engins-là, il faut les briser quand ils sont encore petits. »

Ainsi du racisme, il n'est jamais trop tôt pour commencer à le combattre. Mais comment ? Eternelle question que chaque génération se pose à son tour. Opposer la violence à la violence, c'est conforter l'idéologie et les procédés de ceux-là mêmes qu'on combat. Expliquer, enseigner, c'est attribuer des pouvoirs démesurés à la raison dont on sait, pourtant, qu'elle ne gouverne pas seule le cœur des hommes. D'ailleurs, les racistes primaires ne raisonnent pas. Ils sont portés par des passions, des désirs cachés et troubles que l'enseignement n'atteint pas. Quant aux racistes pervers, ces politiciens, ces intellectuels qui nourrissent et entretiennent la haine au profit d'une ambition, d'une carrière, ils ne veulent ni écouter ni savoir.

En temps normal, une société prospère et relativement équilibrée peut, sans se corrompre, supporter les germes du mal qui l'habitent. Mais, survienne une crise culturelle, économique ou politique, et ce mal qui végétait faute d'un terrain favorable à son expansion, soudain se déclare, se développe...

Or l'Europe entière est, aujourd'hui, contaminée. La Suède libérale, l'Angleterre démocratique, l'Allemagne, ont plus ou moins brutalement chassé « leurs » immigrés, interdit leurs portes aux réfugiés.

En dépit des bulldozers communistes à Vitry, des manifestations fascistes à Dreux et des meurtres racistes à Lyon, Marseille etc., la politique des gouvernements français en la matière demeure sans doute la moins inhumaine. La France doit cependant affronter une difficulté supplémentaire : l'existence du parti d'extrême droite, xénophobe et raciste, le plus important d'Europe. Ce parti place beaucoup de Français devant un dilemme : exiger sa dissolution, au mépris des règles de la démocratie, ou lui permettre de répandre le mal qui pourrait, à la longue, être fatal à la démocratie.

Aujourd'hui la lutte contre le racisme ne concerne plus exclusivement les minorités interessées, elle a rejoint la lutte pour la défense de la démocratie et concerne le pays tout entier.

Si chaque génération se pose la question de savoir comment combattre le racisme, chaque génération invente à son tour une réponse. Celle de la jeunesse qui monte et écarte ses aînés – les désespérés de la révolution, les déçus des idéologies et les poseurs de bombes, – n'est ni politique ni guerrière. Elle est éthique. Elle ne s'adresse pas à la peur de l'autre, elle ne s'adresse pas non plus uniquement à sa raison. Elle s'adresse à sa conscience, cette conscience que le fascisme dénonce comme « une mutilation de l'homme ».

« Parler aux nazis », fut le mot d'ordre de la première étape dans la résistance du ghetto de Varsovie. Parlez aux racistes ! recommandent aujourd'hui ces jeunes dont le badge est une main ouverte et tendue.

Le Vieux Livre enseigne que Dieu a créé le mal et son antidote, la Loi. L'antique morale si longtemps délaissée, décriée, qui commande l'amour, l'égalité entre les hommes et la foi dans le verbe, ressurgirait-elle en cette fin de siècle comme l'unique rempart contre la mort de l'âme ?

Ils parlent donc ces jeunes et font parler les autres.

Je ne sais pas si leur engagement, massif et spontané, portera ses fruits. Ils ont, en tous les cas, le mérite de réintroduire dans notre société un peu d'espoir en l'homme. Car, mieux que quiconque, ils ont compris que, chaque fois qu'on excluait l'un d'entre nous, on tuait quelque chose en nous.

(*) *Ecrivain.*

L'EXPULSION DE RÉFUGIÉS AFGHANS

M. Jacques Baumel (RPR) : le gouvernement a délibérément violé les droits de l'homme

M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, a estimé, mardi 19 février, que le gouvernement a « *délibérément violé les droits de l'homme* » en expulsant, vendredi dernier, une famille afghane vers l'Iran (*le Monde* daté 17-18 février). Dans une question écrite au premier ministre, M. Baumel affirme qu'« *aucune raison administrative ne peut justifier une décision d'une telle brutalité, indigne de notre pays* ». Le député des Hauts-de-Seine a qualifié de « *scandaleuse* » l'expulsion de cette famille, « *refoulée de force par dix-huit policiers vers Téhéran, c'est-à-dire la prison ou vers la mort* ».

« *Je m'étonne que le gouvernement, qui ne manque jamais d'invoquer le droit d'asile politique, souvent au profit de nombreux terroristes étrangers réfugiés en France, ait aussi délibérément violé la défense des personnes en danger et les droits de l'homme, tels qu'ils ont été définis par l'Acte final d'Helsinki* », conclut le député.

JUSTICE

TROIS ARMÉNIENS AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

Les accusés nient toute participation à l'attentat d'Orly

Dans ce théâtre en rond qu'est par sa configuration le prétoire de la salle des assises du Val-de-Marne au palais de justice de Créteil, le procès des trois accusés qui ont à répondre de l'attentat d'Orly commis le 15 juillet 1983 et revendiqué le même jour par l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), a dès sa première journée, mardi 19 février, montré ses ambiguïtés. En effet, Varoujan Garbidian, aussi bien qu'Ohannès Semerci et Soner Nayir ont fait savoir qu'ils ne reconnaissaient « *absolument pas* » avoir participé « *soit directement, soit indirectement* » à la mise en œuvre de cette explosion qui fit huit morts et cinquante blessés.

La suite dira comment ils entendent le démontrer et comment, tout en se proclamant des défenseurs ardents de la cause arménienne, ils pourront réfuter les charges de l'instruction et de l'accusation. Mais dans le même temps, en révélant ce que sera leur stratégie, leurs défenseurs ont déjà signifié qu'ils entendaient mettre en cause, tout à la fois, le gouvernement français et la manière dont avait été menée une enquête qui devait aboutir à un double procès, l'un déjà jugé en correctionnelle à Créteil (*le Monde* des 13 et du 23-24 décembre 1984), l'autre aboutissant pour leurs clients d'aujourd'hui à une affaire d'assises.

Les raisons de la mise en cause du gouvernement français ont été clairement explicitées par Me Jacques Vergès, avocat de Garbidian, qui avait fait citer comme témoin M. François Mitterrand, président de la République, ainsi que MM. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, Gaston Defferre et Joseph Franceschi, respectivement ministre de l'intérieur et secrétaire d'Etat à la sécurité publique, au moment des faits, sans oublier M. Haroun Tazieff. Car, naturellement, aucune de ces personnalités n'avait déféré aux convocations, les membres du gouvernement ne pouvant témoigner en justice sans une autorisation spéciale prise en conseil des ministres.

Pourquoi les avoir fait citer et pourquoi vouloir les entendre ? Pour Me Vergès, la raison était fort simple : ceux, a-t-il dit en substance, que vous avez à juger sont considérés comme les membres d'une association de malfaiteurs, en l'occurrence l'ASALA. Or, le président de la République et les membres du gouvernement dont nous demandons le témoignage sont entrés, à une époque, en négociation avec cette même organisation. Un de ses membres arrêtés il y a quelques années à deux reprises, a été chaque fois libéré.

Il fut un temps où ces mêmes personnalités ont exprimé leur opinion sur la question arménienne et cette opinion, selon Me Vergès, allait exactement dans le même sens que celle des membres de l'ASALA, c'est-à-dire obtenir de l'Etat turc une reconnaissance du génocide des Arméniens perpétré en 1915. Ils ont dit que c'était un crime imprescriptible. Alors aujourd'hui, demande Me Vergès, nous voudrions savoir d'eux ce qui les amène à tenir pour association de malfaiteurs une organisation dont ils approuvaient l'objectif principal.

L'ennui, c'est que, du côté de la défense, on a oublié de faire connaître aux parties civiles le nom de tous ces témoins que l'on voulait faire entendre par la cour d'assises ; du même coup, les parties civiles, en application du code de procédure pénale, sont fondées à refuser les auditions. Elles n'ont pas manqué de le faire. Dès lors, seul le président, M. Jean Saurel, peut maintenant décider de les faire entendre, à titre de renseignement. Il a fait savoir qu'il en déciderait ultérieurement.

La seconde escarmouche

Telle fut la première escarmouche. Une seconde suivit. Cette fois, la défense demandait carrément le renvoi du procès. Pourquoi ? Parce que, disaient tout à la fois Mes Vergès, Christiane Bourguet et Michel Zavrian, l'attentat d'Orly a entraîné l'interpellation, dès le 18 juillet 1983, d'une cinquantaine de personnes. Ces interpellations avaient une même origine, une note de la Direction de la surveillance du territoire (DST) qui informait la brigade criminelle de l'existence dans la région parisienne de tout un réseau arménien implanté par l'ASALA. Cette note précisait même que ce réseau avait deux branches, l'une militaire chargée de l'action et dirigée par Varoujan Garbidian, l'autre politique animée par Roobik Avanessian.

Or, si Garbidian se retrouve accusé, aujourd'hui, devant la cour d'assises, Avanessian, lui, déféré au tribunal correctionnel avec cinq autres des interpellés, a été relaxé par cette juridiction. Mais pour quelle raison ? C'est ce que la défense voulait savoir. Car, après tout, disait-elle, si Avanessian, présenté par la DST comme le chef politique, a été relaxé, rien ne dit que la même information, qui présentait Garbidian comme un chef militaire, a plus de valeur. Or, aujourd'hui, Roobik Avanessian a, depuis sa relaxe, été l'objet d'un arrêté d'expulsion et l'on ne sait où il se trouve. Il conviendrait donc de le rechercher et de renvoyer le procès, en attendant qu'on l'ait trouvé. De surcroît, n'était-il pas indispensable aussi d'entendre ceux qui furent condamnés en correctionnelle et qui, de toute manière, étaient liés, eux aussi, aux activités de l'ASALA ?

La cour a estimé qu'elle n'était pas en mesure, dès cette première journée, d'apprécier le bien-fondé de pareilles exigences. Elle avisera donc ultérieurement. Mais il est, d'ores et déjà, entendu que le jugement du tribunal correctionnel, ainsi que les notes d'audience prises lors des débats, et qui se terminèrent par cinq condamnations à des peines de prison et par la relaxe d'Avanessian, seront versés aux débats de la cour d'assises.

Un idéaliste passionné

Ces incidents menés allégrement mais sans excès ni outrance ont paru intéresser un jury dans lequel siègent six femmes et trois hommes. Comme l'a intéresssé aussi la découverte de ces trois accusés qui devaient ensuite exposer ce que fut leur vie.

Des trois, Varoujan Garbidian, né en 1954 en Syrie, d'origine arménienne, est l'aîné. C'est aussi le plus assuré et selon le mot du psychiatre qui l'a examiné « *un idéaliste passionné* ». Il parle d'ailleurs pour tous quand il déclare d'entrée : « *Nous sommes les enfants d'un peuple dispersé, privés de notre patrie et condamnés à vivre là où nous pouvons trouver du travail.* »

Garbidian n'est arrivé en France qu'en janvier 1983. Jusque-là, il vécut en Syrie et au Liban où il fut soldat de l'armée syrienne. Mais ce Liban qu'il a connu était celui de la guerre, des bombardements, des atrocités quotidiennes. Il raconte avec beaucoup de détails les horreurs de ce temps-là. Il dira aussi que, dès son enfance, il fut nourri par les récits de son grand-père rescapé du génocide de 1915 et hanté par le devoir sacré de la vengeance alors que sa grand-mère, elle, « *vraie croyante* » rejetait une pareille idée. Mais il ajoute : « *Devant le tribunal de Dieu si quelqu'un nous demande pourquoi on a assassiné des Turcs, ne pourrons-nous pas exiger qu'on mette en regard la mort d'un million cinq cent mille des nôtres ?* »

Ohannès Semerci n'a pas la même assurance. Mais, lui aussi, a parlé de son enfance à Istanbul, de la difficulté qu'il y avait à vivre là-bas quand on est un jeune Arménien. C'est pourquoi il a quitté la Turquie pour devenir élève au séminaire arménien de Jérusalem. C'était dans les années 1975-1976, et Semerci en ce temps-là n'avait qu'une idée en tête : le sacerdoce. Et puis son père malade ayant gagné la France où il devait mourir, il vint le rejoindre en 1979 avec sa mère et sa sœur. Il travailla dans la confection, apprit ensuit le métier de sertisseur de pierres précieuses et, finalement, son employeur ayant dû déposer son bilan, il se retrouva au chômage. On lui avait accordé le statut de réfugié politique et l'avocat général n'a pas manqué de relever que l'octroi de ce statut implique l'engagement par celui qui en bénéficie de ne pas recourir à la violence politique ni par les actes ni par la parole.

Soner Nayir a beaucoup de points communs avec Semerci : l'âge d'abord, vingt-quatre ans, l'enfance en Turquie, la fréquentation, par lui aussi, du séminaire arménien de Jérusalem. C'est en raison de cet épisode commun dans leur vie qu'ils devaient en France se retrouver et sympathiser. Tous deux parlent plus volontiers que Garbidian de leurs états d'âme. L'expert dira à leur propos que ce sont « *des adolescents prolongés, dépassés par l'importance de ce qui leur arrive* ». Ainsi on attendait des terroristes et voilà des séminaristes. Les cours d'assises n'ont pas leurs pareilles pour déconcerter.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

« Le problème arménien a été abordé du mauvais côté »

estime le premier ministre turc

De notre correspondant

Ankara. – Le chef du gouvernement turc, M. Turgut Ozal, préconiserait-il la révision de la thèse officielle relative à la « *question arménienne* » ? C'est ce que laissait entendre une manchette du quotidien d'Istambul *Gunes*, en date du 13 février, figurant au-dessus d'un entretien avec le premier ministre. Celui-ci y critiquait l'« *approche erronée* » qui a jusqu'à maintenant prévalu sur le sujet (1).

Interrogé par nos soins, M. Ozal affirme, certes, qu'« *il n'est pas question d'un changement d'approche* » et écarte toute idée de revendication territoriale par une quelconque nation arménienne (*le Monde* du 20 février).

Une partie des propos qu'il a tenu, au quotidien *Gunes* prête cependant à réflexion. « *Jusqu'à maintenant*, a déclaré notamment M. Ozal, *le problème a été abordé du mauvais côté. C'est pourquoi les thèses présentées au nom de la Turquie se sont heurtées à une impasse. Qui plus est, ces thèses n'ont pas pu être suffisamment expliquées à l'opinion mondiale, alors que les Arméniens ont pu faire croire, grâce à la publication de milliers de livres et à la propagande, qu'un massacre avait eu lieu.* » Il estime qu'on ne peut se contenter de redire que « *ces allégations sont fausses* » et que « *s'il y a eu massacre, c'est la population turque qui en a davantage souffert* ».

M. Ozal, par ailleurs, critique la presse turque lorsqu'elle titre « Terrorisme arménien » et semble ainsi imputer le phénomène terroriste à toute la communauté arménienne. « *Le cœur de nos compatriotes arméniens*, affirme-t-il, *bat comme le nôtre. Nos compatriotes souffrent autant que nous tous des menées terroristes.* »

Ces propos prennent toute leur valeur lorsque l'on sait que de nombreux Turcs favorisent l'idée d'un dialogue entre les intellectuels turcs, les intellectuels arméniens de Turquie et ceux de la diaspora en vue d'une meilleure compréhension réciproque. Tel est également l'avis de M. Sivasliyan, du journal arménien *Jamanak* d'Istanbul, qui préconise qu'« *on cherche des portes de sortie en dehors de la politique* ».

ARTUN UNSAL.

(1) NDLR. – Pour Ankara, ce que la conscience universelle dénomme « *le génocide des Arméniens* », en 1915, n'a pas eu lieu. Selon la version turque, les « comités révolutionnaires arméniens », profitant de ce que l'Empire ottoman était entré en guerre contre l'Entente anglo-franco-russe, se seraient entendus, avec le tsar pour attaquer les armées de Constantinople sur leurs arrières, multipliant les atrocités et les meurtres contre les populations de l'Est anatolien. Le gouvernement Jeune Turc, formé en 1913, aurait, alors, décidé « *d'agir* », selon la formulation officielle. Cette action aurait provoqué la mort de trois cent mille personnes (et non un million et demi, comme le soutiennent les Arméniens).

● *Sécurité renforcée autour des installations militaires.* – M. Charles Hernu, ministre de la défense, a donné l'ordre, mardi 19 février, de renforcer les mesures de sécurité de toutes les installations militaires du territoire, après l'attentat perpétré dimanche 17 février contre la caserne Grossetti, à Ajaccio. D'autre part, le général commandant la 55e division militaire territoriale (Corse) « *a sanctionné pour négligence le sous-officier qui était de permanence le 17 février lors de l'attentat* », revendiqué par l'ex-FLNC.

RELIGION

LA NOMINATION DU PÈRE GELLARD COMME PROVINCIAL DES JÉSUITES

Humour et discrétion

Le nouveau Provincial des jésuites français, le Père Jacques Gellard, partage au moins deux qualités avec le préposé général Peter-Hans Kolvenbach, qui l'a nommé à cette charge : la discrétion et l'humour.

Discrétion : puisqu'il ne remplacera pas le Provincial actuel, le Père Henri Madelin, avant six mois, Jacques Gellard se refuse à toute déclaration publique. *Humour* : lorsqu'on le félicite de sa promotion comme premier jésuite de France, il récuse et l'idée de promotion et celle de félicitations. A l'écouter, il s'agirait plutôt de lui offrir des condoléances devant un nouveau fardeau à porter...

Mais l'humour cache en fait l'humilité d'un homme qui est parfaitement armé pour assumer cette nouvelle charge. Tout comme le Père Kolvenbach est moins extraverti que le Père Arrupe, le Père Gellard est sans doute moins brillant, de façon ostentatoire, que le Père Madelin. Ou, plutôt, il brille par l'*understatement* (litote) cher aux Anglo-Saxons. Ce qui n'est guère étonnant chez quelqu'un qui a passé cinq ans dans une université américaine.

« Un travail de pionnier »

Né à La Baule (Loire-Atlantique) il y a cinquante-trois ans, Jacques Gellard a un solide parcours intellectuel derrière lui, même pour un jésuite ! A la suite des treize années de formation classique, une licence ès-lettres de la Sorbonne et des licences de philosophie et de théologie, il se spécialise en sociologie, d'abord à Rome, pendant un an, puis à l'université de Chicago, où il obtient un doctorat (Ph. D) en sociologie. Cette spécialité, qu'il enseignera d'abord aux novices jésuites à Chantilly puis aux étudiants de l'Institut catholique de Paris, donnera à Jacques Gellard la largeur de vue et la compétence nécessaires pour réaliser au mieux l'inculturation entreprise par la Compagnie de Jésus depuis le concile Vatican II, c'est-à-dire l'insertion du message chrétien dans la culture ambiante.

Nommé président du Centre Sèvres, centre de recherche et de formation philosophique et théologique des jésuites en France, en 1979, Jacques Gellard a contribué, par son enseignement et ses publications dans le domaine de la sociologie religieuse, à l'*aggiornamento* des ordres religieux.

Choisi comme consulteur par Henri Madelin, il a récemment réalisé plusieurs voyages à l'étranger, et il était un des délégués de la province de France à la congrégation générale de septembre 1983 qui a élu le Père Kolvenbach comme préposé général. Celui-ci a rendu hommage, du reste, lors de sa venue à Paris en janvier, à « *la spécificité de qualité de la province jésuite de France, qui ne dépend pas du nombre ni de la surface de l'Hexagone, mais d'un certain nombre d'initiatives* », parmi lesquelles « *un travail de pionnier dans l'ordre de la réflexion et de la recherche* ». Un hommage qui vise parfaitement le Père Gellard.

ALAIN WOODROW.

هكذا من الاصل



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Brazil

Un archange frisé, à cheval sur une chanson, un chirurgien dingue, des plombiers syndiqués : tout explose, les bombes et les rires. L'humour ravage.

Un film de Terry Gilliam

BURLESQUE TERRIBLE

CELA se passe quelque part sur la Terre, au moment de Noël. Le ministre de l'information est interviewé à la télévision. Aux vitrines des magasins, les petits écrans multiplient son sourire apaisant. D'un coup, tout saute dans un éparpillement de verre, de câbles, dans un nuage de fumée noire. C'est le temps du terrorisme quotidien. Treize ans que ça dure. « *Simple chance de débutants* » pérore le ministre, dont l'image de guingois sur les postes renversés continue à rassurer les foules absentes.

Un archange frisé vole dans le ciel bleu, à la rencontre de sa blonde bien-aimée. Une musique céleste joue un air entraînant autant que fameux : *Brazil*.

C'est ainsi que commence *Brazil*, le film de Terry Gilliam, l'élément américain des Monty Python — fêlés anglais, auteurs de *Sacré Graal*, de *la Vie de Brian*... De plus, le coscénariste est Tom Stoppard, auteur dramatique *(Rosencranz et Guildenstern sont morts, Travesties)*, héritier de Lewis Carroll, frère de John Lennon, chef de file d'un humour sec, casseur de langage.

Le « quelque part » de Terry Gilliam est très britannique. Un royaume de l'absurde aux solides traditions, dont les sujets résistent tant bien que mal à l'emprise d'une bureaucratie boursouflée. Le siège social en est un ministère de l'information, colossal bâtiment mussolinien, inspiré par *Metropolis*. Des milliers d'employés s'y activent à des tâches parfaitement inutiles, et branchent *Casablanca* sur l'écran de leur ordinateur dès que le sous-chef a le dos tourné.

Parmi eux, l'archange — Jonathan Pryce. Il n'est frisé que quand il rêve. Eveillé, il supporte ses cheveux qui se font rares, la bureaucratie, le sous-chef et, avec quelque agacement, une mère abusive soumise à un chirurgien esthétique spécialiste du lifting musclé. L'ange, le vrai, est plombier indépendant, donc hors la loi (c'est Robert De Niro), poursuivi par les plombiers syndiqués et une police particulièrement redoutable.

Dans les clapiers crasseux qui servent d'appartements aux habitants de ce « quelque part », des hommes sans visage, en uniforme de miliciens-cosmonautes, surgissent. En un tournemain, ils découpent dans le plancher un cercle, par lequel ils passent une perche. Ils glissent jusqu'au clapier d'en dessous, et dans un même mouvement dont l'efficacité est le fruit de la routine, tombent sur un homme, l'enferment dans une combinaison-cagoule, l'emmènent, non sans avoir fait signer un papier à la famille...

Terry Gilliam travaille avec les Monty Python depuis 1968. Education indispensable pour faire du burlesque sur le terrorisme. On rit, alors que des enfants dans un terrain vague sinistre jouent à la police, alors qu'une bombe dans un grand magasin disperse des lambeaux sanguinolents sur les rayons, alors que, dans un restaurant à moitié détruit, le maître d'hôtel isole avec un paravent précieux les tables épargnées, pour que les dîneurs ne soient pas incommodés.

Les monstres se bousculent, les gags se carambolent, énormes, épouvantables. Si épouvantables que l'on frise le rejet, si énormes que le rire gagne. On est submergés. Le film n'évite pas le piège du trop ; d'ailleurs il est bien trop long. Malgré de belles idées, à la fin, il tourne en rond dans son système. C'est son seul défaut.

C. G.

L'AMÉRICAIN DE LONDRES



TERRY GILLIAM a la bonne bouille, le look débraillé, l'estomac confortable de l'adolescent prolongé jusqu'à quarante-cinq ans, son âge. Fils d'un charpentier des studios de Hollywood, dessinateur de l'écurie Kurzmann — fondateur de Mad, *père de la BD moderne — après son service militaire et un passage à* Pilote, *Terry Gilliam s'installe à Londres. Naissance des Monty Python.*

Télévision et cinéma. Terry Gilliam travaille en groupe et réalise seul Jabberwocky *et* Time Bandit. Brazil, *ce pourrait être, écrit-il,* « un pays lointain gorgé de chaleur et de lumière. Une chanson lancinante. Une certaine idée du bonheur. Une chute libre dans le néant, pour oublier la mort de tout espoir »...

Terry Gilliam est un libertaire, un iconoclaste qui laisse éclater des colères sardoniques. Un moraliste ?

« Peut-être, *dit-il*. J'aime bien les contes moraux. Les contes de fées, *Candide*, *les Voyages de Gulliver*... Aujourd'hui, peu de gens en écrivent. Lenny Bruce est un modèle de moraliste en colère, comme la plupart des comiques. Mais le film n'est pas seulement burlesque. Sinon, il n'y aurait pas de morts... J'ai été très critiqué pour les scènes du restaurant et du grand magasin. Le film était terminé quand l'IRA a posé des bombes chez Harrod. Et c'était comme dans le film : deux heures après, les clients reprenaient leurs achats... Les Anglais sont comme ça.

— *Plus violents que les Américains ?*

— Je ne crois pas. Sauf au moment des finales de football, qui sont leur seule soupape, avec l'humour. Le burlesque anglais est rarement subtil et toujours méchant. L'humour est une tradition qui bouscule... Peter O'Toole a participé à une campagne sur la famine en Ethiopie. A Dublin, il a dit le texte de Swift, qui recommande aux misérables affamés de manger leurs enfants... Le scandale a été terrible. Les Irlandais adorent Swift mais ne le lisent pas. Ou peu.

— *D'où vient cette tradition ?*

— D'une manière générale, les hommes veulent rire de la mort. Les Anglais possèdent, en plus, le don de rire d'eux-mêmes. Ils ont un tel sens de leur identité qu'ils peuvent se le permettre. C'est ce qui les fait durer. Ils ont confiance en eux. Quand j'étais enfant, je me moquais de Dieu. Pas par esprit de sacrilège. Je pensais que Dieu était assez fort pour ne pas en être atteint. S'il est une créature qui a besoin de protection, comment garder la foi !

— *La manière de vivre en Angleterre vous a servi de modèle ?*

— Non. Le film est fondé sur mon expérience personnelle et elle s'est faite aux Etats-Unis. Les personnages paraissent anglais parce que les acteurs le sont. A l'exception de Robert De Niro, qui est venu parce que c'est un ami. On pourrait dire qu'il représente le pionnier américain individualiste... En tout cas, c'était plaisant de lui faire quitter ses rôles de névrosé pour lui faire jouer un héros positif.

— *Vous détestez les chirurgiens esthétiques ?*

— Ils sont le résultat de la vanité féminine. C'est très américain de vouloir changer les choses. Les Américains pensent qu'ils contrôlent le monde. Ils forment, c'est vrai, la nation la plus puissante, et ils sont parano comme s'ils étaient sans défense. Les personnages de femme viennent aussi de mon expérience, je les connais. Il y a deux semaines, j'étais à Los Angeles pour une remise de prix. La moitié des femmes présentes étaient liftées, des monstres. Les monstres ne me font pas peur, et les miens ne sont pas plus grotesques que chez Fellini ou chez Grosz.

— *Ce sont vos références ?*

— Et Goya, Magritte, Max Ernst, Bosch. Et Kurosawa, Bergman, Orson Welles, Tex Avery, Woody Allen. Et Dostoïevski, Kafka, Gogol...

— *Comment jugez-vous le terrorisme ?*

— J'aurais bien voulu être révolutionnaire, mais je n'ai pas trouvé de révolution fondée sur le rire.

— *Dans votre film, le terrorisme est utile à l'Etat pour maintenir une perpétuelle surveillance...*

— Vous savez, l'URSS existe parce que les Etats-Unis en ont besoin. Et vice versa, sans doute. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Sheila

FACE AU PUBLIC

Les couettes, le cœur de midinette, les chansonnettes, le label pour jupes et chemisettes, c'était hier. L'école est finie place au spectacle.

EN novembre 1962, Annie Chancel, fille d'un marchand de bonbons ambulant et chanteuse dans un orchestre amateur, est engagée par l'auteur-compositeur Claude Carrère. Celui-ci la baptise d'un prénom simple et populaire que la France fredonne sur le bord des lèvres : Sheila, le titre du dernier succès de Lucky Blondo, adaptation par Carrère d'une chanson américaine de Tommy Roee.

Claude Carrère n'est pas un inconnu dans le monde du spectacle. Quelques années auparavant, il a eu une petite aventure de chanteur en enregistrant *Cigarettes, whisky et petites pépées*. Il va apprendre à Sheila le métier de chanteuse de A à Z. Il va imposer le produit Sheila en utilisant les ressources du marketing et les techniques publicitaires.

Carrère habille son modèle d'un chemisier blanc et d'une jupe écossaise, lui fait porter des couettes et crée un personnage qui pourrait être la fille spirituelle de Jean Nohain, alors populaire à la télévision grâce à une bonhomie de pépé gâteau. Sheila devient la brave gosse qui rassure la famille, le miroir qui reflète les petites joies et les petites tristesses d'un immense public de jeunes et de moins jeunes au cœur de midinette.

L'école est finie est la première chanson à succès. Suivent : *Ma première surprise-partie*, *le Folklore américain*, *C'est toi que j'aime*, d'autres chansonnettes dont Claude Carrère tire le maximum de profits. En 1964, une affaire de confection portant le label Sheila dispose bientôt de quatre cents points de vente. Pygmalion et son élève resteront ensemble près de vingt ans. Aujourd'hui, Claude Carrère est l'un des producteurs indépendants qui comptent dans l'industrie phonographique : plus de 7 % du marché. Sheila se présente sur une scène pour la première fois de sa carrière : elle est pour un mois à l'affiche du Zénith à partir du 22 février.

Et elle raconte :

« Quand j'ai rencontré Claude Carrère, *dit Sheila*, je ne savais rien. Je l'ai écouté. J'ai essayé de faire le mieux possible, avec l'innocence et la fougue qu'on peut avoir quand on est dans un rêve. J'ai enchaîné disque sur disque et j'ai eu la chance de n'avoir que des « tubes ». Si j'exprimais le désir de faire de la scène, de voir une salle debout après un spectacle, on me disait : « *Tu ne tiendras pas le coup* », ou encore : « *C'est démodé.* »

» Je vendais une image de Sheila qui appartenait à Claude Carrère. J'étais guidée dans tout ce que j'avais à dire. Et puis je vivais dans mon coin avec mes royalties d'interprète. D'autres gagnaient plus d'argent en signant des chansons, en courant après les galas. Mais je n'étais pas malheureuse. Même si je ne saisissais pas très bien les tenants et les aboutissants de certaines opérations commerciales comme les boutiques Sheila.

» J'ai été la personne qui portait des jolies robes pour mettre en valeur un empire qui se montait et faisait peu à peu sa place dans le monde du spectacle.

» Le temps, l'expérience, m'ont donné des envies de liberté. Au début des années 80, je suis partie vivre quelques mois à New-York et j'ai exorcisé des moments d'angoisse, j'ai pansé des blessures provoquées par l'image de Sheila et qui m'ont marquée dans ma vie de femme. La rumeur a ainsi répandu, quand j'étais enceinte de mon fils, que je portais un coussin sur le ventre ou que j'étais gonflée avec un ballon d'air. Ce sont des choses qui ne s'effacent jamais.

» Après New-York, j'ai décidé de continuer à chanter. D'assumer ce que j'ai vécu, ce que je suis, ce que je voudrais être. Depuis trois ans, je travaille avec Yves Martin, qui écrit mes chansons et produit mes albums. J'aimerais me constituer un vrai répertoire, qui me colle à la peau, avec des chansons qui parlent de problèmes de bonne femme, d'une fille qui a trente-huit ans. J'ai envie de musique et de tendresse.

» Les gens vont venir me voir au Zénith. Par curiosité et en se demandant si je vais tenir le coup, si je vais chanter en *play-back* ou *en direct*.

» Moi, je veux simplement savoir si je peux faire un spectacle. Advienne que pourra. Mais j'ai très peur. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

★ Zénith à partir du 22 février, 20 h 30.

Boehmer


JACQUES MOATTI

L'esprit malin se saisit du Docteur Faustus et bouscule le rêve allemand.

COMPOSITEUR HOLLANDAIS

KONRAD BOEHMER, le compositeur du *Docteur Faustus* présenté ce mercredi 20 février en création mondiale au palais Garnier, est né en 1941, et qui plus est en plein Berlin : un enfant de la guerre. Il a le teint lisse d'un gamin non égratigné par les vilenies de l'existence, ou encore cette complexion pâle des intellectuels austères, de certains ecclésiastiques minces à qui l'on ne peut donner d'âge. Il est vêtu « cuir ». Ses cheveux sont coupés ras (mode) et son front est vaste. L'ensemble du visage est dessiné en hauteur. On peut discerner deux rides également verticales, très légères, entre les yeux clairs que protègent des lunettes rondes cerclées de noir.

Son ironie peu soucieuse de prudences diplomatiques doit savoir dévaster, mais envers lui-même aussi il pratique l'humour... Il vit aux Pays-Bas depuis quinze ans, mais ne se considère pas comme appartenant au paysage musical de ce pays. Il aime Amsterdam pour son calme : la ville est peut-être encore plus jolie que Paris, d'après une chanson. Il y a atterri par hasard.

Dans les années 50 et jusqu'à 1966 il vivait à Cologne ; il a étudié là auprès de Gottfried Michael Koening. C'était le temps fameux où le studio de musique électronique de la Radio de Cologne drainait tout ce que l'Europe comptait de compositeurs importants, l'époque ou Stockhausen et Kagel inventaient à qui mieux mieux et s'affrontaient : *« La guerre des étoiles »*, dit Boehmer, rappelant comment dans ce contexte Zimmermann, déjà, avait de la peine à faire entendre son génie trop sensible, Zimmermann qui se suiciderait ensuite : *« Le seul de tous à posséder une fabuleuse culture. »* Car tout le monde était là, ou passait régulièrement : Ligetti, Cage, Pousseur, Boulez, Nono, Maderna.

L'insolent

« Imaginez, dit Boehmer, *un état de névrose permanente, tous ces géants en lutte dans une ville aussi provinciale et petite-bourgeoise que celle décrite par Thomas Mann dans* Tonio Kröger. *Ou bien j'étouffais, et je me contentais de devenir un petit professeur de piano au conservatoire, ou bien je prenais le large. Je me suis sauvé : l'université d'Utrecht au bon moment me proposait de travailler dans son studio. Une invitation acceptable. L'occasion d'échapper, cela ne signifie pas que j'aie trahi l'école de Cologne, au contraire ; certains de mes collègues restés là-bas ont opté ensuite pour des musiques minimales ou néo-romantiques, moi jamais.*

» Je pense encore – comme prônait Stockhausen au départ – qu'à l'ère de la reproduction par disques et vidéo il faut écrire des œuvres tellement complexes qu'à la cinq centième audition on leur trouve toujours quelque chose de nouveau. Cela implique de ne pas produire à tout bout de champ, de savoir refuser des commandes. Pour assurer la vie matérielle je fais des programmes de radio, j'enseigne, j'écris des articles de journaux sérieusement, mais cela ne demande pas la même énergie. »

Les articles de Boehmer dans *Hollande libre* semblent précisément avoir souvent été assez insolents pour faire de beaux scandales. Sans craindre la polémique, le jeune homme a pu, entre autre, y qualifier les *Hymnen* de Stockhausen de *Carmina Burana* de l'électronique.

Et ce n'est pas un hasard, au fond, si, depuis 1974, Boehmer s'est attaqué au personnage du Docteur Faustus, ce « rêve allemand », comme il dit en rigolant. *« Il s'agissait moins pour moi de faire un opéra de plus sur ce thème que d'écarter le rideau, d'aller derrière la brume mythologique voir qui était Faust, dans la réalité historique. Et ce qu'il a à nous dire maintenant, où s'achève l'ère du capitalisme bourgeois. Faust a vécu la fin du Moyen Age, le passage abrupt à la Renaissance, une période à laquelle on s'est intéressé beaucoup récemment comme pour remonter aux sources.*

Une histoire

» On a idéalisé, falsifié la figure du chercheur de la vérité et de la beauté (le Faust *de Gounod par exemple est une falsification romantique). En fait, il n'avait rien d'un idéaliste, il était quelqu'un de très terrestre, vulgaire même. Une sorte d'imposteur moins désireux de chercher l'absolu que de rejeter la société du XVe siècle : un marginal auquel on interdisait l'accès de certaines villes parce qu'il avait séduit des petits garçons d'école. Un pauvre idiot de village à l'écart des mœurs établies. »* Boehmer a retrouvé les lettres d'un abbé décrivant les crimes supposés de l'illuminé qui prétendait connaître par cœur Hérodote, jouait au magicien et à l'astrologue par goût de l'aventure, de l'entreprise.

Il poursuit : *« Le moine Trithémius, dans sa haine et son dédain, n'aurait pas été si violent et si disert si lui aussi n'avait pas été passionné d'alchimie. Il m'a paru être une sorte d'inverse de Faust. J'ai donc remplacé le Méphistophélès habituel par ce personnage. »*

Boehmer, toujours en cherchant dans les documents historiques, a déniché en guise d'*homonculus* non plus une créature artificielle, mais un petit garçon berger qui a réellement existé au XVe siècle en Allemagne et qui prêchait aux habitants de son village ce que la Vierge lui disait en apparitions – des choses un peu révolutionnaires au goût de l'Eglise... *« J'ai combiné artificiellement des réalités,* dit-il, *pour arriver à une mosaïque plausible, à une sorte de tapis dramatique. Parce qu'à la fin un opéra est un opéra, il faut que ça raconte une histoire. Je suis contre les oratorios où rien n'arrive vraiment. Contre les allégories. Le* Saint François *d'Olivier Messiaen ou le* Ring *de l'univers de Stockhausen sont à cet égard des drames liturgiques, didactiques. »*

Boehmer, constatant que tous ceux qui se mêlent d'écrire aujourd'hui des opéras remontent aux formes du XVIe siècle, se réfère aux « drames en musique » selon Monteverdi. Ainsi introduit-il dans son « drame » un groupe pop, à l'issue du quatrième voyage de Faust à travers le temps.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Opéra de Paris, les 20 et 22 février à 19 h 30 ; et le 25 à 20 heures.

Gustav Mahler

Un homme singulier, une œuvre hier contestée, une vie partagée entre Vienne et New-York : une exposition à Paris. et un livre passionné d'Henry-Louis de La Grange racontent Gustav Mahler.

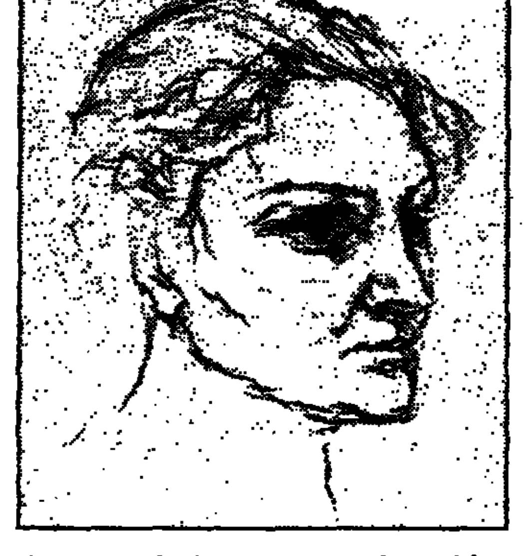
LE GÉNIE FOUDROYÉ

LE monument est achevé. Plus de trente ans de la vie d'Henry-Louis de La Grange ont abouti à cette fantastique biographie de Gustav Mahler en trois tomes et trois mille huit cents pages. Commencée au plus noir de la méconnaissance de son génie, elle se termine à l'apogée de la gloire posthume du compositeur. Nous avons assez dit (*le Monde* des 26 décembre 1979 et 6 janvier 1984) les qualités de cette œuvre, la somme fabuleuse des documents qu'elle rassemble, la richesse de l'intuition psychologique, la rigueur des méthodes de travail, pour ne pas y revenir.

Le Génie foudroyé s'ouvre en 1907, lors de la dernière année de Mahler à Vienne, et analyse comment et pourquoi il a quitté la direction de la Hofoper, les campagnes menées contre lui, les mensonges répandus sur sa gestion. Mais, comme les trois coups du destin dans sa *6e Symphonie*, l'arrachement de ce départ s'accompagne de deux autres drames : la mort de sa fille Putzi et la découverte d'une maladie de cœur, révélée sans précaution.

Ce n'est pas du cœur qu'il mourra, mais ce diagnostic et la vie physique diminuée qu'il entraîne pour un sportif tel que lui changent entièrement sa vision de la vie et des choses, et va déterminer un tout autre cours de son œuvre avec *le Chant de la Terre*, les *9e* et *10e Symphonies*.

Pourtant une nouvelle existence commence pour Mahler, en Amérique, où il déploiera une activité aussi intense qu'à Vienne pendant trois saisons et demie, au Metropolitan Opera d'abord, puis à la tête de l'Orchestre philharmonique de New-York. Henry-Louis de La Grange le suit presque jour après jour à travers mille articles de presse, sa correspondance et des témoignages nombreux, et cela nous vaut une évocation passionnante de la vie musicale de la capitale américaine à cette époque.


Alma Mahler, par Oscar Kokoschka, fusain, 1913.

Les brutalités ne lui sont pas épargnées, mais, contrairement à une légende tenace, ces années américaines auront été un grand succès (en dépit de luttes féroces comme celle qui oppose, à distance, Mahler et Toscanini pour la suprématie au Met) ; elles seront malheureusement gâchées tout à la fin par un conflit avec le Philharmonique, coïncidant avec la dernière maladie du musicien, et qui a sans doute contribué à l'aggraver.

Ce volume captivera surtout le lecteur par tout ce qui touche le créateur, l'audition triomphale de la *8e Symphonie* à Munich (ou l'unique apparition de Mahler en France), la composition de ses trois dernières œuvres (magistralement analysées) et naturellement les rapports conflictuels avec sa femme, qui semblent devenir un des hauts lieux de la contestation mahlérienne (1)...

La Grange ne cache rien des frustrations d'Alma, de ses maladies psycho-somatiques, de ses flirts et de ses amours, qui aboutissent à la catastrophe de l'été 1910, où Malher reçoit directement de l'amant de son épouse, le grand architecte Gropius, une lettre destinée à celle-ci. Bouleversement indescriptible qui va entraîner chez l'homme un état de régression terrifiant, mais non chez le compositeur : les esquisses de la *10e Symphonie*, ce même été, couvertes de notations poignantes sur le drame qu'il vit, *« ne laissent entrevoir aucune trace de fléchissement, pas plus dans l'inspiration que dans la technique »*. *« Voici que tout à coup ce maître absolu était devenu un esclave ; voici que, accablé d'une culpabilité sans limites, il se traînait à ses pieds, en proie au démon de l'auto-destruction... »*

On jugera du dossier sur pièces, et l'auteur, s'il se montre sévère pour Alma, n'en reconnaît pas moins la profondeur et la grandeur de son attachement à son mari. Il reste que, lorsque l'on considère tant de documents irréfutables sur la vie du musicien à cette époque, on doit évidemment conclure que *« si le terrible choc psychologique* (de 1910) *et une maladie infectieuse, alors inguérissable, ne l'avaient successivement frappé, il aurait pu mener encore de nombreuses années une existence très active »*. – Mahler, qui nous laisse une œuvre titanesque, est mort en 1911, à cinquante ans.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Henry-Louis de La Grange : *Gustav Mahler*, tome II, *« le Génie foudroyé »*, Éditions Fayard, 1366 pages, relié, avec soixante-huit illustrations en noir, 390 F.

(1) Cf. le livre de Françoise Xenakis, *Zut, on a encore oublié Madame Freud* (chez Jean-Claude Lattès) et l'article de Jacqueline Piatier (*le Monde* du 8 février).

« LA MUSIQUE COMME RELIGION »

HENRY-LOUIS de La Grange, l'auteur de « Gustav Mahler », n'a jamais rencontré le compositeur. Et pourtant il y a consacré sa vie. L'histoire d'une passion.

« Comment est née votre passion pour Mahler ?

– En 1939, mes parents m'ont envoyé à New-York pour faire des études de *business*. Mais je n'avais qu'une idée en tête : la musique. Quand j'ai entendu pour la première fois, dirigée par Bruno Walter, la *4e Symphonie*, elle m'a paru tout à fait scandaleuse : ce faux classicisme, comme du Haydn déjoué, ce mélange d'ironie et de naïveté, m'ont provoqué. Je me suis demandé : est-ce qu'il est en train de se ficher de nous ou de ne pas savoir écrire d'autre musique que celle qu'on écrivait un siècle avant lui ? Puis, très vite, Mahler est devenu pour moi un parent...

– On présente beaucoup de photos de lui dans cette exposition, mais, vous qui le connaissez si bien, comment pourriez-vous le décrire à quelqu'un qui ne pourrait pas les voir, à un aveugle ?

– *(Il ferme les yeux.)* C'est un visage qui a été sculpté par l'intérieur au cœur des années. Il a un nez proéminent, une bouche assez mobile, très proche des dents : assez minces, les lèvres ne sont pas larges, les joues sont assez creusées. Mais comme c'est difficile de décrire le visage que je connais le mieux ! *(Il rouvre les yeux.)* Laissez-moi reprendre le catalogue... Oui, le mot sensuel qu'on a employé à son époque pour la bouche ne me paraît pas adéquat. Le dos de sa tête est tout à fait vertical, il prolonge la ligne du cou, il n'y a pas la proéminence qu'on trouve en haut du crâne chez la plupart des humains. Je parlerais des plis profonds autour de la bouche et du nez, d'un regard animé de l'intérieur, très fort. Je parlerais du menton.

» Ce visage, avant même que Rodin ne le sculpte, s'impose comme une sculpture ; on dirait qu'il a été sculpté par la personnalité. On peut lire dans ce visage douloureux bien des adversités. J'allais oublier le principal : son immense front, avec ses célèbres veines dont ses contemporains disent qu'elles se remplissaient d'orage, qu'elles se mettaient à battre et à s'animer sous le coup de la colère...


Buste de Mahler par Rodin (1911), connu également sous le titre de « Mozart ».

– On montre aussi beaucoup de photos d'Alma, son épouse ; vous l'avez rencontrée, comment était-elle ?

– Elle n'était plus belle. Elle était une vieille dame, je ne dirais pas du tout indigne, mais orgueilleuse, très consciente de sa supériorité sur l'humanité entière. Elle avait un visage tout en courbes, très séduisant, dans lequel on devinait aussi une grande dureté. Elle avait une grande pitié pour elle-même et minuscule pour les autres. Son charme provenait surtout de son habileté à dire exactement le contraire de ce qu'on attendait. Et il y avait beaucoup de vérité dans ses contre-vérités.

– Mais son influence sur Mahler ?

– C'est tout un chapitre. Françoise Xénakis a raconté dans un livre que Mahler lui avait interdit de composer, et fait subir une vie sexuelle médiocre. Moi je suis un homme, Mahler est mon saint, il est l'homme qui m'a le plus apporté dans la vie ; lui-même envisageait son travail comme une mission, un apostolat, et la musique comme une espèce de religion. Tout ce qui avait tendance à freiner l'accomplissement de cette fonction, qui était un rite, lui était insupportable, il l'écartait. Or Alma était une femme pour qui comptait avant tout la réalisation d'elle-même.

– Comment vivez-vous quotidiennement votre passion pour Mahler ?

– Je cherche l'utilité. Je ne pouvais pas admettre l'idée de mourir sans avoir terminé ma biographie ; maintenant, je dois en contrôler la traduction anglaise. Je viens d'organiser un colloque où l'on s'est réuni entre mahlériens des cinq continents. On me dit parfois : après trente ans, vous devez tout savoir sur Mahler. Mais non ! On ne voit jamais le bout de son œuvre.

– Est-ce vraiment raisonnable d'organiser une exposition sur un compositeur ?

– Si de Mahler on ne pouvait montrer que les hiéroglyphes de ses partitions, la réponse serait non. Mais il a été aussi un grand chef d'orchestre ; pendant dix ans, il a dirigé l'Opéra de Vienne, et y a produit des spectacles uniques qui ont réformé la mise en scène lyrique de son époque. Il est sorti de ce théâtre de cour où coulissaient seulement des toiles peintes pour entrer dans des décors praticables. Et il a été un des premiers à utiliser la lumière de façon raffinée et moderne : dans certains cartons de ses décors, on trouve trois fois la même scène avec des éclairages différents.

» Tout ça, c'est pour le côté plastique qui a trait au théâtre, et qui peut bien apparaître dans une exposition. Mais Mahler, par l'intermédiaire du beau-père d'Alma, qui était le secrétaire de la Sécession, le grand mouvement pictural viennois de la fin du siècle, a aussi été lié à une pléiade de peintres, parmi lesquels Klimt ou Carl Moll.

» D'autre part, les deux bronzes de Rodin n'avaient jamais été exposés simultanément, ce qui est l'occasion aujourd'hui d'observer leurs différences. Toutes les esquisses en terre cuite et en plâtre sont sorties pour la première fois des caves du musée Rodin. Avec le grand marbre, cela ne fait plus un seul Rodin, mais cinq effigies différentes. Il était enfin intéressant de montrer comment Mahler peut vivre encore aujourd'hui parmi les peintres, avec des œuvres d'Adami, d'Erro et de Madlener.

Le masque mortuaire

– Comment avez-vous pu enrichir votre collection ?

– J'ai aimé Mahler à une époque où il n'avait aucune popularité : dans les années 1953 et 1954, ses lettres ne valaient rien. Et, selon les gens que j'ai rencontrés, au hasard des ventes ou chez des marchands d'autographes, j'ai acquis quantité d'affiches, de manuscrits et de partitions qui, ensuite, sont devenus très rares.

– Parmi ces objets, quel est celui que vous chérissez le plus ?

– Est-ce que ce sont les manuscrits, est-ce que c'est le masque mortuaire, est-ce que c'est *le* Rodin ? C'est peut-être tout de même le masque mortuaire. Il n'a rien de triste, il est d'une extraordinaire beauté.

» Je vous avouerai qu'à une époque de ma vie où j'étais moins sûr de moi, je quittais souvent Paris en emportant le Rodin avec moi. J'ai passé vingt-neuf étés en Corse, au cours desquels j'ai écrit cette biographie. Avant l'existence des photocopies, j'avais besoin de montagnes de dossiers, je les chargeais à l'arrière de ma camionnette avec le buste de Rodin dans une caisse. Sitôt arrivé, je le posais sur ma table de travail. Un jour j'ai mis les lunettes sur son masque mortuaire et je me suis aperçu que c'étaient bien les lunettes de Mahler. »

Propos recueillis par **HERVÉ GUIBERT.**

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 31 mars. Catalogue 135 F.

هكذا من الاصل



هكذا من الاصل

e singulier.
hier contestée,
rtagée entre Vienne
ork : une exposition à Pa
passionné
ouis de La Grange
Gustav Mahler.

Rodin à redécouvrir

Le musée Rodin, c'est à Paris. A partir du mois de mai, il sera aussi à Meudon où l'annexe rénovée exposera des œuvres inconnues du sculpteur.

MEUDON : LE GRAND ATELIER DES PLATRES

SUR les hauteurs de Meudon, avec Paris pour toile de fond, et dans un lointain proche le chemin de fer : sur ses énormes piles : un jardin, une maison et un atelier, un musée et ses réserves en sous-sol, enfin une tombe *couronnée par un Penseur.* Ci-gisent Auguste Rodin et Rose Beuret, épousée *in extremis* en 1917.

Les amoureux de pittoresque, les romantiques, les amateurs de souvenirs personnels, ceux qui voudraient se plonger dans l'intimité de la vie de l'artiste, en seront pour leurs frais. L'intérêt des lieux, très peu connus, est immense, mais ailleurs, du côté du *geste créateur, du modelage,* de la pratique du sculpteur, du travail en train de se faire ; du côté du musée qui renferme les plâtres, et non de la petite maison.

De la petite maison de style Louis XIII, acquise par Rodin en *1895, il n'y a pas grand-chose* à dire : elle est dans le goût bourgeois du dix-neuvième siècle. Ce que dut bien sentir le sculpteur, qui s'employa, au fur et à mesure que la gloire montait, à donner du panache à son domaine.

Il ramena des antiques dans le jardin. Il y remonta d'abord le pavillon de l'Alma construit spécialement pour présenter ses œuvres à l'Exposition universelle de 1900 ; puis, en *1907-1908,* ce qui restait de la façade du château d'Issy-les-Moulineaux (dix-septième siècle), détruit par un incendie en 1871, et qui s'appuie aujourd'hui sur le musée, élevé entre 1929 et 1931, grâce aux largesses d'un mécène américain, Jules Matsbaum, le fondateur du musée Rodin de Philadelphie. C'est d'ailleurs probablement en vue de cette construction que le pavillon de l'Alma fut démoli. Dommage.

Premier choc : *la salle à* colonnes cannelées du musée, aux baies largement ouvertes qui attrapent toute la lumière du jour. Presque blanc sur blanc, les plâtres pour les grands monuments sont réunis — des études, des maquettes, des variantes et des modèles, pour *les Bourgeois de Calais,* pour *la Porte de l'enfer,* le grand œuvre qui ne s'acheva qu'avec la mort de l'artiste, pour *Victor Hugo, pour Balzac dont on* voit plusieurs terribles nus bedonnants et ce fantastique manteau dressé, vide de corps, inhabité. Des choses à faire pâlir d'envie les sculpteurs d'aujourd'hui, de Segal à César.

Deuxième choc : les réserves — qu'en principe on ne visite pas, — où, *pêle-mêle,* plusieurs *milliers* de plâtres — entre cinq mille et dix mille — sont entassés depuis des décennies sur des étagères en bois, et n'ont encore jamais été *répertoriés. Ici c'est une croupe,* là un bras qui émerge des rayonnages, et là, dans des caisses, des mains de tous les formats, pliées, crispées, tendues, et des doigts, et des bouts d'anatomie, et des morceaux de détail, et des moules aussi.

La poussière aidant l'amoncellement, on se croirait presque au couvent des capucins de Palerme, là où les corps se dessèchent, mais dentelles fripées en moins. Ou tout bonnement dans le hangar d'un site en cours de fouilles.

C'est vrai que la mise en ordre de tout cela relève d'un travail d'archéologue, à cette différence près tout de même qu'on dispose de plus de documents d'archives, *de plus d'indices pour tenter* de rétablir le parcours de création, toujours difficile à reconstituer avec Rodin. Celui-ci avait en effet l'habitude d'opérer sur plusieurs fronts *à la fois,* de reprendre, d'associer des parties d'ouvrages différents pour créer de nouvelles pièces, de casser, d'ajouter, d'agrandir, de diminuer, de remodeler et de remouler, comme l'a bien montré l'étude sur le monument aux *Bourgeois* faite en liaison avec le musée de Calais (1).

Inventorier, classer, nettoyer, photographier, restaurer... tout est à faire. Ce à quoi s'emploie *depuis à peine plus d'un mois* Nicole Barbier, la nouvelle conservatrice chargée de Meudon, par où passe obligatoirement toute recherche serrée sur l'œuvre sculpté de Rodin.

Le travail est commencé simul*tanément dans le musée, où l'on* brosse et restaure en vue de l'ouverture régulière au public à partir de mai — très exactement du 23 mai (2), — et en sous-sol, où plus de cent soixante têtes avec leur début de fiche d'identité ont pris place sur de nouveaux rayonnages.

On commence par le plus gros et le plus facile... pour les doigts, les menus morceaux, on verra plus tard, il faudra les archives, les *documents.* L'idée, *c'est* de parer au plus pressé, de préparer pour l'inauguration de mai des œuvres décentes, c'est-à-dire propres, de réorganiser la présentation en fai*sant monter des réserves des* études inédites, de les regrouper autour des grands projets de monuments afin d'en faire comprendre la genèse.

Mais le plus pressé, c'est aussi de faire en sorte que les chercheurs puissent enfin accéder à ce fonds si précieux, dont dépendent également les publications du musée de Paris. A commencer par le catalogue des marbres prévu pour 1986, à une date qui permettrait au musée de se signaler dans l'année où doivent avoir lieu plusieurs grands événements : l'exposition de la sculpture du dix-neuvième siècle au Grand Palais, celle du vingtième siècle au Centre Georges-Pompidou.

Après les marbres, il faudra s'attaquer au problème des bronzes, qui nécessitent une énorme enquête par rapport aux tirages qui se promènent dans le monde entier. Puis il y a les céramiques, et les plâtres, bien sûr. Sans oublier que le musée Rodin, maison mère et annexe réunies, a aussi un rôle à jouer vis-à-vis de la sculpture contemporaine.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) « Rodin : le monument aux bourgeois de *Calais* », exposition à Calais et à Paris en 1978.

(2) Il sera ouvert tous les jours, sauf mardi de 13 h 30 à 19 h jusqu'à fin septembre. Ensuite les week-ends de 13 h 30 à 17 h. Le musée envisage des billets couplés Paris-Meudon et une navette.


« La Terre et la Lune », vers 1898. Marbre acquis en 1984 par le musée Rodin.

Y AURAIT-IL une détermination du musée de la rue de Varenne à modifier son image d'institution discrète et peu entreprenante ? Image d'un musée qui a son public assuré : environ trois cent mille visiteurs par an (près de cinq cent mille avec l'exposition Camille Claudel, l'année dernière — un succès de librairie, d'abord), sans avoir besoin de faire campagne, parce qu'il est le gardien des œuvres d'un des plus formidables sculpteurs de tous les temps. Ce qu'aujourd'hui, après l'avoir quelque peu oublié, on est tout prêt à admettre à nouveau — le succès de l'exposition de *Washington en 1981 l'a montré* (1) — comme on est prêt à en reprendre l'étude plus à fond et sous de nouveaux angles. Nous sommes, n'est-ce pas, dans une période qui a le goût de « revisiter », en particulier les personnalités charnières du vingtième siècle, et qui éprouve un regain d'intérêt pour la statuaire, les monuments et les questions de commandes publiques.

Mais cette nouvelle curiosité à l'égard de Rodin, le musée de Paris n'est pas exactement en mesure de la satisfaire. Son retard, par rapport aux exigences actuelles des chercheurs comme du public, est *considérable. A preuve* ce dernier volume de l'inventaire des dessins, qui sort seulement maintenant, et qui déçoit. L'amateur aimerait — pour le *prix — y voir de bonnes reproductions,* ou bien avoir affaire d'emblée au catalogue raisonné, dont on est loin (2).

PARIS : LE PARADOXE DU MUSÉE

On est évidemment amené à se demander le pourquoi de ce retard dans le domaine des publications, comme de la présentation des collections. On découvre alors, par-delà les personnes et l'héritage d'un passé où le rôle du musée n'était pas pensé comme maintenant, la situation tout à fait extraordinaire de Rodin : un paradoxe. *Celui d'un* musée qui dispose de revenus suffisants (provenant de l'édition des bronzes originaux) — pour vivre bien en se passant des subventions de l'Etat — chose plutôt rare aujourd'hui, — mais qui vit mal, devant se soumettre à la loi commune des établissements de même statut que lui — celui d'un établissement public autonome — toujours déficitaires.

Le musée Rodin n'est, par exemple, pas libre d'agir selon ses besoins en personnel, ce qui lui manque le plus, alors qu'il a les moyens d'en engager. Musée national, il dépend de la direction des musées de France pour la nomination des conservateurs, comme d'une partie des contractuels, dont le recrutement n'est pas faci*lité par la loi de 1983, visant* à leur intégration dans la fonction publique (et qui a pour effet la non-création de postes nouveaux).

A Rodin, faute de gardiens (actuellement deux postes vacants ne sont pas remplacés), on est obligé de fermer l'exposition Jacobsen entre 11 h 30 et 14 h 30. Pour les mêmes raisons, l'accès à la collection personnelle de Rodin, qui comporte beaucoup d'antiques fort intéressants, n'est pas autorisé. Même ainsi, on est à la limite *des conditions de sécurité.*

Quant aux conservateurs, jusqu'en 1972, il n'en a eu qu'un. Après 1972 il y en a eu deux, plus un, depuis l'automne dernier. C'est peu si l'on considère l'étendue de *l'œuvre et de l'héritage qu'il y* a à gérer : sept mille dessins, autant de plâtres, des archives, en plus des marbres, des bronzes...

De fait, l'organisation du musée d'aujourd'hui repose toujours *sur le décret de sa* création en 1919, qui lui a permis de vivoter longtemps comme un musée du dix-neuvième siècle. Ne serait-il pas temps de le laisser profiter de sa prospérité financière, ce qui lui donnerait un nouvel essor ? Quelques assouplissements, quelque réforme de statut, débloqueraient la situation et autoriseraient la réali*sation rapide de projets qui ne* sont pas très nouveaux, notamment celui de la réorganisation des collections, dans l'hôtel Biron. Qui en ont bien besoin.

G. B.

(1) « Rodin rediscovered », National Gallery of Art, Washington D.C.

(2) Premier volume de l'inventaire, tome IV. 1500 dessins reproduits, 590 F.

LES BRONZES : MULTIPLES ET ORIGINAUX

UNE des caractéristiques inhérentes de la sculpture en bronze, c'est le multiple. De son vivant Rodin ne *s'est par privé de ce moyen de dif*fuser son œuvre. Et l'Etat, héritier du sculpteur, non plus, dès la création, en 1919, du musée.

Rodin avait par exemple des contrats avec des firmes spécialisées pour l'édition à plusieurs centaines d'exemplaires de réductions d'œuvres à succès comme *le Baiser, l'Eternel Printemps,* et *la Jeunesse triomphante,* qui étaient patinées par les éditeurs eux-mêmes.

N'existaient pas alors de loi limitant les tirages, ni de notion stricte d'édition originale, pas plus que l'obligation de dater ou de mentionner l'origine de la fonte (1). On peut imaginer la difficulté qu'il y a de cerner aujourd'hui cette production, d'autant que Rodin a traité avec une trentaine de fondeurs, de Paris, de banlieue, de province. Un vrai casse-tête pour les experts. Une bonne raison pour les acheteurs d'y regarder à deux fois avant de reconnaître la « bonne fonte » qui aurait été contrôlée par Rodin.

On peut prendre l'exemple des bronzes provenant de l'atelier d'Alexis Rudier, généralement considéré come le fondeur de Rodin, et qui, repris par le fils dès le début du siècle, a continué à réaliser des tirages jusque dans les années 50, en gardant le nom du père.

Cette maison travaillait d'ailleurs pour le musée *qui,* entre les deux guerres, continua d'exploiter les réductions en série des œuvres déjà mentionnées, et étendit la diffusion d'autres réductions mécaniques, notamment des *Bourgeois,* du *Penseur* et du buste de Victor Hugo. Le musée fit aussi *procéder au tirage de nouveaux* sujets dans leur taille originale en les limitant à douze ou vingt-cinq épreuves. La production à l'époque était entre les mains d'agents commerciaux qui agissaient comme des courtiers, pour le compte du musée. Des abus. Oui, bien sûr.

Pendant *la guerre, les choses ne* se sont pas tellement arrangées. On sait qu'il y eut des fontes commandées directement aux fondeurs. Ainsi la *Porte de l'enfer,* qu'Arno Brecker, *le sculpteur de* Hitler, fit couler pour le IIIe Reich et qui, mise sous séquestre à la fin de la guerre, a été achetée par la Kunsthaus de Zurich.

La mise en ordre

C'est seulement à partir de 1945 que la production des bronzes de Rodin commença à être sérieusement contrôlée par le musée, avec son nouveau conservateur, Mme Cécile Goldscheider. On reprit les éditions en adoptant le principe de la limitation des tirages. On procéda à des fontes complémentaires de celles qui existaient déjà, mais probablement en sous-estimant leur nombre. On commença aussi à exploiter des plâtres qui n'avaient encore jamais fait l'objet d'édition en les limitant *systématiquement à douze épreuves,* plus une épreuve 0 pour les collections du musée lui-même.

Actuellement, les fontes du musée Rodin répondent à la définition légale de l'édition originale des sculptures en bronze telle qu'un décret de 1981 la précise. Douze épreuves numérotées, dont quatre en chiffres romains, destinées à des ins*titutions et des organismes* culturels français et étrangers, à commencer par le musée.

Chaque année, quatre ou cinq pièces sont choisies après enquête et *vérifications* des tirages existants. Ce sont des pièces de moyennes ou de petites dimensions, les grands sujets étant presque tous épuisés. Les prix sont fixés en fonction de l'im*portance* et de la complexité de la réalisation, de son prix de revient, mais aussi de la cote générale de l'œuvre.

Les clients ne manquent pas. Le musée est en effet sollicité par de nombreux musées étrangers à l'occa*sion d'expositions.* Parmi les bons clients, il y a le Japon, les pays scandinaves, l'Angleterre et, au tout premier rang, les Etats-Unis, grâce à un mécène, un vrai maniaque de Rodin, *Gerald Cantor. Celui-ci est à l'ori*gine de la création, à l'université Stanford en Californie, d'un jardin de sculptures consacré à Rodin. C'est pour Stanford que fut commandée, il y a sept ans, la cinquième épreuve de la *Porte de l'enfer* (trois ans de réalisation ; prix de vente 1 200 000 dollars) qui, après avoir été un des fleurons de l'exposition « Rodin rediscovered » en 1981 à la National Gallery de Washington, a fait le tour des plus grands musées américains avant son installation définitive. Actuellement, un groupe des *Bourgeois* est en cours d'édition, toujours pour le musée de Stanford. Et deux *Portes* sont en négociation (pour l'Allemagne *et* les Etats-Unis).

Ceux qui ont pensé que les revenus du musée Rodin allaient baisser du jour où il perdrait ses droits d'exclusivité se sont trompés. L'œuvre est tombée dans le domaine pu*blic en 1982, et c'est plutôt* l'effet inverse qui se produit. Sans doute parce que le musée Rodin offre les meilleures garanties, mais aussi parce qu'il est en possession d'à peu près 95 % des plâtres originaux à partir desquels on peut réaliser les fontes.

Quant à savoir si Rodin serait ravi de l'exploitation de son œuvre, on peut toujours citer cette lettre écrite *à Léonce Benedite, qui fut l'organi*sateur et le premier conservateur du musée, dans laquelle l'artiste disait : *« Je voudrais, autant que le permettront les ressources de mes droits d'auteur, que mes œuvres qui n'existent qu'en plâtre à Meudon soient réalisées en bronze pour donner un aspect définitif à l'ensemble de mon œuvre. »*

G. B.

(1) La numérotation des épreuves, la mention de copyright et la date de fonte sont obligatoires seulement depuis 1968.

SÉLECTION

CINÉMA

Brazil de Terry Gilliam

Humour agressif, burlesque chaotique. Histoire terrifiante et gags terribles *(voir notre article page 9)*.

— ET AUSSI : *Deux Anglaises*, de François Truffaut, réédition en version intégrale ; *Signé Charlotte*, de Caroline Huppert, avec Isabelle ; *la Déchirure*, de Roland Joffé, blessures de l'histoire ; *la Vie de famille*, de Jacques Doillon, divorces ; *les Favoris de la lune*, d'Otar Iosseliani, la chanson des voleurs ; *Heimat*, de Reisz, le cinéma de la terre.

THÉATRE

Les Nuits et les Jours au Théâtre 14

Un homme qui sort de prison, une femme qui sort d'un hôpital psychiatrique. Ils se croisent, leurs chemins se recoupent. Lui réussit, elle s'abîme. Traces de vie dans un jeu de reflets.

— ET AUSSI : *Hernani*, à Chaillot, Hugo, Vitez et le cosmos ; *les Possédés*, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, le phénomène Lioubimov ; *Max Gericke*, à Saint-Denis, pour Marief Guittier.

MUSIQUE

Le Festival des instruments anciens

Quatre associations parisiennes se sont réunies pour organiser un grand festival des instruments anciens, qui donnera vingt-quatre concerts d'ici au 4 avril avec les grands noms du genre : la Grande Écurie de J.-Cl. Malgoire, la Camerata d'Amsterdam, Hesperion XX, René Jacobs, Musica Antiqua de Cologne, la Chapelle royale, les Saqueboutiers de Toulouse, Gustav Leonhardt. Coup d'envoi le 27 février avec les Arts florissants et William Christie, qui monteront *Didon et Enée* de Purcell (salle Pleyel).

Musiques d'Asie soviétique

A la Maison des cultures du monde, toute une brassée de musiques peu connues en provenance de l'Asie centrale soviétique : Géorgie (les 27 et 28 février), Kazakhstan (1er et 2 mars), Azerbaïdjan (les 5 et 6), Ouzbekistan (du 7 au 9), 101, bd Raspail).

— ET AUSSI : Dvorak, Prokofiev, Janacek, par le NOP, dir. M. Janowski, avec F. J. Thiollier (Champs-Elysées, le 22) ; Ravel et Beethoven, par le Quatuor Lasalle (Th. du Rond-Point, le 24, à 11 h) ; Xenakis, Tchaïkovski, Dvorak, par l'Orchestre Colonne, dir. M. Tabachnik, avec B. Belkin (TMP/Châtelet, le 25).

Azzola : « Chauffe Marcel ! »

C'est à lui, Marcel Azzola, que s'adresse Jacques Brel quand il lance son célèbre : « *Chauffe, Marcel !* ». Accordéoniste d'exception, capable de lancer aux étoiles n'importe quelle ritournelle, Marcel Azzola trouve sa voie avec sincérité dans toutes les musiques. Accompagné par le duo Caratini-Fosset, cela prend tantôt des allures de jazz, tantôt de variétés, toujours de grande musique populaire. Caratini, on le retrouve sur la même scène des Banlieues blues à Clichy, le 23 février, avec Gustavo Beytelmann au piano et Juan José Mosalini au bandonéon. Jazz ? java ? musette ? tango ? La première revue éditée en France s'appelait bien *Jazz-Tango*. De la musique avant toute chose...

— ET AUSSI : *Marcel Azzola* au Petit-Opportun, les 21 et 22 février.

DANSE

5e Festival de vidéo-danse au Centre Georges-Pompidou

Les précédentes manifestations organisées au Centre Georges-Pompidou ont montré que la vidéo n'était pas seulement un outil pour garder la mémoire des ballets, mais un instrument de création ou plutôt de recréation, pour un certain nombre de cinéastes. Ce festival est particulièrement axé sur la danse contemporaine.

Certaines journées sont consacrées à un thème (Pina Bausch le 20, les jeunes chorégraphes le 21, Cunningham le 23, des émissions de l'INA et d'Antenne 2 le 22). On pourra voir aussi des reportages sur les lofts américains, sur le smurf, ou des projections de ballets célèbres comme *Clytemnestre* de Martha Graham. (Entrée libre de 13 h à 21 h sauf le mardi, jusqu'au 4 mars.)

Le Ballet de Marseille au Théâtre des Champs-Elysées :

Création du *Mariage du ciel et de l'enfer* ; une rencontre entre le chorégraphe Roland Petit, le groupe rock Art Zoyd et le mythe de la jeunesse moderne inspiré à la fois de James Dean et de Pasolini (à partir du 26 février).

— ET AUSSI : Création à l'Opéra de Lyon : trois pièces contemporaines signées Anthony Tudor : *le Jardin aux lilas*, Sallie Wilson ; *Beyond the Gate* ; Nacho Duarto ; *Jardi Tancat*, 23, 24, 26 et 27 février.

ARTS

Édouard Pignon au Grand Palais

Ostende, les mineurs et l'ouvrier mort, les maternités et l'homme à l'enfant, les paysages, les combats de coq, les pousseurs de blé, les batailles et les seigneurs de la guerre, les vagues et les plongeurs, les nus, la mer, l'homme, la terre et le soleil, en cent quarante-sept tableaux et soixante-dix aquarelles, pour les quatre-vingts ans de l'artiste. Une exposition (à partir du 23 février) de la délégation aux arts plastiques.

— ET AUSSI : *L'impressionnisme et le paysage français*, au Grand Palais. *Graveurs français de la seconde moitié du XVIIIe siècle*, au Louvre. *Charlotte Perriand*, au Musée des arts décoratifs. *Villes d'eaux en France*, à l'École nationale supérieure des beaux-arts.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

SHARON KIVLAND. Salon Photo, 3e étage. Jusqu'au 24 février.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Du 21 février au 22 avril.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 15 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

HENRIETTE BICHONNIER ET SES ILLUSTRATEURS. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 25 mars.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS. Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F, (gratuit le 18 mars), jusqu'au 22 avril.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, *(voir ci-dessus)*. Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 4 mars.

EDOUARD PIGNON. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Du 23 février au 15 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

36e SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-45-06). Tlj de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 23 février.

MAC 2000 : ART 85. Grand Palais (265-45-13), tlj, de 11 h à 20 h. Du 25 février au 5 mars.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 avril.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mai.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

GUSTAV MAHLER (1860-1911). Un homme, une œuvre, une époque. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 mars.

HELMUT NEWTON. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

DESSINS DE RODIN. Premier volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 avril.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du Musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle. — Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 17 mars.

CHARLOTTE PERRIAND, « UN ART DE VIVRE ». Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er avril.

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

FERDINAND BERTHOUD (1727-1807), horloger mécanicien de la marine. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 mars.

SALON DE LA MARINE 85. Musée de la marine (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er avril.

SILLAGES POLYNESIENS. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

GÉNÉRATION POLAROID. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mars.

Centres culturels

DEGAS. Le modèle et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Tlj de 10 h à 19 h. 21 F. Jusqu'au 3 mars.

VILLES D'EAUX EN FRANCE. ENSBA, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars.

LES PREMIERS ÉLÈVES DE PERRET. - VITTEL 1854-1936, CRÉATION D'UNE VILLE THERMALE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 mars.

PEINTURE : LA VOIE ABSTRAITE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

EMILE LAHNER, 1893-1980. Salle des fêtes de la Mairie, 71, avenue Henri-Martin (503-21-16). Tlj, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 3 mars.

PROMENADE HISTORIQUE DANS LE 11e ARRONDISSEMENT. Du faubourg Saint-Antoine au faubourg du Temple. Salle polyvalente de la Roquette, 19, rue Merlin. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

ARSHILE GORKY. Peintures et dessins. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (720-85-94). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 mars.

BESTIAIRES ET LÉGENDES. M. Camponeschi-H. Delprat. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

JIMENEZ-BALAGUER (peintures) ; GRACIELA MAZON et TIBOR BAK GELER (sculptures). Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 2 mars.

ERIK et THORE AHLSÉN - RALPH ERSKINE : Soixante ans d'architecture. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; les samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 mars.

LAMSWEERDE, sculptures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 mars.

19 PEINTRES MEXICAINS, Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf le lundi, de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 mars.

LE CHAMAN-ARTISTE. L'art contemporain des indiens Huicholes du Mexique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

M. BLANUSA ; J. RAKIDJIC ; D. STOJANOVIC ; N. VUKOSAVLJEVIC : Dessins de jeunes peintres. Centre culturel de la RSF de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 10 mars.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

VITRAIL RHONE-ALPES. Hall d'honneur du CNRS, 15, quai Anatole-France (555-92-25). Sauf sam. et dim., de 9 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 mars.

VICTOR HUGO, grandes œuvres, grandes causes. Affiches. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69).

DU NŒUD AUX NOUAGES : le macramé. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

PARIS - LA DÉFENSE. Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine, 56e étage. Tlj de 10 h à 21 h 30. Jusqu'au 31 mars.

LA RUPTURE. Hall de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail (544-38-49). Sauf le dimanche de 8 h à 20 h ; le samedi de 9 h à 13 h. Jusqu'au 28 février.

Galeries

BRIGGS, BRISSE, BOUCHONY, GALLO, GRANDJEAN, LE FLOC'H, FROLET, THADEN. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (379-14-43). Jusqu'au 16 mars.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'à fin février.

PETER COLE, ANDREW DUNSTONE, TOM RISLEY. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 2 mars.

LOUISE BOURGEOIS, Rétrospective 1947-1984 ; GUNTER BRUS, Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 23 mars.

POUGNY et ses amis : BLOND, KIKOINE, KREMEGNE.... Galerie Colette Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 23 mars.

DADA-Hans Arp, Erwin Blumenfeld, Sandor Bortnyik, Paul Citroën, Marcel Duchamp, etc. Galerie J.-J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 1er mars.

ANCEL, peintures, pastels. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (278-01-91) Jusqu'au 16 mars.

POUL ANKER BECH. Peintures récentes. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 30 mars.

ARDASH. Galerie Gorky Basmadjian, 90, boulevard Raspail (222-00-97). Jusqu'au 15 mars.

ALAIN BATIFOULIER. Envers et décors de théâtre. Galerie Archétype, 17, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 16 mars.

BENNASSAR. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 2 mars.

ALEXANDRA BOULAT. Galerie Beau Lézard, 6, rue Antoine-Dubois (633-13-30). Jusqu'au 16 mars.

BERNARD BUFFET, l'automobile. Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 30 mars.

DANIEL BUREN. Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 27 février.

LUCIANO CASTELLI. Works on paper. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 16 mars.

CHOMPRÉ, peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 8 mars.

FRED DEUX. Le rituel. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 7 mars.

MARTINE DIEMER. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 14 mars.

DON BAUM. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 9 mars.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

ALBERT FERAUD. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 6 avril.

LARRY FINK. Galerie Viviane Esders, 12, rue Saint-Merri (271-03-12). Jusqu'au 16 mars.

JOCHEN GERZ, travaux photographiques 1984. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 mars.

FRANÇOISE GIANNESINI, tapisseries. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 2 mars.

ESTHER HESS. Energie et vent. Galerie SITE-Art Présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 15 mars.

KOMET. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 8 mars.

KOSKAS. Beau-Kages. Poème. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 28 février.

LANSKOY. Peintures. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 28 février.

SUITE POUR ROGER LAPORTE. Galerie René Bonargent, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 27 février.

CARLO MARIA MARIANI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 29 mars.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

JURGEN MEYER. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 17 mars.

FRANÇOIS MORELLET. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 12 mars.

ON KAWARA. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier Saint-Lazare (271-09-33).

PEREZ CELIS. Peintures récentes. Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 16 mars.

SERGE PLAGNOL. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 28 février.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mars.

JUDIT REIGL. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 2 mars.

GUILLERMO ROUX. Le corps projeté. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 2 mars.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

SPÉEDY GRAPHITO. A la recherche de Zarzan. Galerie Paradis, 103, rue Vieille-du-Temple (271-20-44). Jusqu'au 28 février.

EUGEN WILLI. Aquarelles. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 23 mars.

WONG MOO-CHEW. Huiles, aquarelles, gravures. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 28 février.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les Mille et Une Nuits. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (684-77-95). De 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 17 mars.

CERGY-PONTOISE. Charles Semser, sculptures polychromes. Centre culturel André-Malraux, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

CRÉTEIL. Vera Szekely. Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

LA DÉFENSE. Expression Terre. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

GENNEVILLIERS. Joël Kermarrec, dessins, peintures. Galerie municipale E.-Manet. Place J.-L.-Grandel (794-10-86). Jusqu'au 2 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De 11 h à 19 h, du 23 février au 28 avril.

MALAKOFF. Basile Vignes. Peintures. Théâtre 71, place du 11 Novembre (655-43-45). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

MONTROUGE. Victor Hugo. Carte blanche à vingt-huit artistes. Bibliothèque, 32, rue G.-Péri. Sauf dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars.

NOISY-LE-GRAND. Vocabulaire silencieux : B. Lallemand, F. Berthault, C. Moreau, G. Duchene. LCR du Palacio, 4, place des Fédérés (305-49-11). Jusqu'au 2 mars.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. — Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. Le Facteur Cheval. Images pour un palais imaginaire. Théâtre des Louvrais, place de la Paix (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Kijno, retour de Chine. Manège royal, place Royale. T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le mercredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 10 mars.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 1985. Centre J.-Prévert. Place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 21 avril.

En province

ANGERS. Félix Lorioux. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 8 avril.

BORDEAUX. Art minimal n° 1, la ligne jusqu'au parallélépipède ; Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

CHATEAUROUX. Affinité de principe : Autard, Combey, Parrais, Plos, etc. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 30 mars.

DOLE. Michel Paysant. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 3 mars.

FLAINE. Le Frac Rhône-Alpes à Flaine. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 15 avril.

GRENOBLE. Juxtapositions III. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 23 février. Pentoreau, sculptures. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 mars.

HENIN-BEAUMONT. Œuvres photographiques du F.R.A.C. Nord-Pas-de-Calais. Médiathèque municipale, 245, rue de l'Abbaye (75-21-16). Jusqu'au 2 mars.

LE HAVRE. Les images peintes de J.-M. Alberola. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 25 février.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Regards sur la Provence au XIXe siècle. Œuvres du musée Calvet d'Avignon. Hôtel Donadei de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 28 février.

LYON. Dessins du XVIe au XIXe siècle de la collection du Musée des arts décoratifs de Lyon. Musée historique des tissus, 30-34, rue de la Charité (837-03-92). Jusqu'au 17 mars. Lumières avant Lumière. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 24 mars.

MARSEILLE. Archéologie des lacs et des rivières. Vingt ans de recherches subaquatiques en France. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'à fin février.

NANTES. Michel Seuphor. Inscriptions. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Du 22 février au 15 avril.

NICE. Marie Bashkirtseff et ses amis, 1860-1884. Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février ; Dischler, gouaches 1968-1985. Galerie municipale Mossa, 60, promenade du Paillon. Jusqu'au 28 février ; Art espagnol actuel. Espace niçois d'art et de culture. Nice Etoile, 1, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 14 avril.

RENNES. Dessins du musée d'Alençon, XVIe-XIXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Émile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 22 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-DIÉ. Trésors des Mérovingiens en Champagne. Musée municipal, Place Georges Trimouille (55-21-56). Jusqu'au 31 mars.

SAINT-ÉTIENNE. Art du XXe siècle, collection du musée. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'à fin février ; Ursinthi. Maison de la culture (25-35-18). Jusqu'au 27 mars.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fonds régional d'art contemporain. Fondation Maeght. Jusqu'au 17 mars.

SAINT-PRIEST. Rainer Gross. Centre culturel Théo-Argence, place Ferdinand-Buisson (820-02-50). Jusqu'au 17 mars.

STRASBOURG. Bailly Maître-Grand, « héliomanies ». Musée d'art moderne. Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 17 mars.

TOULOUSE : les Ruines de l'esprit : Bernard Faucon. Galerie Axe Actuel, 11, place de la Daurade (25-37-17). Jusqu'au 11 mars ; Pro memoria, in memoriam (Sarkis, Vostel, etc.). Bibliothèque universitaire de Toulouse-Le Mirail. Jusqu'au 19 mars ; Laurent Joubert. Centre d'animation de la Daurade. Jusqu'au 19 mars.

VALENCE. Autour d'Hubert Robert. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 mars.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Espaces : Marie Marchand Ansaloni ; Françoise Paressant ; Marie-Pierre Roubin. Jusqu'au 10 mars ; Porcelaine de Jean Girel. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

THÉATRE A MAINS NUES : Athevains (355-27-10), 20 h 30 (20).

SINFONIA NERA : C.C. Le Marais (272-73-52), 20 h 30 (20).

HISTOIRE DE L'ARBRE : Péniche (540-81-13), 21 h (20).

PREMIER AMOUR : Cartoucherie, Tempête, salle 2 (328-36-36), 21 h (22).

LES INCERTITUDES D'UN TORTIONNAIRE : Neuilly, Athletic (624-03-83), 20 h 30 (22).

HOTEL DE L'HOMME SAUVAGE : Gémier (727-81-15), 20 h 30 (23).

L'ÉCOLE DES FEMMES : Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 (23).

DOUBLE FOYER : Bouvard-Potinière (261-44-16), 21 h (23).

BRECHT OPÉRA : Champigny-Boucles de la Marne (880-96-28), 21 h (25).

DERNIERS JOURS D'UN CONDAMNÉ : Cité, Resserre (589-38-69), 20 h 30 (26).

RESTE AVEC NOUS : Point Virgule (278-67-03), 18 h 45 (26).

PARADIS GRAFFITTI : Châtillon, CCC (657-22-11), 21 h (26).

LES INCURABLES : Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 (26).

LA PARENTHÈSE DE SANG : Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30 (26).

LE JOURNAL D'ANNE FRANCK : Versailles, Montansier (950-71-18), 21 h (26).

HORS PARIS

STRASBOURG : Le Professeur Taranne, d'Adamov, et Dissident il va sans dire, de Vinaver, mises en scène de Jacques Lassalle, au TNS (88) 35-63-60, du 25 février au 23 mars.

BOURGES : Lorenzaccio, par le Théâtre populaire en Auvergne, mise en scène de Dominique Freydefont, à la Maison de la culture (48) 20-13-84, du 26 février au 1er mars et tournée.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50) (jeu., dim.), les 20, 22 à 19 h 30 ; le 25 à 20 h : Docteur Faustus ; les 23 et 26 à 18 h 30 : Tristan et Isolde.

SALLE FAVART (296-06-11) (sam., mar.), Danse : les 20, 21, 22, 25 à 19 h 30 : Hommage à A. Tudor (Jardin aux lilas ; Shadow play Continuo ; Dark Elegies ; dir. musicale : Marius Constant) ; Concert : le 24 à 20 h : Concertos brandebourgeois (audition intégrale, 2e partie) par les solistes de l'Opéra (violon solo : H. Le Floch).

☞ **COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), les 20, 24 à 14 h 30 ; le 22 à 20 h 30 : Bérénice ; les 20, 24 à 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; les 21, 26 à 20 h 30 : la Mort de Sénèque ; les 23, 25 à 20 h 30 : Félicité.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15), Grand Foyer (dim., mar.), les 20, 22, 23 à 15 h ; le 21 à 14 h 30 : le Violon violet (spectacle pour enfants) ; le 25 à 20 h 30 : Antoine Vitez lit Anacaona, de J. Metellus ; le 20 à 18 h 30 : Henri Meschonnic lit Victor Hugo ; Grand Théâtre (D. soir, lun.), 20 h ; dim., 15 h : Hernani ; Théâtre Gémier (lun.), les 23, 26 à 20 h 30 ; le 24 à 15 h : Hôtel de l'homme sauvage, de J.-P. Fargeau.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (D. soir, lun.), 20 h ; dim. à 15 h : The Possessed (les Possédés, de Dostoïevski, en langue anglaise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (lun.), 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

☞ **TEP** (364-80-80) (D. soir, lun.), Théâtre : 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Trois Chaleurs ; Cinéma : le 23 à 14 h 30 ; le 24 à 20 h : hommage à G. Rouquier : Farrebique ; le Tonnelier ; le Sel de la Terre ; le Charron.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.), Débats-Rencontres : le 21 à 18 h 30 : les Domestiques ; le 24 à 14 h 30 : En esperento, de G. Silfer ; le 25 à 21 h : Peep Show, de C. Prigent ; Concert : le 21 à 18 h 30 : Musique de chambre avec les solistes de l'EIC (Scriabine, Crumb, Ravel, etc.) ; le 25 à 20 h 30 : Concert 2e2m (Schoenberg, Stockhausen, Béridot, etc.) ; Cinéma-Vidéo : les 20, 21, 22, 23, 24, 25 : Nouveaux films Bpi ; à 13 h : Salvador, un autre Vietnam, de G. Silber et T. Vascondellos ; à 16 h : les Gibbons, de M. Pernot ; à 19 h : Ecoutez May Picqueray, de B. Baissat ; les 20, 21, 22, 23, 24 à 15 h : Donation L. et M. Leiris ; 19 h : C. Oldenburg ; Cinéma chinois : le 20 à 17 h 30 : l'Ame de la Chine, de B. Wancang ; 20 h 30 : la Fille, de Z. Shilin ; le 21 à 14 h 30 : le Festival de la mi-automne, de Z. Shilin ; 17 h 30 : le Récit de la chambre de l'ouest, de S. Zhang ; 20 h 30 : Un collier de perles, de L. Zeynam ; le 22 à 14 h 30 : Héroïne des années 20, de L. Pingqian ; 17 h 30 : Mariage reporté, de Z. Shilin ; 20 h 30 : la Ruelle aux fleurs, de Y. Feng ; le 23 à 14 h 30 : l'Ame de la Chine, de B. Wancang ; 17 h 30 : Tristesse et joie de l'âge mûr, de S. Hu ; 20 h 30 : La terre brûlée reverdit, de O. Yaqian ; le 24 à 14 h 30 : Soleil radieux, de C. Yu ; 17 h 30 : le Festival de la mi-automne, de S. Zhu ; 20 h 30 : Corbeaux et moineaux ; le 25 à 14 h 30 : Vive la jeunesse, de H. Shuyin ; 17 h 30 : la Montre, de Z. Lin ; 20 h 30 : les Larmes du Yangzi, de C. Cinsheng.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 21, 23, 26 à 20 h 30 ; le 24 à 14 h 30 : la Traviata, de G. Verdi (direction musicale : Donato Renzetti, Orchestre Colonne) ; Concert : le 25 à 20 h 30 : (Orchestre Colonne) : M. Tabachnick, B. Belkin (Xenakis, Tchaïkovski, Dvorak).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), le 26 à 20 h 30 : Volpone.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

THEATRE DE LA VILLE

ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE

20 h 30

matinée dimanche 14 h 30

places 82 F et 52 F

à partir du mardi 26 février

volpone

Jules Romains

en collaboration avec Stefan Zweig

d'après Ben Jonson

mise en scène Jean Mercure

scénographie et costumes Gianni Quaranta

location ouverte 274.22.77

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34) (Mer.), 21 h : Renseignement généraux.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), les 20, 22, 23, 25 à 21 h, le 24 à 15 h, le 26 à 15 h et 21 h : Asmodée ; le 20 à 15 h : la Parisienne, 29e degré à l'ombre ; le 23 à 15 h : le Président Haudecœur ; le 22 à 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), les 20, 23 à 14 h 30 et 20 h 30 ; les 21, 22, 26 à 20 h 30, le 24 à 16 h 30 : Théâtre à mains nues.

ASTELLE-THÉATRE DU XIXe (238-35-53), les 20 et 21 (dern.) à 20 h 30 : Vae Soli.

☞ **ATELIER** (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BARAQUE (707-14-93), J. V. S. 21 h, D. 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ **BASTILLE** (357-42-14) 19 h 30 : (D., L.), 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Still Life.

BATACLAN (700-30-12), le 25 à 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

☞ **BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D. L.), 21 h, sam. 18 h : Double foyer (à partir du 23).

☞ **CARTOUCHERIE**, Epée de Bois (808-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves. II. V., S. à 21 h ; dim. à 15 h 30 : Premier Amour (à partir du 22) ; Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, lun.), 20 h 30 : dim. 16 H : les Incurables (à partir du 26).

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar. soir) 20 h 30, mar. 14 h : Mille francs de récompense ; La Resserre, le 26 à 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie (D., L.) 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), Mer., J, V., M. à 20 h 30 : Sinfonia Nera les géants du dedans.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. (D. soir, L.) 22 h 30, dim. 17 h 30 : Lili (dern. le 24).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D., soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ **EDEN-THÉATRE** (356-64-37), le 20 à 21 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. et dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D.), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D.), 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère ; la Parenthèse de Sang (à partir du 26).

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. (D., L.), 21 h : Caméléon ; mer. 17 h : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), (D., L., Mar.), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ **FONTAINE** (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : Dernier bain.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.), I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. — II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas (dern. le 23) ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ **LYS-MONTPARNASSE** (327-88-61) (J., D. soir), 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler (dern. le 24) ; (J., D.) 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ **MADELEINE** (265-07-09) (D., L.) 20 h 45, sam. 18 h 30 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.), 20 h 30, sam. 20 h 30 et 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ **MATHURINS** (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle (D. soir, J.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 : sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MOGADOR** (285-28-80), mer. 14 h. et 16 h 30, sam. et dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonnette.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.), 21 h. dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE DE L'ADAC (540-81-93) (Mer., L., Mar.), 21 h. Dim. à 19 h et 21 h : Histoires de l'arbre.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; (D.) 20 h 30 : Ma femme.

PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Toi et tes nuages (dern. le 24).

☞ **PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D.) 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D. soir, L., mer.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 20 h 45, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ **THÉATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ **THÉATRE 14** (545-49-77) (D.), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Games.

☞ **THÉATRE DE LA PLAINE** (842-32-25) mer., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Exil (dern. le 24).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), à partir du 26 à 20 h 30 : la Madeleine de Proust en forme.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : Le Petrel Fulmar ; 22 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). Grande salle, à partir du 26 à 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), le 26 à 20 h 45 : Oncle Vania.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et une nuits ; (D.) 22 h 30 : Carmen cru.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D. soir, V., S.), 20 h 30, dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées ; le 23 à 17 h : les Méfaits du tabac.

Les chansonniers

☞ **CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 + sam. 19 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les Dieux sont tombés sur la secte ; (D., L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (Sam.), 16 h : la Timbale ; (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), le 24 à 16 h : Henri.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ **CIRQUE D'HIVER** (504-72-04), le 20 à 15 h, le 22 à 20 h 30, les 23 et 24 à 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : J.-L. Caillat.

FNAC FORUM (261-81-18), le 25 à 17 h 30 : Megumi Satsu.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 16 : Thierry Le Luron.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-41-42), le 26 à 20 h 30 : Ensemble Roustani de Géorgie.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : L. Klein.

☞ **MOGADOR** (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L), 20 h 30, dim. 17 h : J. Lapointe.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), (D. soir), 21 h, dim. 17 h : M. Sardou.

☞ **PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), mercr. 15 h, ven. et mar. 20 h 30, sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

TROU NOIR (570-84-29), le 25 à 21 h 30 : Georgihno Trio.

ZENITH (200-22-24) à partir du 25 à 20 h 30 : Sheila.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Eglise N.-D. des Vertus, le 26 à 20 h 30 : H. Bourde, P. Favre, H. Texier, J. McPhée, A. Jaume, R. Boni, F. Mechali ; Th. de la Commune (833-16-16), le 20 à 20 h 30, les 23, 24 à 17 h : Mélite, le 21 à 20 h 30, le 23 à 20 h : la Galerie ; le 22 à 20 h 30, le 23 à 23 h : la Place Royale.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), jeu., ven., sam 20 h 30, dim. 15 h : Carnaval, Masques des saisons.

☞ **BOULOGNE-BILLANCOURT**, TBB, (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Mouette.

CHAMPIGNY, Th. des Boucles de Marne (880-96-28), les 25, 26 à 21 h : Brecht Opéra.

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), le 25 à 14 h et 15 h : Jeune ballet de France ; le 26 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksymiuk (Mozart, Bach, Britten).

CLICHY, Gymnase H.-Barbusse, le 23 à 20 h 30 : P. Caratini, G. Beytelmann, J.-J. Mosalini, M. Fosset, M. Azzola.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), les 23, 26 à 20 h 30, le 24 à 17 h : l'Ecole des femmes.

PANTIN, Gymnase Hasenfratz, le 22 à 18 h : Ultimatum (rock).

PUTEAUX, Salon de l'Hôtel-de-Ville (776-44-44), le 22 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Mahler, Schumann).

RIS-ORANGIS, le Plan (943-11-14), le 20 à 22 h : Doc Lebrun, les 22, 23 à 22 h : les Rois fainéants.

☞ **SAINT-DENIS**, Th. G. Philipe (243-00-59), Salle Serreau (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : Théâtre « Max Gericke » ; Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Oncle Vania.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 26 à 21 h : la Perle de la Canebière.

SCEAUX, Les Gémeaux, (660-05-64), le 26 à 20 h 30 : Mime omnibus.

SENLIS, Chapelle Saint-Frambourg (453-16-67), le 23 à 20 h 45 : Groupe vocal à Sei Voci, Ensemble des éléments (Gesualdo, Frescobaldi, Luzzaschi...).

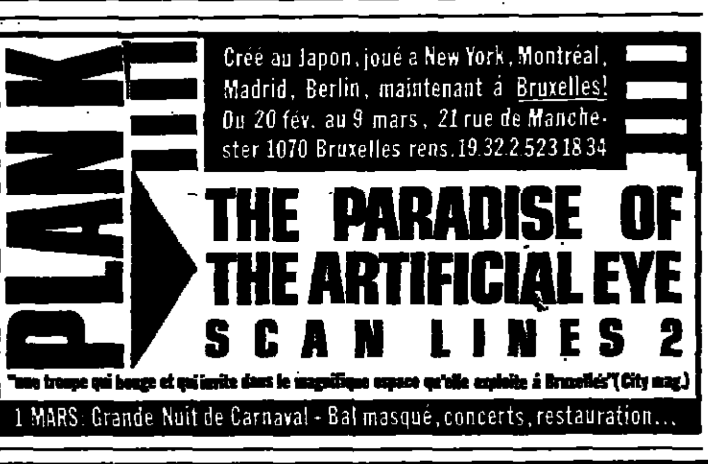
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 26 à 21 h : le Journal d'Anne Franck.

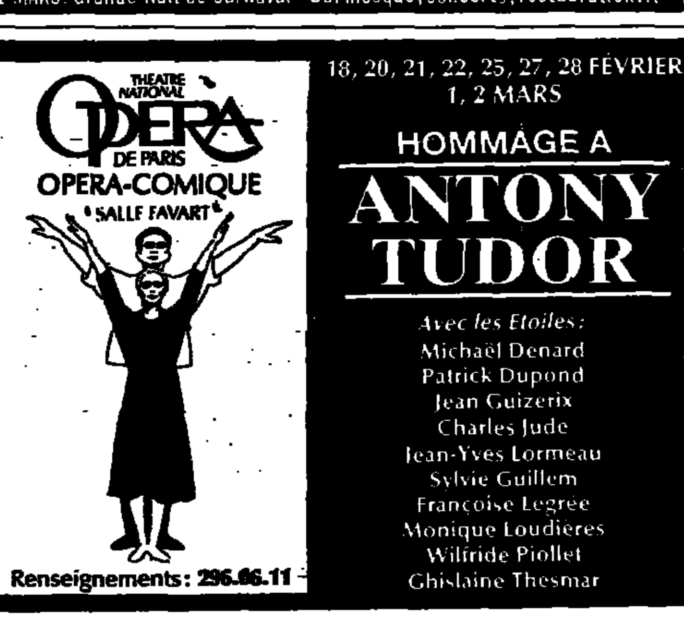
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16) (S., D. soir, Mar.), 21 h, Dim. 18 h : la Demoiselle de Tacna.











MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 20

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. A. Lombard (Bartok, Mendelssohn, Roussel).

☞ **Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h 30 : Orchestre National de France. Dir. : V. Neumann. Chœurs et maîtrise de Radio-France. Dir. : J. Jouineau (Mahler).

Hôtel Hérouet, 20 h 30 : C. Joly (Bach, Liszt).

FNAC-Montparnasse, 18 h : Duo Picavet (Chopin, St-Saëns, Liszt, Schumann).

Institut Néerlandais, 20 h 30 : T. Koopman (Sweelinck, Byrd, Couperin, Bach).

A Dejazet, 20 h 30 : H. Nagdreen (soprano), E. Razimowski (soprano), A. Gillieron (piano-forte) (Mendelssohn).

JEUDI 21

☞ **Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h 30 : voir le 20.

Radio-France (studio 106), 18 h 30 : Trio à cordes de Paris (Bach, Milhaud, Depraz, Mozart) ; studio 105, 20 h 30 : Musique traditionnelle de Gascogne.

Pleyel, 20 h 30 : voir le 20.

Lucernaire, 20 h : A. Fischer (soprano), S. Cyferstein (piano) (Schubert, Wolf).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Solistes de l'Ensemble intercontemporain (Scriabine, Crumb, Zimmermann, Ravel).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : les Petits Chanteurs de Vienne.

Ascaf, 19 h : E. Gaspart (Bach, Debussy, Fauré, Haendel).

Eglise St-Germain des Prés, 20 h 30 : A. Isoir (Bach).

VENDREDI 22

Radio-France (Grand Aud.), 20 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne. J. Maksymiuk (dir.) (Roussel, Britten, Stakowski, Schoenberg).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski (Dvorak, Prokofiev, Janacek).

Lucernaire, 20 h : voir le 21.

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : H. Delavault (Amours et trahisons) (et le 24).

A Dejazet, 18 h 30 : P. Csaba, E. Ricci (Mozart, Beethoven, Kreisler, Kodaly).

SAMEDI 23

Lucernaire, 20 h : voir le 21.

Eglise St-Merri, 21 h : Quatuor de Saxophones de Paris (Rossini, Singelee, Pousseur).

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J. Mercier (Mahler, Schumann).

Eglise américaine, 17 h : E. Mercier (Mozart, Liszt, Beethoven, Scriabine, Prokofiev).

DIMANCHE 24

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble La Lyre italienne (Beethoven, Mozart).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : voir le 22.

Eglise St-Thomas d'Aquin, 17 h : G. Athanasiades (Bach).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Lasalle de Cincinatti (Ravel, Beethoven).

Musée de l'Assistance publique, 15 h : L. Nolán, I. Nodaira, Y. Magamma, F. Rivière (Mendelssohn, Purcell, Brahms).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 16 h 30 : Orchestre de chambre, B.N. Andrieux.

LUNDI 25

Radio-France, 18 h 30 : Cycle INA-GRM (Dubedout, Jubart) ; 20 h 30 : Mion, Parmegiani.

TMP, 20 h 30 : Orchestre Colonne. Dir. : M. Tabachnik (Xenakis, Tchaïkovsky, Dvorak).

☞ **Gaveau**, 20 h 30 : B. Davidovich (Beethoven, Brahms, Schumann).

Conservatoire de musique de Paris, 12 h 15 : G. Comentale, F. Daudet (Schubert, Webern).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : M. Raskin (clavecin) (Scarlatti).

Centre Pompidou, 20 h 30 : Ensemble à vents de Besançon. Dir. : R. François (Kotonski, Stockhausen, Schoenberg).

Théâtre 3 sur 4 (541-17-31) et **Fnac** 18 h 30 : Bach et son temps : intégrale du clavecin bien tempéré, par I. Wjuniski.

MARDI 26

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : voir le 25.

Conservatoire de musique de Paris, 12 h 15 : Orchestre du Conservatoire. Dir. : E. Aiello (Chopin).

Radio-France (Grand Aud.), 20 h 30 : XXVIe Concours international de guitare (Gramaiges, Brouwer, Schwartz, Gismondi, Mangoe) ; Auditorium 106 : 20 h 30 : Quatuor de Berne, N. Tuller (basse) (Schubert, Schroeck).

☞ **Théâtre des Champs-Elysées**, 18 h 30 : Duo Delangle (Milhaud, Hindemith, Bartok, Denisov, Schumann, Louvier, Villa-Lobos).

Pleyel, 20 h 30 : Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris. Dir. : P. Bellugi (Mozart).

Eglise St-Germain des Prés, 21 h : Orchestre de chambre S. Becquet (Vivaldi, Haendel, Mozart).

Palais des Glaces, 20 h 30 : N. Barbey, C. Capron, B. Delacoutre, M. Gauthier, A. Germain (Amoureux sauvetage, opéra).

Crypte Ste-Agnès, 21 h : Duo Boccherini (de Boismortier, Boccherini, Pauper).

Maison des cultures du monde, 20 h 30 : Les Polyphonies de Georgie.

☞ **Gaveau**, 20 h 30 : C. Fernier (Soler, Brahms, Bartok).

Théâtre de la Plaine, 20 h 30 Trio Euterpe (Beethoven, Françaix, Schubert).

Théâtre 3 sur 4 (541-17-31 et FNAC), 18 h 30 : Bach et son temps : voir le 25.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (335-21-50), le 24 à 16 h 30 : P. Bley.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : J.-P. Caron ; 22 h 30 : Band of Human Being ; jeu., 20 h 30 : Jazzimut ; 22 h 30 : Orient Express ; ven., 20 h 30 : Solo Razafindrakoto ; 22 h 30 : Pela.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Parodi Quartet (dern. le 23 ; D. Doriz (à partir du 24).

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), le 20 à 22 h 30 : Makumba Carnaval à partir du 21 à 20 h 30 : The Last Poets ; 22 h 30 : D. Ponce.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le 22 : Grandes diagonales ; les 23 et 24 : Espaces musicaux électroacoustiques ; le 25 : Jeux contre jeux.

ELDORADO (208-23-50), les 25 et 26 à 20 h 30 : B. Doraimé.

FIAP (707-25-69), les 20, 21, 22, 23 et 24 à 20 h 30 : Martin around the clock.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), à 22 h : mer., jeu., ven. : J. et F. Constantin ; sam. : A. Gulbay ; dim. : A. Lévy ; lun. : Tsie et Matthew ; mar. : Y. Chelala ; à 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu ; jeu. : P. Knowles ; ven. : C. Greenshaw ; sam. : Worthy Punks ; dim. : M. Battefield.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), le 26 à 22 h : Winsberg, A. Illouz.

MUTUALITÉ (392-12-99), le 23 à 20 h 30 : M'Pongo Love.

☞ **NEW MORNING** (523-51-41), à 21 h 30 ; le 20 : Jungle Beat ; le 21 : Assiette anglaise ; le 22 : J.-L. Wilson ; le 23 : Fiesta latina ; le 24 : T. Bernie ; le 25 : G. Adams, D. Pullen ; le 26 : D. Moye, H. Pelp, W. Pichner.

OLYMPIA (742-25-49), le 25 à 20 h 30 : MC Laughlin Maha Vishnou.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Zanini, S. Woodyard ; ven. : Cyril Jazz Band ; sam. : Abac Jazz Band ; lun. : New Jazz Bandar ; mar. : Claude Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), le 20 à 23 h : R. Raux, A. Jean-Marie, M. Michel, V. Cordelette ; les 21 et 22 : M. Azzola, M. Fosset, P. Caratini ; à partir du 23 : B. Waters, P. Baudoin, P.-Y. Sorin, F. Laudet.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 22 et 23 : Ghetto Blaster.

ROSE BONBON (806-59-68), les 21 et 22 à 24 h : les Bandits.

SALLE PLEYEL (563-88-73), le 22 à 21 h ; le 23 à 18 h et 21 h 30 : L. Cohen.

SLOW CLUB (233-84-30) (D.), 21 h 30 : M. Lafesrière (dern. le 23) ; R. Guerini (à partir du 26).

TROIS MAILLETZ (354-00-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : La Valle.

La danse

CENTRE MATHIS (241-50-80), les 21 et 22 à 20 h : Cap Danse.

THÉATRE-18 (226-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : M. Salmon (dern. le 24).

☞ **PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

STUDIO DE LA FOLIE-MÉRICOURT (700-19-60), 20 h 30 : Ove Solo ; Faite.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille (à partir du 26).

TEMPLIERS (278-91-15), le 26 à 20 h 30 : A. Mauconvert.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80) (Mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-30), les 20 et 22 à 18 h 30 : Musical Patwork.

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 FÉVRIER

16 h : Documents secrets, de L. Joannon ; 19 h : 70 ans d'Universal : le Dernier Passage, de P. Karlson (v.o.) ; 21 h : Cinéma japonais (le documentaire) : la Ballade de la bête humaine ; Kotobuki : Le Quartier des Journaliers, de S. Ogawa.

JEUDI 21 FÉVRIER

16 h : le Duel, de P. Fresnay ; 19 h : 70 ans d'Universal : Au rythme des tambours fleuris, de H. Koster (v.o.) ; 21 h : Cinéma japonais : le documentaire : Vivre en Tokyochrome, dirigé par N. Yamamoura (v.o., s.t. f.).

VENDREDI 22 FÉVRIER

16 h : l'Epave, de W. Rozier ; 19 h : 70 ans d'Universal : les Nerfs à vif, de J. Lee Thomson (v.o.) ; 21 h : Cinéma japonais : le documentaire : Prophétie, de S. Hani ; l'Histoire de S. Hani.

SAMEDI 23 FÉVRIER

15 h : Florence est folle, de G. Lacombe ; 17 h : 70 ans d'Universal : Seuls sont les indomptés, de D. Miller (v.o.) ; 19 h : Du silence et des ombres, de R. Mulligan (v.o.) ; 21 h : Cinéma japonais : le documentaire : Films réalisés pour la télévision, par N. Oshima.

DIMANCHE 24 FÉVRIER

15 h : Hôtel du Nord, de M. Carné ; 17 h : 70 ans d'Universal : les Oiseaux, d'A. Hitchcock (v.o.) ; 19 h : Charade, de S. Donen (v.o.).

LUNDI 25 FÉVRIER

21 h : Soldier's Story, de N. Jewison (v.o., s.t. f.) (soirée réservée aux abonnés).

MARDI 26 FÉVRIER

16 h : La vie est magnifique, de M. Cloche ; 19 h : 70 ans d'Universal : le Dernier de la liste, de J. Huston ; 21 h : Cinéma japonais (le documentaire) : Films réalisés pour la télévision, par N. Oshima.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 20 FÉVRIER

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : Chevaux de bois, d'E. von Stroheim et R. Julian ; 17 h : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 19 h 30 : Cinéma allemand des années 80 : De la fin des temps, de M. Wulfes et C. Weisenborn (v.o.).

JEUDI 21 FÉVRIER

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : Système sans ombre, de R. Thome (v.o., s.t.f.).

VENDREDI 22 FÉVRIER

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : l'Eventail de Lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 17 h : l'Exode, de M.C. Cooper, B. Schoedsack, M. Harrison ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : le Record, de D. Helfer (v.o.).

SAMEDI 23 FÉVRIER

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : la Grande Parade, de K. Vidor ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : Histoires des villages du Hunsruck, de E. Reitz (v.o.) ; 21 h : Amerika, Rapports de classes, de J.M. Straub (v.o., s.t.f.).

DIMANCHE 24 FÉVRIER

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : les Trois Sublimes Canailles, de J. Ford ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : Décoder, de Muscha (v.o.) ; 21 h : Baby, d'U. Friessner (v.o., angl.).

LUNDI 25 FÉVRIER

15 h : Grands classiques du cinéma mondial : Plein les bottes, de H. Edwards et H. Langdon ; 17 h : Moana, de R.J. Flaherty ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : Méridien ou le Théâtre avant la pluie, de R. Neumann (v.o., documentaire).

MARDI 26 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

ALSINOY EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Eysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORROR KID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), Biarritz, 8e (562-20-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PALACE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RAZORBACK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

ROUGE GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA RECHERCHE DE GARBO, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

BRAZIL, film britannique de Terry Gilliam, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNÉ CHARLOTTE, film français de Caroline Huppert : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BODY DOUBLE (VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX) (*), film américain de Brian De Palma, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

CINEMA

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-54-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19 ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : *Espace-Gaîté*, 14e (327-95-94).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp), 1er (508-94-14).

ALIEN (A. v. o.) (*) Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : *Reflet*, 5e (354-42-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CLÉOPATRE (A. v.o.) Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES DAMNÉS (It. v. o.) (*) Denfert, 14e (321-41-01).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A.) Rialto, 19e (607-87-61).

FENETRE SUR COUR (A.), André-Bazin, 13e (537-74-39).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

GET CRASY (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) Péniche des arts, 16e (527-77-55).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : *Boîte à films (H. sp)*, 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTONE LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

METROPOLIS (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.), Studio *Bertrand*, 7e (783-64-66).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

RACING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LA TRICHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.o.) Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 21 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14). 18 h (en sem.).

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 18 h 20.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h., lun., mar., 13 h 40 et 20 h.

CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15, sam. 23 h 55 ; Templiers, 3e (272-94-56), sam., mer., lun. 20 h, jeu., ven. 22 h, sam. 16 h.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., 17 h 10, sam., 15 h 20.

EASY RIDER (*) (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 16 h 30, dim., 16 h.

ELEPHANT MAN (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30 + Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., sam., lun., 22 h.

IVANHOE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33), t.l.j. 16 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 55.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A. v.o.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MISSING (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30 + ven. 0 h 10.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 50.

LE PONT DU NORD (Fr.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) mer., ven., dim., mar. 18 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 17 h, jeu., mar., 21 h, ven., lun., 19 h 30.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 21 h 20.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 7e (783-64-66), mer., jeu., ven. 16 h, ven., dim., lun. 14 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam. 17 h 45, lun., mar. 15 h 45.

TESS (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 50.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., 16 h ; dim. 14 h ; mar. 20 h.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12). Mer. : la Fontaine d'Arethuse ; jeu. : l'Attente des femmes ; ven. : Une leçon d'amour ; sam. : l'Œil du diable ; dim., lun. : le 7e Sceau ; mar. : le Silence ; Studio-Bertrand, 7e (783-64-66) ; 14 h (sf sam., mar.) : le 7e Sceau.

J. COCTEAU, 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) t.l.j. 13 h 30 : le Sang d'un poète ; 14 h 30 : le Testament d'Orphée ; 16 h : les Parents terribles.

J. DOILLON Studio 43, 9e (770-63-40). Mer., lun. 22 h : l'An 01 ; jeu., sam. 18 h : les Doigts dans la tête ; mer. 20 h, ven. 22 h, lun. 20 h : la Pirate ; jeu., sam., 22 h, lun. 18 h : la Fille prodigue ; mer., dim. 18 h, ven. 20 h : Un sac de billes ; jeu., dim. 20 h : la Femme qui pleure ; ven. 18 h, sam. 20 h, dim. 22 h : la Drôlesse.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01). Ven. 12 h : le Camion ; sam. 12 h : Aurélia Steiner.

C. GRANT (*v.o.*), *Action-Ecoles*, 5e (325-72-07). Mer. : l'Impossible M. Bébé ; jeu. : Allez coucher ailleurs ; ven. : Mon épouse favorite ; sam. : Soupçons ; dim. : Chérie, je me sens rajeunir ; lun. : Je ne suis pas un ange ; mar. : Honeymoon.

O. IOSSELIANI (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) en alternance : la Chute des feuilles ; Il était une fois un merle chanteur ; Pastorale.

S. KUBRICK (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : Lolita ; Shining ; Orange mécanique.

PANORAMA FANTASTIQUE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer. : l'Homme invisible ; jeu. : la Malédiction des hommes-chats ; Quelque part dans le temps ; ven. : les Chasses du comte Zaroff ; Dracula ; sam. : White Zombie ; Suspiria ; dim. : Clash ; les Trois Visages de la peur ; lun. : Dracula ; Chromosome III ; mar. : Quelque part dans le temps ; Suspiria.

J. TOURNEUR, (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Mer., jeu., ven., sam. : Vaudou ; Pendez-moi haut et court ; dim., lun., mar. : la Féline ; Berlin-Express.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05). Mer., dim. : les 400 coups ; jeu., sam., mar. : Jules et Jim ; ven., lun. : Tirez sur le pianiste.

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

La prudence d'Hachette

« La télévision est une industrie lourde, pas du bricolage. Y investir n'est pas une décision qu'on prend à la légère. Il ne s'agit plus de lancer une nouvelle collection, ni même d'investir dans un film. On joue aujourd'hui avec de la dynamite. S'il apparaît que les risques sont trop grands pour notre groupe, rien ne nous condamne à être candidat. » A l'évidence, M. Yves Sabouret, directeur général d'Hachette, n'a pas encore arrêté de stratégie sur les télévisions privées. Sa prudence contraste avec les déclarations de guerre des uns et les candidatures empressées des autres.

Pourtant, M. Sabouret attend depuis plusieurs mois cette libéralisation de la télévision. Après avoir renoncé à participer à l'aventure de Canal Plus, ébauché une chaîne « jeunesse » avec la mission TV-Câble, Hachette avait pris rang pour gérer un canal du réseau câblé de Paris. Autant de façons, semble-t-il, de marquer le terrain en attendant que se précise le véritable marché.

Qui peut d'ailleurs aligner autant d'atouts dans la compétition pour les fréquences disponibles ? Avec 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, la vénérable Librairie est aujourd'hui le deuxième groupe de communication à l'échelle européenne, après l'allemand Bertelsman. Ses 200 millions de bénéfice net, son très faible endettement lui offrent de grandes capacités d'investissement. En mariant les productions Hachette et la cinémathèque Pathé, le groupe peut aligner dès demain plus de mille heures de programmes. Mais est-ce suffisant pour faire face à des budgets de 1 milliard de francs par an, sans espoir de rentabilité immédiate ?

Une diversification internationale

« On ne peut donner de réponse avant de connaître les règles du jeu, répond le directeur général d'Hachette. *La personnalité de M. Jean-Denis Bredin laisse à penser qu'elles seront libérales. Nous avons plus d'inquiétudes sur les ressources publicitaires qui doivent alimenter les télévisions privées. Certes, la France a des réserves, mais le marché ne s'élargira que lentement. Dans l'intervalle, la télévision privée prendra inévitablement une part de marché aux médias existants. »*

Ce transfert de publicité risque fort de s'effectuer au détriment de la presse, secteur dans lequel Hachette a de gros intérêts : 36 % du capital du *Parisien libéré* et de *l'Equipe*, mais surtout une quarantaine de magazine. De *Elle* à *Télé 7 jours* en passant par *le Journal du dimanche*, la presse Hachette se porte bien, mais elle doit se battre en permanence sur un marché très concurrentiel. De plus, le groupe s'est lancé depuis un an dans une importante diversification internationale. C'est le lancement de *Elle* aux Etats-Unis en août prochain, l'accord sur les magazines féminins avec l'éditeur italien Rusconi, la longue négociation sur le rachat des éditions Dupuis en Belgique et, très récemment, une prise de participation à 25 % dans *Teleprograma* qui, du haut de ses 900 000 exemplaires, domine la presse magazine espagnole. Hachette songe aussi à s'implanter en Grande-Bretagne et en Allemagne, et toute déstabilisation de son marché national risquerait de compromettre ce programme ambitieux.

L'arrivée des télévisions privées ne menace pas que la presse : elle perturbe aussi les équilibres du cinéma. Or c'est dans ce domaine qu'Hachette a effectué sa principale percée audiovisuelle. L'accord avec le producteur canadien Astral Bellevue, celui, récemment rompu, avec la Twentieh Century Fox a permis au groupe français d'acquérir rapidement un savoir-faire et de produire ou de distribuer une dizaine de films par an. Il y a quelques jours, Hachette est entré dans le capital de Pathé, qui contrôle ou exploite quelque 330 salles de cinéma. M. Yves Sabouret ne peut donc que s'associer à tous ceux qui redoutent les conséquences d'une baisse de la fréquentation sur une économie déjà fragile. *« Après une période d'expansion mal contrôlée, le cinéma français traverse une période difficile. Aucune industrie ne peut se permettre d'augmenter ses coûts de 30 % avec un chiffre d'affaires stagnant. »*

On comprend mieux la prudence de la direction d'Hachette. Un groupe multimédia de cette taille ne se gouverne pas avec des annonces spectaculaires. Toute décision doit gérer les intérêts contradictoires de chaque secteur d'activité. Le débat sur les télévisions privées impose à toutes les entreprises de communication française un choix stratégique rapide. Pour Hachette, le problème est d'autant plus complexe qu'il surprend la vieille Librairie en pleine mutation. Maison de commerce, à l'origine, le groupe concentre, peu à peu, ses investissements sur la création. Bâti sur l'écrit, il se tourne de plus en plus vers l'image.

Sous la pression des événements, l'évolution risque d'être plus rapide que prévu. *« Il faut projeter Hachette vers le vingt-et-unième siècle »*, proclame volontiers son président, M. Jean-Luc Lagardère. *« En restant fidèle au patrimoine historique »*, ajoute M. Sabouret. Reste, au-delà des formules, à éviter un grand écart inconfortable.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A VOIR

UN PACIFISTE SUÉDOIS INCONNU

Alain Decaux a un don certain pour faire revivre l'histoire, exhumer des dossiers oubliés ou méconnus, au risque de se laisser emporter par son enthousiasme. C'est le cas dans l'émission consacrée à Birger Dahlerus, cet inconnu qui, selon l'historien, *« a failli réussir à sauver la paix »*, à l'aube de la deuxième guerre mondiale. Qui est Birger Dahlerus ? Un industriel suédois qui, de sa propre initiative, sans avoir reçu de mission de quiconque, décide, un jour de la fin juin 1939, d'utiliser tous les moyens qu'il a en main pour éviter un conflit dont il ne peut *« admettre l'aspect irrationnel »*.

Son expérience d'homme d'affaires, traitant dans toute l'Europe, lui procure un cercle d'amis bien placés, particulièrement en Angleterre et en Allemagne. Il a surtout des relations privilégiées avec Goering, dues aux hasards de l'existence et datant d'avant les années 30. C'est par le truchement de Goering, qui, *paraît-il, « ne souhaitait pas la guerre »*, que Dahlerus parvient à rencontrer Hitler, devenant ainsi un messager de la paix entre le Führer et Chamberlain, alors premier ministre de Grande-Bretagne. Mission extravagante qui conduira cet obscur Suédois, de Berlin à Londres, de Londres à Berlin, une bonne dizaine de fois. Tout cela durera deux mois, jusqu'au 4 septembre 1939, au lendemain de l'entrée des troupes allemandes en Pologne.

Episode incroyable, qui permet à Alain Decaux de faire ressortir l'ignorance, la vanité, l'aveuglement dont peuvent, parfois, faire preuve ceux qui nous gouvernent. On applaudirait volontiers si — et c'est une réserve de taille — Alain Decaux, après avoir dépeint Goering comme une sorte d'homme de bonne volonté, *n'avait pensé*, qu'en toute dernière minute, à rappeler le rôle du maréchal dans le régime nazi.

ANITA RIND.

★ L'histoire en question : *l'homme qui voulait empêcher la guerre*. - A2, jeudi 21 février, 21 h 35 (75 mn).

PUBLICIS ET EUROPE 1 SE REGROUPENT POUR CREER UNE CHAINE NATIONALE

Coup de théâtre dans le débat sur les télévisions privées : Europe 1 et Publicis annoncent le 20 février la création de TV Publicis-Europe 1. Cette société d'études, dont le capital est partagé à 50 % entre les deux groupes, a pour vocation *« de définir les conditions de création et d'exploitation d'un système de télévision nationale privée »*. Derrière *« l'étude »*, il s'agit bien d'une candidature ferme. Europe 1 et Publicis se donnent un mois pour trouver les partenaires régionaux du réseau, notamment auprès de la presse quotidienne régionale, et constituer la future société d'exploitation ouverte à d'autres sociétés du secteur de la communication.

Pour M. Maurice Lévy, président-directeur général du Publicis-Conseil, *« le gisement inexploité de ressources publicitaires ne permet pas de créer en France cinq chaînes nationales. L'association entre un groupe de communication proche du grand public et des annonceurs, et d'une station de radio qui a su tisser un rapport privilégié avec ses auditeurs, est la meilleure solution pour la télévision privée. »*

Le conseil de gérance de TV Publicis-Europe 1 est constitué de M. Pierre Barret et M. Jacques Abergel, respectivement président délégué et directeur général d'Europe 1, de M. Roger Faraggi, vice-président de Publicis et de M. Maurice Lévy.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 45 **Série : Dallas.**
Clayton tente mais en vain de dissuader sa sœur de comploter avec J.-R. Pam accepte l'idée d'un grand mariage avec Mark...

21 h 25 **Document : Madeleine.**
De J.-M. Carzou.
Portrait d'une grande comédienne interprète des grands textes contemporains de Claudel, Beckett, Duras, Ionesco. Madeleine Renaud évoque sa vie, sa carrière sur les planches.

22 h 45 **Cote d'amour.**
Présenté par Sidney.
Avec Jo Lemaire, Étienne Daho, Dépêche mode...

23 h 30 **Journal.**

23 h 50 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Rodéo Girl.**
Réal. : J. Cooper, avec K. Ross, B. Hopkins, C. Clark...
Le défi d'une femme qui ose entrer dans le cercle « macho » du rodéo... Une histoire directement inspirée par la vie et la carrière de Sue Pirtle, grande championne de rodéo. Katharine Rose campe ce rôle.

22 h 10 **Moi... je.**
Magazine de B. Bouthier.
« Cache-cash avec l'impôt » : éviter le fisc, un sport national ; devenir un ange : faire de sa vie un chef-d'œuvre ; « Pour pas un rond » : comment vivre sans revenu ; « Le marathon-man de l'image vidéo » ; « Sexe en prison » : deux femmes témoignent...

23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cadence 3-Ring parade.**
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Autour de Gilbert Bécaud.

22 h **Journal.**

22 h 20 **Téléfilm : Juliette et Galatée.**
Réal. : A. Charoy.
Un homme se souvient... il y a plus de quarante ans. La rencontre de Juliette, dont la présence le fascine. Au cours d'une promenade sur les bords du Lignon, Juliette lui raconte la légende du berger Céladon. Comme cette légende, Marcel sera partagé entre deux amours : celui de Juliette et celui de Galatée.

23 h 20 **Espace francophone.**
Le magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet.
L'importance et la diversité de la francophonie égyptienne utilisée par une grande partie de la bourgeoisie et l'élite intellectuelle depuis deux siècles. Une enquête dans les milieux scientifiques, médicaux, universitaires, littéraires...

0 h **Henri Vincenot dans histoires de trains.**

0 h 5 **Prélude à la nuit.**
Apocalypsis rock, *de J. Castarédède, interprété par H. Billaut.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 35, Le club des puces ; 17 h 50, Dans les mains du magicien ; 17 h 55, Le carnaval de Bâle ; 18 h 15, Rocking chair ; 18 h 50, Feuilleton : Janique aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Hill street blues ; 21 h 15, Soap ; 21 h 50, De si gentils petits monstres, film de M. Kalmanowicz ; 23 h 15, SLAM ; 0 h, Trocadéro bleu citron, film de M. Schock ; 1 h 30, Robin des Bois ; 2 h 20, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Antipodes** : Rive gauche, rive noire.

21 h 30 **Musique : Pulsations.** Ville d'Avray, le compositeur dans la ville.

22 h 30 **Nuits magnétiques** : Bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (festival de Schwetzingen 1984) : « La Cenerentola », opéra-comique de Rossini, par les Chœurs et l'orchestre de l'Etat de Wurtemberg, dir. G. Ferro, chef des chœurs U. Eistert, sol. R. Blake, J.-W. Wilsing, H. Berger-Tuna, M. Hansman, D. Soffel.

23 h **Les soirées de France-Musique** : Victor Kalabis, un compositeur tchèque de notre temps.

Jeudi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **ANTIOPE 1.**

11 h 45 **La Une chez vous.**

12 h **Feuilleton : Capitaine Luckner.**

12 h 30 **La bouteille à la mer.**

13 h **Journal.**

13 h 45 **A pleine vie.**
Série : Fame ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Vincennes ; 15.55, Images d'histoire : La défense aérienne française ; 16.30, Croque-vacances ; 17.30, La chance aux chansons.

18 h **Nounours.**

18 h 5 **Le village dans les nuages.**

18 h 25 **Mini-journal pour les jeunes.**

18 h 40 **Série : Huit, ça suffit.**

19 h 15 **Jeu : Anagram.**

19 h 40 **Cocoricocoboy.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Feuilleton : Au nom de tous les miens.**
D'après le livre de Martin Gray et Max Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Troisième épisode : Eté 42. Les déportations, par milliers, commencent à Varsovie. La vie dans le ghetto devient de plus en plus terrible. Une époque dramatique de l'histoire, malheureusement racontée de manière très personnalisée et même racoleuse.

21 h 30 **Les jeudis de l'information : Infovision.**
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Chypre : les deux côtés du check-point ; la Mafia ; le Nigéria victime du choc pétrolier ; les grands voyages du pape.

22 h 45 **Journal.**

23 h 5 **Etoiles à la une.**
Emission de Frédéric Mitterrand.
Un brin de conduite, dessin animé de Jean Ruback.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 **Télévision du matin.**

8 h 30 **Feuilleton : Une femme seule.**

10 h 30 **ANTIOPE.**

12 h **Journal et météo.**

12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**

13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**
Connaissez-vous Rimbaud ?

14 h 50 **Téléfilm : l'Ogre de Barbarie.**
Réal. P. Mattenzi, avec A. Prucnal, B. Fresson, M. Vlady... (Rediff.)
Un village du canton de Genève pendant la deuxième guerre mondiale. Cathy, une petite fille de dix ans, observe le monde des adultes.

16 h 40 **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini. Les mediums.

17 h 45 **Récré A 2.**
Poochie ; Les Viratatoums ; Latutu et Lireli ; Téléchat.

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 10 **D'accord, pas d'accord** (INC).

19 h 15 **Emissions régionales.**

19 h 40 **Le Théâtre de Bouvard.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Feuilleton : L'amour en héritage.**
Réal. K. Connor, avec S. Powers, L. Remick, S. Keach.
Dernier épisode. Kate raconte à Fauve l'histoire de la collaboration de son père avec les Allemands pendant la guerre. Mercuès meurt, et Nadine croit que son immense fortune lui reviendra. Une saga, bien mise en scène, peuplée de personnages stéréotypés.

21 h 35 **Alain Decaux : L'histoire en question**
L'homme qui voulait empêcher la guerre, Birger Dahlerus.
L'un des personnages les plus extraordinaires de son époque. Cet industriel anonyme s'est fixé pour but, en 1939, d'empêcher la guerre mondiale.

22 h 45 **Histoires courtes.**
Home sweet home, de J.-Y. Carrée ; *Orage*, de M. Plan.

23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 **Dessin animé : Lucky Luke.**

20 h 5 **Les jeux.**

20 h 35 **Cinéma sans visa.**
Emission présentée par Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 40 **Cinéma : le Trésor.**
Film sri-lankais de L. James Peries (1970), avec G. Fonseka, M. Fonseka, S. Bokdiawala, F. Perera, M. Gunaratna (v.o. sous-titrée).
Au début du siècle, un propriétaire terrien ruiné épouse, sur la foi d'un vieux livre, une jeune fille marquée de quatre grains de beauté dont l'immolation doit lui permettre de découvrir un trésor. Mise en scène d'une idée fixe tournant à la folie, intrusion du fantastique dans la réalité. A Ceylan (devenue Sri-Lanka), Lester James Peries a rénové le cinéma. Il a gagné une renommée mondiale dans les festivals.

22 h 30 **Témoignages.**
Avec H. Berard, réalisateur, M.-C. Ravet, M. Cimeni, journalistes, C. Amouroux, comédienne.

23 h **Journal.**

23 h 25 **Henri Vincenot dans Histoires de trains.**
La préparation de la locomotive (nº 9).

22 h 30 **Prélude à la nuit.**
Le spectre de la danse, film de D. Delouche.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 Michel Denisot ; 9 h, la Boum 2, film de Claude Pinoteau ; 11 h, Je suis un criminel, film de B. Berkeley ; 12 h 30, Cabou Cadin (Benji) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Reporters, film de R. Depardon ; 15 h 35, le Bal, film d'Ettore Scola ; 17 h 25, Cabou cadin (Mush, Mister T) ; 18 h 4, SLAM ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Une langouste au petit déjeuner, film de C. Capitani ; 22 h, Napoléon, film de Sacha Guitry ; 1 h, SLAM ; 1 h 48, Barbe d'or et les pirates, film de M. Damski.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, *Les enjeux internationaux* ; *8 h 30, Les chemins de la connaissance* : le riz, ce fils de l'eau (et à 10 h 50 : les Indes florissantes) ; 9 h 5, Les Matinées : une vie, une œuvre : Georges Bataille ; 10 h 30, Musique : Miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : Enseigner l'histoire aujourd'hui ; 11 h 30, Feuilleton : « Tristan et Iseut » ; 12 h, Panorama : *Entretien avec Claude Mauriac* ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Atelier de Chantavel ; 14 h, Un livre, des voix : « Il te faudra quitter Florence », de Roger Grenier ; 14 h 30, La RTBF présente : Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions : Octave Mannoni ; 15 h, Agora : Vieira da Silva et Arpada Szenes ; 15 h 30, Musicomania : l'inconditionnel, le drôle et le méchant ; 17 h, Le pays d'ici, en direct du Havre et de Dieppe ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris ; 20 h, Musique, mode d'emploi : A. Von Zemlinsky et A. Berg.

20 h 30 **Ferreira de Castro** : écrivain de la réalité portugaise.

21 h 30 **Musique, Vocalyse** : Opéra 85.

22 h 30 **Nuits magnétiques** : Reportages, l'adieu à la goutte d'or.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Henry Prunières et la « Revue musicale » — Constats et témoignages autour de la musique contemporaine, le compositeur et son auditeur dans le fond sonore ; œuvres de Schaeffer, Martinu, Varèse, Xenakis, Françaix, Ligeti ; 12 h 5, Le temps du jazz : Feuilleton « Jazz, swing et accordéon » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Mozart, Bizet, Offenbach, Verdi, par Jules Bastin, basse, Edith Venesco, soprano, Serge Zapolsky, piano ; 14 h 2, Repères contemporains : Patrice Mestral ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Hommage à Jascha Heifetz ; œuvres de Bloch, Rozsa, Ravel ; à 16 h, Le p'tit opéra : « Mozart » de Hahn ; 18 h 2, Côté jardin ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace. Magazine de la guitare ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Symphonie nº 3 en ré mineur » de Mahler par l'Orchestre national de France, les Chœurs et la maîtrise de Radio France, dir. V. Neumann sol. B. Finnila, mezzo.

22 h 40 **Les soirées de France-Musique** : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand — son admiration pour Colette, sa conception de la peinture française.

23 h 05 **Portrait d'Alexandre Tansman.**

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 FÉVRIER

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Alain et Danièle BOUVAREL,
avec Lucie et Mathilde,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,
le 9 février 1985.

Le Moulin d'Hermelange,
57790 Lorquin.

— Michel et Marie-Claude HURTIG
sont heureux d'annoncer la naissance, le 13 février 1985 à Paris, de leurs troisième et quatrième petits-enfants,

Nadia et Raphaël,

enfants de Béatrice JOUIN *et d'*Alain HURTIG.

— M. et Mme Jules TEBOUL
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Sarah,
le 8 février 1985 à Paris.

Décès

— Ses enfants,
M. et Mme Paul Cimon,
M. et Mme Camille Cimon,
Ses petits-enfants,
Le docteur Catherine Cimon,
Claude, Philippe, Françoise, Isabelle Cimon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Casimir CIMON,
née Marcelle Elbaz,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Nice dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Michel-Ange,
06100 Nice.

— Les amis du Ciné-club d'Aix-en-Provence
ont le regret d'annoncer le décès de

Millie EHRLICH,

en évoquant la mémoire de son mari,

Kurt EHRLICH,
mort en 1978,
ancien avocat à Berlin,
réfugié à Aix,
puis, de 1947 à 1972,
devenu l'incomparable artisan
du développement du Ciné-club d'Aix
et de sa bibliothèque.

— Mme Gabrielle Lacour,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène JACQUE,

survenu le 14 février 1985, au Plessis-Robinson.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— M. Pierre Lallemand,
Valdo, Viviane et Mathieu,
M. le professeur Pierre Granjon
et Mme,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mireille LALLEMAND,

leur épouse, mère et fille,
survenu à Paris, le 18 février 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 février, à 16 h 30, à la *communauté protestante de Robinson*, à Châtenay-Malabry.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Edouard Lambert-Braunschweig,
M. et Mme Jean-Michel Calliès,
sa fille, son gendre,
Et ses petites-filles,
Mme Guillaume Attal,
sa sœur,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard LAMBERT,

survenu, le 17 février, à l'âge de soixante et onze ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 21 février, à 11 h 15, au cimetière de Montoie à Lausanne.

Valmont 20, 1010 Lausanne.
31, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.

— Henriette Nambot,
son épouse,
Les familles Nambot-Sibille,
annoncent que

André NAMBOT
a été enseveli à Saint-Véran (Hautes-Alpes), le 12 février 1985.

6, rue de Spesbourg,
67800 Hoenheim.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Ellette SAUVAJOL,
née Goirand,

survenu à Paris, le 11 février 1985, dans sa soixante-quinzième année.

De la part de
M. et Mme Claude Sauvajol,
ses fils et belle-fille,
Christine, Caroline et Nicolas Sauvajol,
ses petits-enfants,
Des familles Goirand, Raynaud, Sauvajol,
De leurs enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 9 mars, à 11 heures, en l'église réformée de France de Marsillargues et sera suivie du dépôt de ses cendres au cimetière de Marsillargues (34590).

47, rue du Général-Sarrail,
92220 Bagneux.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Rosy ROULEAU,

sa famille prie de considérer ces remerciements comme une réponse individualisée.

Communications diverses

— Claude Perrin signera son livre *Penser l'art de Léon Zack*, éditions l'Age d'homme, à la galerie Protée, 38, rue de Seine, tél. : *325-21-95*, le vendredi 22 février, à 17 heures.



ÉCHECS

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA FIDE

Karpov demande à M. Campomanes de faire reprendre le match immédiatement

Rebondissement dans l'affaire de l'annulation du championnat du monde d'échecs, décision prise, le vendredi 15 février, par M. Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE).

Mardi dans l'après-midi, le champion du monde Anatoli Karpov s'est rendu personnellement au bureau de l'agence Reuter à Moscou pour communiquer le texte d'une lettre qu'il a adressée à M. Campomanes, lui demandant de *« donner son accord pour la reprise immédiate du match »*. Dans sa lettre, rédigée en anglais, Karpov écrit : *« Je suis sûr que des millions d'amateurs ne sont pas satisfaits du fait que la compétition n'ait pas été achevée. Moi-même et le challenger désirons continuer le match selon le règlement actuellement en vigueur. Je suis profondément convaincu que la situation présente a causé du tort aux échecs, sans parler de ma réputation sportive et publique considérée comme irréprochable. »*

Mettant en cause Kasparov, le champion du monde ajoute : *« Malheureusement certaines déclarations du challenger ont conduit à cela. »*

Auparavant, Karpov avait déclaré à l'agence Reuter : *« Je veux reprendre au plus vite le match pour que nul ne puisse prétendre que j'ai eu le temps de récupérer. »* Evoquant la décision de M. Campomanes, il a ajouté : *« Je n'en ai eu connaissance que dix minutes avant qu'elle me soit annoncée. J'étais dans ma voiture. C'est encore heureux que j'y dispose d'un téléphone. Cela a été un choc. Personne n'avait proposé d'annuler le match. Une seule requête avait été formulée : puisque tout le monde était fatigué, la Fédération soviétique d'échecs avait demandé une suspension* (1). »

A l'agence Associated Press, toujours mardi, Karpov a déclaré : *« Ma demande de reprendre le match sera la meilleure façon de prouver que je n'étais pas totalement épuisé physiquement et nerveusement. »*

Le soir même, Karpov est apparu dans l'émission « Vremia » (le Temps), principal journal d'informations de la télévision soviétique, où il a annoncé l'envoi de sa lettre à M. Campomanes. Il a aussi déclaré que *« la décision du président de la FIDE était tout à fait inhabituelle »* et qu'elle a donné lieu *« à toutes sortes de fausses interprétations »*.

Invité à répondre au champion du monde, Kasparov a déclaré, par téléphone, mercredi matin, à l'agence Associated Press : *« A mon avis, M. Karpov aurait dû dire qu'il voulait jouer pendant le match et non après. C'est absurde. Il sait très bien que M. Campomanes ne reviendra jamais sur sa décision. Il veut simplement sauver sa réputation. »*

(1) Karpov confirme la révélation faite, le lundi 18 février, par M. Gligoric, arbitre principal du match. Mais M. Gligoric parle d'« annulation » et non de « suspension ».

ÉDUCATION

EN VISITE A L'UNIVERSITÉ DE COMPIÈGNE

M. Chevènement, chantre de la technologie avancée

De notre envoyé spécial

Compiègne. - Dans le vaste hall une cabine de grue voisine avec des éponges multicolores. Plus loin, un terminal écran graphique fait scintiller des courbes. C'est jour de fête à l'université de technologie de Compiègne (UTC), ou plutôt jour de consécration. Mardi 19 février, le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, parcourt les bâtiments du centre de recherche de Royallieu, à quelques kilomètres de Compiègne. Une sorte de revanche pour le président de cette université expérimentale, créée il y a dix ans et jamais inaugurée. Une récompense pour M. Guy Denielou qui, depuis cette date, se bat, avec les enseignants chercheurs de son établissement, pour former des ingénieurs et surtout pour tisser des liens étroits avec le monde industriel.

Longuement, M. Jean-Pierre Chevènement a écouté les explications des spécialistes sur les « actionneurs à deux degrés » ou sur les moteurs asynchrones. Il a regardé les études et recherches de nouvelles formes d'éponges, il a admiré « les pompes à eau électriques à pilotage électronique ». « *C'est une idée américaine reprise et améliorée avec l'aide de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche* », explique le professeur de génie biologique en montrant une maquette de pancréas artificiel. Intéressé, le ministre soupèse l'engin et examine les schémas de fonctionnement. L'ancien ministre de la recherche est à l'aise. Mais, très vite, ses nouvelles fonctions réapparaissent, et il se tourne vers quelques étudiants présents. « *Vous n'avez pas de problèmes d'embauche ?* » Les jeunes sourient et assurent que leur diplôme est « *très bien reconnu* ». Le ministre salue un étudiant chinois et interroge une jeune Indienne en sari pour avoir si sa spécialité est développée dans son pays.

Universitaires, industriels, personnalités des milieux économiques et élus se pressent autour de M. Chevènement. Trois heures durant, le ministre questionne, écoute, enregistre les remarques des uns et des autres. Il félicite les « *pionniers* » de l'UTC en relation avec deux mille *entreprises de toutes tailles*. « *Votre établissement joue un rôle d'avant-garde dans le domaine de la recherche technologique vers, pour et avec l'industrie* », dit-il, avant de remarquer que, si des industriels, « *qui ne sont pas* a priori *des philanthropes* », ont passé pour plus de 25 millions de contrats avec l'établissement, cela prouve que le travail des laboratoires est reconnu.

Mardi 19 février, Jules Ferry paraissait un peu oublié. A Compiègne, la République était résolument moderne.

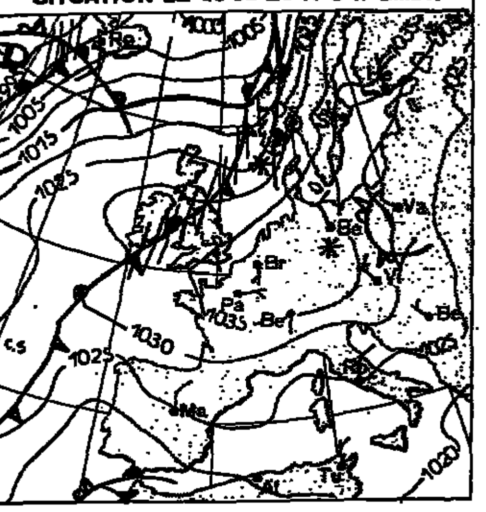
SERGE BOLLOCH.

● *Les réussites au baccalauréat.* - 28 % des jeunes Français en âge de passer le baccalauréat le réussissent et peuvent accéder à l'enseignement supérieur. Cette proportion est comparable à celle observée dans la plupart des pays européens pour les examens équivalents (27 % en Grande-Bretagne, 22 % en RFA, 24,1 % en Espagne, 38,5 % en Italie), mais bien inférieure aux chiffres relevés aux Etats-Unis (73,6 %), au Japon (87 %) et en Suède (70 %). Dans les pays qui ne dépassent pas 40 % de réussite, observe le ministère de l'éducation nationale, les études secondaires sont sanctionnées par un diplôme proche du baccalauréat, tandis qu'ailleurs l'examen atteste surtout de l'accomplissement du cycle et il ne donne pas accès automatiquement à l'enseignement supérieur. En outre, les statistiques anglaises et allemandes exluent l'enseignement technique ou professionnel.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-02-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-02-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 février à 0 heure et le jeudi 21 février à 24 heures.

Les hautes pressions centrées sur l'Allemagne dirigent toujours sur le pays un flux d'est froid et sec.

Jeudi, le temps froid, sec et ensoleillé prédominera dès le matin sur la plupart des régions, mais des nuages bas matinaux sont observés sur le Languedoc et le Roussillon.

Les gelées, généralisées, n'épargneront que très localement les côtes méditerranéennes ; les températures minimales sous abri seront souvent inférieures à - 10 degrés sur les régions de l'Est, du Centre et du Nord-Est, comprises entre - 5 degrés et - 10 degrés de la Bretagne et de la Normandie à l'Aquitaine et au Massif Central, légèrement négatives près des côtes atlantiques.

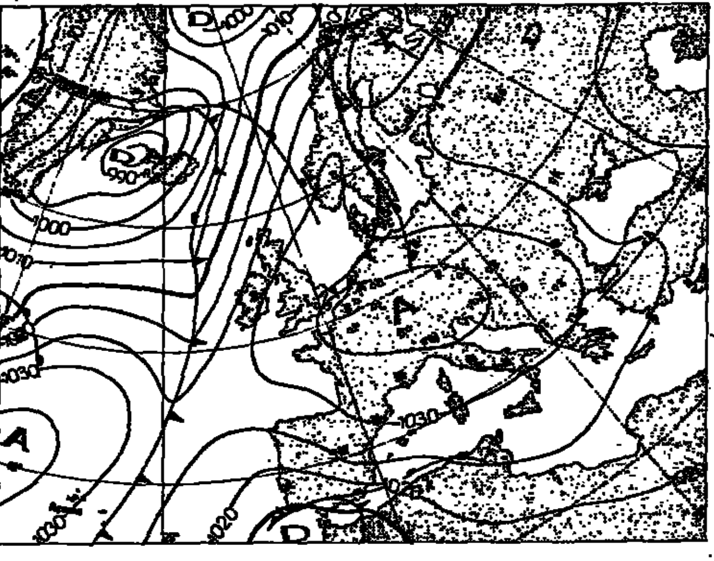
Les températures maximales seront comprises entre - 4 degrés et 0 degré sur le Nord-Est, 1 degré et 5 degrés du Nord-Ouest aux Alpes et aux Pyrénées, 6 degrés et 10 degrés près des côtes atlantiques au sud de Nantes, et près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mercredi 20 février, à 7 heures, de 1037,3 millibars, soit 778 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 février ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 février) : Ajaccio, 13 et 2 degrés; Biarritz, 9 et -1; Bordeaux, 7 et -5; Bourges, 1 et -8; Brest, 7 et -2; Caen, 4 et -7; Cherbourg, 2 et -3; Clermont-Ferrand, -21 et -12; Dijon, -1 et -9; Grenoble-St-M.-H., -1 et -4; Grenoble-St-Geoirs, -3 et -8; Lille, 1 et -8; Lyon, -3 et -9; Marseille-Marignane, 4 et -3; Nancy, 0 et -12; Nantes, 3 et -4; Nice-Côte d'Azur, 9 et 2; Paris-Montsouris, 2 et -6; Paris-Orly, 2 et -8; Pau, 10 et -3; Perpignan, 9 et -1; Rennes, 3 et -9; Strasbourg, -3 et -13; Tours, -1 et -10; Toulouse, 9 et -4; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6; Amsterdam, 1 et -6; Athènes, 7 et 2; Berlin, -2 et -11; Bonn, 0 et -16; Bruxelles, 0 et -8; Le Caire, 27 et 15; îles Canaries, 20 et 13; Copenhague, -3 et -15; Dakar, 22 et 18; Djerba, 17 et 12; Genève, 7 et -11; Istanbul, -3 et -9; Jérusalem, 18 et 9; Lisbonne, 16 et 11; Londres, 4 et -2; Luxembourg, -2 et -11; Madrid, 14 et 4; Montréal, 0 et -10; Moscou, -12 et -16; Nairobi, 25 et 16; New-York, 9 et 0; Palma-de-Majorque, 12 et 4; Rio-de-Janeiro, 34 et 26; Rome, 10 et -2; Stockholm, -12 et -26; Tozeur, 20 et 12; Tunis, 18 et 9.

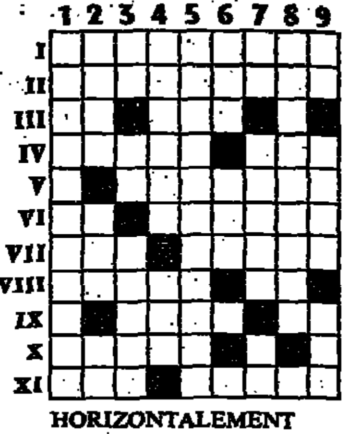
PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3907



HORIZONTALEMENT

I. A des problèmes d'écoulement quand les autres sont à sec. - II. Correspondances. - III. Divinité. Agitait le Roland furieux. - IV. Lieux d'attente fictifs. Chef d'établissement. - V. Qui penche des deux côtés à la fois. - VI. Excellence britannique. Ce que peut récolter celui qui cultive le navet. - VII. Portera ses bottes quelque part. Air soufflant sur l'Hélicon. - VIII. Celui de ma tante peut être mon frère. Personnel. - IX. Est de passage à *Passy*. *Préposition*. - X. Imiter le héros d'un roman d'Eugène Sue. - XI. Ses combats sont sans gloire. On gagne toujours à le transformer.

VERTICALEMENT

1. Pour lui, l'affaire est le plus souvent dans le sac. - 2. *Le nec plus ultra* des beatniks. Eternelle victime des mufles. Oblige de pudiques filles de la campagne à lever la jambe. - 3. Potin de « tapin ». Note. Se laisse mourir de faim pour garder de quoi vivre. - 4. Important quand il est gros. Temps. - 5. Premier mets. - 6. Qui a beaucoup plus de souvenirs que de perspectives. Chiffonné. - 7. Négation. Faux pas, sauf quand il est grand. Fâcheux contretemps. - 8. Qui a subi une importante perte de poids après avoir été déchargée. - 9. Préposition. Dieux nordiques. Sujet de culture des infatués.

Solution du problème n° 3906

Horizontalement

I. Giroflées. - II. A capella. - III. Nappagé. - IV. Drue. Uélé. - V. Hernie. Il. - VI. Eon. - VII. Renvoi. - VIII. Poudre. Ut. - IX. ERs. Mitre. - X. Un. Dégels. - XI. Réinséré.

Verticalement

1. Gandhi. Peur. - 2. Icare. Corne. - 3. Râpure. Us. - 4. Oppenord. Dn. - 5. FPA. Inermes. - 6. Lègue. Neige. - 7. Elée. PV. Ter. - 8. El. Li. Ourle. - 9. Satellites.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 20 février 1985 :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'exécution des opérations financières françaises en Inde.

● Relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat *Février 1985*.

● Relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

UN ARRÊTÉ ● Portant approbation du transfert du siège social de la Société nationale de programme de télévision France Région 3.

BREF

MEETING

« MAIS » NON ! - L'Union des étudiants juifs de France, pour lutter contre l'intolérance et la xénophobie, organise le 21 février à 20 h 30 au Palais de la Mutualité, un grand meeting sur le thème « Je ne suis pas raciste, mais... Il n'y a pas de mais ! ». De nombreuses personnalités du monde politique artistique ou sportif manifesteront à cette occasion leur soutien, entre autres MM. Bernard Pons, Dominique Baudis, Olivier Stirn, Michel Hidalgo, Gérard Depardieu, etc.

SPORTS

FOOTBALL

La leçon bordelaise

Dixième du championnat de France de football après ses quatre dernières défaites consécutives, le Paris-Saint-Germain misait beaucoup sur la venue des Girondins de Bordeaux, mardi 19 février, au Parc des princes pour se forger un nouveau moral de gagneur et reconquérir le public de la capital. Cet espoir aura duré un peu plus d'un quart d'heure, après le premier but de Toko (dix-huitième minute). Supérieurement organisés, les Bordelais se sont ensuite assuré, grâce à deux buts de Bernard Lacombe (trente-cinquième minute) et de Jean Tigana (soixante-cinquième minute), une sixième victoire consécutive, qui leur permet de compter cinq points d'avance, au classement, sur le Football club de Nantes.

Francis Borelli, le président du Paris-Saint-Germain, n'aurait-il plus la baraka ? Après sept années de réussite, couronnées par les deux victoires en Coupe de France, voilà qu'il doit faire l'apprentissage de l'échec. Même son « baratin », pourtant célèbre dans le milieux du football, n'a plus d'effet !

Le président du Paris-Saint-Germain n'avait pas résisté à l'envie de faire une bonne affaire en proposant une retransmission télévisée. « *Normalement, nous ne devrions pas dépasser dix-huit mille spectateurs, mais si vous acceptez la télévision, je vous garantis que votre part sur la recette (6 francs par billet pour le club visiteur) sera au moins égale à vingt-cinq mille entrées* », disait-il, en substance, aux Bordelais. Premier refus de ces derniers, qui exigent aussi leur part sur l'indemnité proposée par TF 1.

Les Parisiens proposent alors 100 000 francs. Hésitations de Claude Bez, le président des Girondins. Pour tenter de lui « forcer la main », le Paris-Saint-Germain annonce, la veille du match, que la retransmission aura lieu. C'est mal connaître le président bordelais, plus soucieux des intérêts de son club et de son indépendance que de sa popularité auprès des amateurs de football. Surtout, il apprend alors que l'indemnité de TF 1 s'élève en fait à 400 000 francs, sans compter les recettes publicitaires supplémentaires. Dès lors, Claude Bez refuse de continuer les discussions et s'oppose à la retransmission. Francis Borelli a trouvé son maître et perdu quelques centaines de milliers de francs.

Une température sibérienne venant s'ajouter à l'annonce prématurée de la retransmission dans les quotidiens du matin, moins de trente mille spectateurs se sont déplacés pour voir la meilleure équipe française du moment. Une misère pour le club de la capitale qui comptait beaucoup sur ce match pour reconquérir son public.

Cent mille spectateurs perdus

Avant de recevoir Bordeaux, le PSG avait, en effet, accueilli, en onze matches au Parc des Princes, 193 108 spectateurs soit... 100 000 de moins que la saison dernière (293 354) pour le même nombre de rencontres. Un manque à gagner comparable ayant été enregistré en Coupe d'Europe (46 000 spectateurs en deux matches contre 72 000 en 1983-1984 et 129 000 en 1982-1983), la situation financière du club est devenue préoccupante avec un déficit qui pourrait avoisiner les 5 millions de francs en fin de championnat.

Le Paris-Saint-Germain paie ainsi très cher des erreurs de recrutement qui ont peu à peu entraîné une dégradation du climat au sein de l'équipe. Mais, au-delà de ces erreurs, c'est la politique générale du club qui est sans doute à revoir. Le PSG n'a-t-il pas manqué d'ambition en refusant d'investir une partie de ses bénéfices européens (16 millions de francs en 1982-1983) dans le recrutement de joueurs vedettes ? Quitte à perdre une partie de ses prérogatives, Francis Borelli ne devrait-il pas s'entourer, enfin, de fortes personnalités, notamment dans le secteur technique ? La réussite bordelaise à partir d'une politique de vedettes pourrait lui servir de leçon.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DE MONACO AURA PROBABLEMENT LIEU

Le grand de prix de Monaco de formule 1 aura probablement lieu le 19 mai prochain, et l'Automobile-club de Monaco (ACM) ne sera sans doute pas exclu de la Fédération internationale automobile (FIA). M. Michel Boeri, président de l'ACM, a, en effet, répondu favorablement, mardi 19 février, aux exigences de la FIA qui menaçait d'exclure l'association monégasque à dater du 2 mars si elle refusait :

- de reconnaître la propriété de la FIA sur les droits de télévision du grand prix négociés jusqu'ici par l'ACM avec la chaîne américaine ABC ;

- d'annuler toutes les procédures engagées contre la FIA ou ses dirigeants ;

- de rembourser les frais (environ 700 000 francs) assumés par la FIA pour sa défense dans les procédures engagées.

Si ces trois conditions sont remplies le 2 mars, l'annonce officielle du grand prix pourra être faite.

● BASKET-BALL : *Coupe d'Europe*. - Villeurbanne a préservé ses chances de qualification pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions en s'inclinant de 6 points (84-78), le 19 février à Kaunas (URSS). Le match retour de cette demi-finale aura lieu le 26.

● HANDBALL : *championnat du monde*. - Pour son premier match dans le championnat du monde B, organisé en Norvège, la France a battu le Congo 34 à 16, le 19 février à Bergen.

● TENNIS : *tournoi de La Quinta (Californie)*. - Henri Leconte s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi de La Quinta, doté de 210 000 dollars, en battant le Suisse Heinz Gunthardt 6-1, 6-4. Au deuxième tour, Tarik Benhabilès a provoqué une surprise en éliminant l'Américain Johan Kiek (tête de série numéro 4) 6-1, 7-5. En revanche, Thierry Tulasne a été battu par le Néo-Zélandais Russell Simpson 6-7, 7-6, 6-1.

RELIGION

Le carême : prière et partage

En France, les manifestations organisées à l'occasion du carême sont nombreuses. Voici les principales : c'est le Père Jean-Yves Calvez, un jésuite de cinquante-huit ans, ancien assistant du Père Arrupe à Rome de 1971 à 1983, qui prononcera les traditionnelles conférences de carême à Notre-Dame de Paris. Ayant pour thème « Droits de l'homme, justice, Evangile », ces conférences auront lieu le dimanche à 16 h 30, du 24 février au 31 mars et seront retransmises en direct sur France-Culture (1). De son côté, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, célébrera des messes retransmises sur France-Culture les dimanches de carême, à 10 heures, dans six églises différentes de Paris (2).

« Le jour du Seigneur », émission cthelique du dimanche matin, sur TF 1, propose un programme de carême très riche du 24 février au 7 avril, articulé autour de trois axes : une parole (la prédication sera assurée par le Père Joseph Thomas, jésuite, sur le thème « La nouveauté du Christ ») ; un très beau film de Michel Farin *les Deux témoins*, avec Jacques Dufilho et Micheline Uzan, qui est un dialogue dans la cathédrale de Chartres entre un vieux guide catholique et une journaliste juive, diffusé en quatre épisodes les 3, 10, 17 et 24 *mars* ; et une communauté (pour la première *fois*, les cinq messes télévisées de carême seront célébrées dans la même ville : à Etampes, Essonne). Le carême débutera au « Jour du seigneur » par une émission préparée par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) (3), sur le thème : « En finir avec la faim ? »

La fraternité monastique de Jérusalem (30, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris) propose un « *Carême carmélitain* » en l'église Saint-Gervais, avec une série de conférences, chaque mardi de carême à 18 heures, sur le prophète Elie, sainte Thérèse d'Avila, saint Jean de la Croix, le bienheureux Laurent de la Résurrection, sainte Thérèse de Lisieux et la bienheureuse Elisabeth de la Trinité. Signalons enfin, côté catholique, la célébration annuelle, par les habitants de Ménilmontant, de la Passion, les vendredis, samedis et dimanches de mars (4).

Chez les protestants, les conférences de carême seront retransmises sur France-Culture le samedi à 18 h 30, du 23 février au 30 mars, sur le thème « Passion du Christ et souffrance des hommes » : 23 février, « *Le scandale de la souffrance* » ; par le pasteur Daniel Atger ; 2 mars, « *Le mal dont souffre l'innocent* », par le pasteur Marc Rezelman, aumônier des prisons ; 16 mars, « *La parole humiliée* », par le professeur Jacques Chopineau, de Bruxelles ; 23 mars, « *Le silence de Dieu* », par le même ; 30 mars, « *Supprimer ou surmonter la souffrance* », par le pasteur Philippe Soullier.

L'Eglise évangélique luthérienne de France, enfin, propose un carême œcuménique sur le thème « Chantez au Seigneur un chant nouveau », en l'église des Billettes, 24, rue des Archives, 75004 Paris, avec les pasteurs Edouard Kiener, Jacques-Noël Peres, Jacques Fischer et Gérard Reynaud (évangéliques luthériens), le Père Jacques Fournier (catholique), le pasteur Daniel Atger (réformé), le Père Elie Melia (orthodoxe) et le pasteur Michel Viot (luthérien).

(1) Les six conférences sont publiées par Bayard-Presse, 5, rue Bayard, 75393 Paris, Cedex 08, et en cassette par les Editions Radio Notre-Dame, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.

(2) 24 février : Saint-Jean de Montmartre (18e) ; 3 mars : Saint-Louis d'Antin (9e) ; *10 mars* : Abbaye Sainte-Marie de la Source (16e) ; 17 mars : Saint-Séverin (6e) ; 24 mars : chapelle de la Médaille miraculeuse (7e) ; 31 mars : Notre-Dame de Paris.

(3) Comité catholique contre la faim et pour le développement, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris, CCP 182474 Y Paris.

(4) La Passion à Ménilmontant, 15, rue du Retrait, 75020 Paris. Tél. : location 366-60-69 (de 16 h à 18 h).

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES
BASE PARIS
(C.A. 160 millions de francs)
VOYAGES FRÉQUENTS FRANCE EXCLUSIVEMENT

recrute

TECHNICO-COMMERCIAL

- Age 25 ans minimum.
- Formation Ingénieur Chimiste.
- Parlant anglais, allemand apprécié.

Pour vente produits chimie fine à industries para-chimiques (polyéruthanes, polystyrène, caoutchouc, pharmacie, électronique).

Connaissance du milieu souhaité.

Env. c.v. + photo + prétentions à Monsieur Jean-Claude POULAIN, 75, rue de la Plaine, 75020 PARIS.

---

1 CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

A MI-TEMPS

Pour la formation de formateurs en alphabétisation et soutien technique aux associations.

Nécessité expérience immigration et milieu associatif, fréquents déplacements en province souvent en week-end.

Salaire mensuel brut : 4.900 F.

Candidature avant le 1er mars 1985 au

CLAP 25, rue Gandon 75013 Paris.

AGENCE DE PRESSE REUTER
recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS A.T.P. et A.T.5

Anglais parlé et écrit indispensable, pour installation et maintenance.

a) Sites centraux : mini-ordinateurs digital équipement et systèmes de communication.

b) En clientèle : micro-ordinateurs et périphériques + suivi de chantiers.

recherchons également

CABLEUR P3
pour travail en clientèle

Envoyer c.v. et lettre manuscrite au 19-21, rue Poissonnière, 75002 Paris.

PARIS-7e

RÉGIE-PRESSE recherche pour magazine grande diffusion

MONTEUR (H. ou F.)

Libre de suite pour mise en pages annonces de publicité. Expérience souhaitée dans une fonction similaire. Prendre contact avec Joëlle LAMARE au 555-91-71.

SOCIÉTÉ BITUME
recherche
COMPTABLE
2e ÉCHELON minimum
TRÈS URGENT
Tél. : 338-20-30. 700-14-11.

Filiale d'un important groupe français de la commercialisation du butane et du propane recherche pour MANTES

UN ADJOINT DE DIRECTION CADRE

Ayant capacité de commandement, pouvant assurer le développement des ventes et l'organisation du service exploitation, homme de terrain, âge 30 ans environ.

Rémunération en fonction du profil et de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions à W.G. rue H.-Montell Z.I. des Grands-Mortiers. 37700 St-Pierre-des-Cors.

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour postes fixes en région parisienne

INGÉNIEURS
GÉNIE CHIMIQUE ou THERMODYNAMIQUE
5 à 10 ans d'expérience engineering. 35/40 ans.
Anglais bon niveau.
Allemand souhaité.

Envoyer c.v., prétentions à M. DIDOLOT
Pétroconsult, 18, rue Auber, Paris-9e. T. 742-60-37.

Pour développer sa structure commerciale le numéro un français (C.A. 84 : 512.000.000 F. Progression : + 28,5 % 13.000 clients) propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
Tél. pour Paris et banlieue Ouest au 500-24-03, poste 42 et pour banlieue Sud au 660-52-52, poste 35.

emplois internationaux

Médecin nutrit. santé publ., angl: cour., exp. 4 a. min. demandé pr poste conseil. techn. pays angloph. Afr. aust. Adr. cand. S. Dir. Santé minist. coop. & dév. 20, r. Monsieur. 75700 PARIS.

emplois régionaux

LE CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE PERPIGNAN
recherche d'urgence
2 RADIOLOGISTES
TEMPS PLEIN
option diagnostic
(écho, scanner, angiographie).

Adresser lettre et c.v. au Directeur du Centre Hospitalier. Tél. : (68) 61-66-33, p. 33.77.

IFREMER
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, recrute pour son centre de BOULOGNE S/MER

UN CADRE ADMINISTRATIF

ayant de bonnes notions en droit privé et en comptabilité. Il sera responsable administratif du centre et devra seconder le directeur dans les tâches financières et de personnel. Expérience de quelques années dans un serv. similaire. Adres. C.V. + lettre manusc. à IFREMER, Serv. du personnel, 66, Av. d'Iéna 75116 PARIS

secrétaires

Importante Société Service Quartier ALMA/RIVE GAUCHE recherche pour son service RECOUVREMENT CONTENTIEUX
UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
Apte à assurer complètement le suivi de certains dossiers. Bonne expérience dans service similaire indispensable
Libre de suite
Envoyer C.V. + photo + prétentions à
RÉGIE-PRESSE
Service du Personnel
7, r. de Monttessuy, PARIS-7e ou Tél. au 555-91-71.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre bancaire 37 ans, classe VI

CHERCHE PLACE

EXPLOITANT

SPÉCIALISTE PME/PMI
A VOCATION EXPLOITATRICE

Ecrire à RÉGIE-PRESSE
sous n° 302.137 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR GÉNIE CLI-MATIQUE - PLOMBERIE. Dipl., 54 ans, anglais technique, 30 ans d'expérience BE et Chantiers (Université Riyad) Paris et région parisienne et toutes missions à l'étranger.
PROPOSE toutes formes de collaboration temporaire ou définitive à l'entreprise ou bureau études intéressé. Libre rapidement. BCO/GR 621.

DIRECTEUR TRAVAUX tous corps d'état, 38 ans. Brevet technicien bâtiment, 20 ans d'expérience.
PROPOSE création service bâtiment ou reprise *Direction service bâtiment au sein société dynamique* à projets expansionnels. Disponible rapidement. Paris ou région parisienne. Toutes missions pouvant être étudiées. BCO/GR 622.

DIRECTRICE COMMERCIALE, 37 ans. Licences anglais, espagnol, 12 ans d'expérience. Haut sens des responsabilités et des initiatives, bonne organisatrice, animatrice de groupe de travail.
PROPOSE à un dirigeant de société dynamique assistant de haut niveau. Disponible immédiatement. Paris, région parisienne. Tous déplacements étranger acceptés. BCO/GR 623.

JURISTE URBANISTE (maîtrise + Institut d'urbanisme de Paris). Stage 4 mois en agence d'urbanisme, 7 mois à l'Association des Maires de France (chargé d'une enquête ayant fait l'objet de communications et de publications de presse).
ÉTUDIERAIT ttes proposit. d'emploi. BCO/JCB/VL624.

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Bac gestion, expérience prof. maîtrise Sces éco. Paris-I. option gestion publique, poste coll. loc. éts publics. Fiezka Joël, tél 836-89-83, 93700 Drancy. Pl. de l'Amitié.

SECRÉTAIRE DIRECTION trilingue (anglais, allemand), expér. ciale, rech. emploi attachée commerciale avec déplacements étranger. Tél. : (40) 76-61-33 matin.

MANAGER

homme 41 ans, droit + Sc. Po, anglais, espagnol.
— Organisation : adm., aff. jur. et sociétés.
— Gestion : fin. et banc., compte d'exploitation.
— Commercial : dev., ventes, export. gde expér. intern.
cherche DG, SG, adjoint PDG, grande société ou PME. Tous secteurs.
Ecr. s/n° 6.706 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFORMATICIEN

homme 45 ans
16 ans chez constructeur mini-informatique
sérieuses références
cherche emploi technico-commercial ou responsable produit.
M. MICHEL BERTRAND
26, boulevard Grand-Ru
95590 PRESLES.
Téléphone : 034-21-24.

représentation offres

On recherche agent pour un pensionnat anglais très connu en vue recrutement et sélection d'élèves. Nombre de places limité. Pour plus de renseignements s'adresser à :
Mrs Amanda IBBERSON
Clymping College
Littelhampton
West Sussex BN 17 5 RN
ENGLAND.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRE (C 16) B. P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

RENAULT 5 TS 1982, peinture *métallisée*, vitres teintées, auto-radio, cassette stéréo, 60.000 KM. Excellent état.
Tél. : 532-61-20 *(répondeur)*.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

CŒUR MARAIS
Dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. Tél. 236-63-62.

5e arrdt

VAL-DE-GRÂCE p. de t., studio tt confort, balcon, 280.000 F. Tél. : 326-97-16.

BD SAINT-MICHEL
Soleil, dble séjour, 2 ch., cuis. ÉQUIPÉE bains. Parfait état, imm. p. de t., 1 550 000 F. Immocom 727-84-76.

VILLAGE SUISSE
Imm. pierre de t., 3 p., 65 m² rez-de-ch. clair : 650 000 F. GARBI. Tél. : 567-22-88.

6e arrdt

Rue Saint-André-des-Arts *volume à aménager dans immeuble* XVIIIe siècle. 3e étage, charme et caractère sur cour et rue. finitions au choix. Direct propriétaire : 329-58-65.

St-Sulpice 130 m², 703-32-44
CARACTÈRE, SOLEIL
Achète 200 m² R.G. standing.

11e arrdt

PLACE ST-AMBROISE
3 p. cuis. cft. balc. Imm. bourgeois. 380 000 F. 797-91-51

12e arrdt

PRÈS MAIRIE 12e
Très bel immeuble pierre de taille. Libre 2 pièces, tout confort, 400.000 F, occupés loi 48, possib. libération. 2 p., 36 à 50 m². Tél. : 720-33-17.

RUE DE PICPUS
3 P., cft, terrasse. 570.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

13e arrdt

PPTAIRE VD plusieurs 2 P. refaits nfs, imm. pierre de taille. Ravalement en cours à nos frais. A partir de 360 000 F — 526-98-04.

14e arrdt

RUE BEAUNIER, 63 m²
séj. dble + chbre, cuis., bains
ETAT IMPECCABLE
GARBI : 567-22-88.

PRÈS PARC MONTSOURIS
BEAU 2 P. Très bien équipé CHARME. 350.000 F. 727-84-76.

15e arrdt

CAMBRONNE
BEAU LOFT EN DUPLEX
100 m² A RÉNOVER.
GARBI : 567-22-88.

RUE LECOURBE
Gd dble liv. + chbre, cuis. bains, tt confort, refait luxe 700.000 F. Tél. 526-89-04.

16e arrdt

PASSY, 2/3 PIÈCES
sur jardin, état neuf 795.000 F.
Téléph. : 723-72-58, p. 422.

PASSY-NORD
Beau 2 P., ét. élevé, balcon, sur jardin, bel imm. récent, park. 960.000 F. VERNEL. 526-01-80.

17e arrdt

6 PCES. WAGRAM
étage élevé, asc., standing. 200 m² environ + studio service, chbre service, débarras, cave. 2.400.000 F.
Agence 660-83-67
Visite jeudi, 11 h à 17 h et samedi, 11 h à 13 h
175, bd MALESHERBES.

18e arrdt

CONSTANTIN PECQUEUR
SUPERBE 4 PIÈCES
tt cft, p. de t., ch. de serv., 1.400.000 F, 254-71-93.

CHATEAU-ROUGE
Imm. p. de t., 3 p., 60 m², 270.000 F. T. 359-66-37.

MAIRIE DU 18e
Dans immeuble neuf standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 p. av. parkg
Poss. PRÊTS CONVENTIONNÉS *s/pl.* mar., jeu., sam. (14-19 h) 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-96 ou CECOGI SA (1) 575-62-78.

appartements achats

AGENCE DE L'ETOILE
rech. appts de BON STAND.
POUR CLIENTÈLE
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Mme de DIESBACH
Téléphone : 380-26-08.

INFORMATIONS
Pour 1er salon immobilier Paris rech. 10 gds appts ou hôtels part., quartiers résidentiels. Présentation aux visiteurs après sélection photos descriptif, plans offerts gratuitement et sans engagement
Mme THOMAS 705-69-69.

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r Marcadet, 75018 Paris
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. 252-01-82.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

propriétés

MONTGERON Résidentiel Propriété 4 000 m², parc paysager, maison caractère 4/5 p., cft. + garage, dépendances. Exceptionnel. 1 350 000 F.
Immo Marcadet 252-01-82

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire
75011 PARIS. 355-61-58.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris. Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

gérances libres

Station GRAND-BORNAND (74) *gérance libre coiffure mixte.* Tél. : (50) 02-21-27.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA - 296-58-46
91, rue de Richelieu, 2e.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard PARIS-5e
Métro CENSIER

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple avec 1 enfant cherche à louer petit pavillon ou appartement 3 pièces. 2.700 F maximum.
Tél. 270-20-36, après 19 h.

Pour Hauts Fonctionnaires et Employés Grande Administration Européenne rech. appts 2 à 8 P. Villas, studios, Paris et environs, sans limitation de prix. 504-01-34.

PARIS OU BANLIEUE OUEST
cherche villa ou grand appartement, 5 chambres, disponible au 1-7-85.
Ecr. s/n° 6.732 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour Cadre supérieur et Personnel. IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLES rech. en permanence appts toutes catégories, studios, villas LOYER ÉLEVÉ ACCEPTÉ PARIS BANLIEUE. 503-37-00.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 - 283-57-02.

Journaliste cherche PAVILLON F 4/F 5 à Boulogne ou envir. imm. Libre 1er avril.
Ecrire à :
M. Gérard LAMOTHE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris
tél. 555-91-71, poste 4303.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

bureaux

Locations

Siège social Rue St-Honoré Constitutions Stés tous serv. PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

PROXIMITÉ VERSAILLES
Dans petit imm. copropriété pptaire vd murs de 2 magasins occupés commercialement. Bonne rentabilité, 320.000 F. Tél. : 951-32-70.

immeubles

RECHERCHE
IMMEUBLE dans PARIS *ou banlieue, libre ou occupé.*
P. BLUM 265-64-11.

hôtels particuliers

BUTTE MONTMARTRE Hameau des Artistes rare. Maison part. 350 m² s/3 niveaux, garage JARDIN, TERRASSE. 325-48-82.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 555-91-82

l'agenda du Monde

Antiquités

Armoire 19e siècle, style Louis-XV, en noyer, hauteur 2,30 m, longueur 1,35 m, largeur 0,65 m. Prix 15.000 F.
T. 402-26-91 soir apr. 19 h.

Artisans

Artisan recherche travaux peinture, pose de moquette. Prix serrés. Libre de suite. 823-67-55 ou 829-15-78.

Dépannage plomberie et électricité Paris-banlieue 6 jours sur 7. M.-C. DECORE. 264-25-39.

ARTISAN
recherche RÉNOVATION studio, 2 pièces (15 à 60 m²) même avec gros travaux. Paris, banlieue.
Faire offre, tel. : 491-31-93 (le soir).

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE

— 50 %

de sa valeur

842-42-62

« MOQUETTEZ-VOUS »
A PRIX ENTREPOT
100 000 m² laine synthétique.
Toutes qualités - Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS.
Téléphone : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Téléphone : 658-81-12.

Stages

STAGES FOOTBALL
« Vacances Pâques 85 »
STAGE n°1 : 1er au 5 avril (poussins, pupilles).
STAGE n° 2 : 8 au 12 avril (pupilles, minimes, cadets, juniors).
Inscriptions jusqu'au 15 mars
Renseignements :
S.J.V., 5, rue Barre,
77230 Juilly.
Téléphone : 436-25-19.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES 10' Pte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63 (1) 638-34-14

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension. 55 £ par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Raod London SE 1.
Téléphone : 01—703-4175.

MULTIPROPRIÉTÉ
A TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier vend les premières semaines *d'avril d'un* studio 4 pers. à INTER-RÉSIDENCES. Gd confort. T. : (3) 451-45-41.

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas, France/Europe. Doc. gratuite. Téléphone : (1) 247-12-40.

Recherchons pour vacances 85 juillet et août, grande demeure confortable (mini. 6 chbres, 2 s.d.b.) *avec si possible* tennis, piscine impératif, bord de mer côte atlantique du Sud Bretagne au Pays basque.
Etudions toutes propositions.
Ecrire sous le n° 302.117 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CORSE
Locations estivales juin, juillet, août, septembre. Locat. tt confort 6 ou 4 pers. 80 m de la plage, près Monars :
Juin : 4.000/F/mois.
Juillet, août : 2.600 F/sem.
Tél. 16 (95) 36-91-71 ou
Ecr. s/n° 6.731 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LUBÉRON - GORDES (84)
Maison de hameau (sans vis-à-vis), 3 chbres, 2 s. de bns, solarium, téléphone. A louer juillet-août 8 000 F par mois. Tél. : 705-75-84.

Passez agréablement vos vac. de février en montant à cheval à l'école d'équitation de COYE-LA FORÊT qui vous fera visiter l'immense domaine forestier de Chantilly et/ou en instruction avec son prof. diplômé d'Etat.
Et à l'avance bonnes vacances.
Tél. : (4) 458-62-23.
60580 COYE-LA FORÊT.

économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle hausse, à 10,16 F

A l'instar de la tendance observée sur les autres places européennes, le dollar a poursuivi son mouvement de hausse, à Paris, le 20 février. Vers midi, la monnaie américaine se traitait à 10,16 F, un niveau relativement stable par rapport aux premières heures de la matinée, mais en hausse comparativement au cours officiel de 10,1390 F coté mardi. A Francfort, le billet vert s'échangeait à 3,32 DM, contre 3,3122/3202 DM au « fixing » la veille. Après les *« légères interventions »* émanant, mardi, de certaines banques centrales (surtout la Bundesbank et dans une moindre mesure la Banque de Tokyo), les cambistes escomptaient des initiatives identiques pour la fin de la journée de mercredi, en attendant les déclarations que devait faire M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale, devant le Sénat en début d'après-midi (heure de Paris).

Croissance : + 2,5 % en Grande-Bretagne l'an passé

Le produit intérieur brut britannique a progressé de 2,5 % en 1984, selon les chiffres publiés le 19 février par l'Office central des statistiques. En 1983, sur la même base des données relatives à la production, la croissance avait été de 2,99 %. L'an passé, la grève des mineurs, commencée le 12 mars, a eu pour effet de freiner le PIB de 1,25 % environ.

Famine : l'Afrique manque d'engrais

Par hectare cultivé, les pays en développement ont utilisé, selon les dernières statistiques connues (1982-1983), 33 kilos d'engrais et l'Afrique seulement 8,8 kilos, contre 111 kilos pour les pays industrialisés (en légère baisse), et 122 pour les pays socialistes. Les échanges internationaux ont porté sur 33,6 millions de tonnes, soit 29 % de la consommation mondiale. Le directeur général de la FAO, M. Saouma, en rendant publics ces chiffres, a déclaré : *« Nous ne pouvons pas nous contenter de livrer* [aux Africains] *des céréales, de l'huile, des médicaments et des couvertures. Nous devons en même temps remettre l'Afrique à même de se nourrir. A côté des sacs de blé, nous devons apporter des sacs d'engrais. »*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Informatique : Olivetti au secours d'Acorn.** — Le groupe italien Olivetti devrait entrer au capital de la société britannique Acorn. Spécialisée dans la fabrication de micro-ordinateurs domestiques, Acorn traverse une période difficile due à des méventes.

● **La société des Ciments français a acheté la société américaine Louisville Cement.** — c'est par l'intermédiaire de sa filiale Coplay Cement, située en Pennsylvanie, que la société des Ciments français a acquis cette société américaine du Kentucky, pour un montant de 112,5 millions de dollars. — *(AFP.)*

Transports

● **Olympic Airways accusée de position dominante.** — La commission européenne exige que la compagnie aérienne grecque nationalisée Olympic Airways lui transmette des renseignement permettant de juger des accusations d'abus de position dominante faites par l'association des compagnies aériennes de la CEE. Celle-ci estime que la compagnie grecque a abusé de son monopole en augmentant ses tarifs de manutention des avions en transit de 50 % en 1984. — *(AFP.)*

TÉLÉCOMMUNICATIONS

SELON UNE ÉTUDE DES PTT

Le téléphone est trop cher pour les entreprises pas assez pour les ménages

Les ménages ne paient pas assez cher leurs communications téléphoniques. Les entreprises, en revanche, les surpaient et compensent ainsi le manque à gagner.

L'affirmation peut surprendre ceux qui estiment payer déjà trop cher leur coup de fil. Elle est pourtant bien connue des spécialistes des télécommunications, français comme étrangers ; l'Hexagone n'ayant pas le privilège de ces transferts financiers entre abonnés.

Le tarif du téléphone est en effet, service public oblige, le même pour tous. Tous les abonnés, ménage comme entreprise, parisien comme breton, paient la *taxe de base* 0,75 franc. Mais les coûts pour les PTT ne sont pas les mêmes. Les lignes sont plus ou moins longues et difficiles à poser. Elles sont aussi plus ou moins utilisées donc *rentabilisées*. Cette inadéquation des coûts et des tarifs est source de transferts financiers entre les différentes catégories d'abonnés ; des entreprises, qui téléphonent plus et plus loin, vers les particuliers.

Ces transferts sont importants. Ils sont à l'origine de la vague de *déréglementation* des télécommunications, venue des Etats-Unis, dont l'effet est précisément de rétablir une certaine *« vérité des coûts »* par une hausse des prix payés par les particuliers et une baisse de ceux des entreprises.

Si le phénomène est connu, il n'a pourtant fait l'objet d'aucune évaluation précise en France. De combien sous-paient les ménages et quel est le surcoût pour les entreprises ? Quelle est l'ampleur des transferts financiers ? C'est tout l'intérêt d'une étude de MM. de la Brunetière et Curien (1) que de tenter d'apprécier cette *« péréquation »*.

L'étude porte sur les tarifs et les recettes de l'année 1981, ce qui fait que ses résultats ne correspondent plus tout à fait à la réalité. Mais on peut les considérer néanmoins comme des minima, puisque, depuis cette date, la structure tarifaire n'a pas évolué et que seule la taxe de base, c'est-à-dire la cause des distorsions, a été uniformément réévaluée.

Les résultats des auteurs sont sans appel : les ménages, les résidences secondaires et surtout les cabines publiques ne sont pas des abonnés rentables. Ils coûtent beaucoup plus qu'ils ne rapportent. Les entreprises versent à leur profit en moyenne et par an, 218 F par ménage, 352 F par résidence secondaire et 8 817 F par cabine publique ; les entreprises industrielles payant d'ailleurs plus (3 927 F) que les entreprises de services (1 551 F). Au total, la ponction sur les entreprises représente 4,6 milliards de francs par an ; une somme importante qui se répartit en 3 milliards au profit des ménages, 163 millions pour les résidences secondaires et 1,4 milliard pour les cabines publiques.

Encore faut-il distinguer ensuite le type de paiement et le type de communication. Ainsi, observe-t-on que la taxe de raccordement est trop bon marché pour tous les abonnés et ne rembourse pas son coût pour les PTT. De même pour les coups de fil locaux qui sont sous-payés (à l'exception des entreprises de services). C'est le trafic interurbain (appels en province et à l'étranger) qui rembourse la différence et est taxé pour tous les abonnés plus qu'il ne devrait l'être.

Les inconvénients de la déréglementation

Ce sont bien entendu des calculs moyens. Certains ménages peuvent être « rentables ». Mais quoi qu'il en soit, appeler souvent et loin coûte beaucoup trop cher. Selon les calculs des auteurs : *« La tarification en vigueur sous-taxe les ménages de 13 %, les résidences secondaires de 27 % et les cabines publiques de 77 %. Elle surtaxe les établissements secondaires* (industriels) *de 39 % et ceux du secteur tertiaire de 27 %. »* Pour fixer, par ailleurs, *« une tarification qui annulerait les transferts entre type de prestation* (entre appels locaux et interurbains), *il faudrait augmenter la taxe de raccordement et l'abonnement de 140 %, la valeur de la tarification du trafic local de 23 %, et réduire celle du trafic interurbain de 58 % »*.

Rapprocher la structure des tarifs de télécommunications de leurs coûts marginaux ne peut pas être la seule politique d'un service public comme celui des PTT. Mais cette étude a l'immense mérite de fixer les enjeux dans le contexte actuel. La ponction de 4,6 milliards de francs (et sans doute plus en 1984) sur les entreprises obère leur compétitivité. Les PTT doivent accélérer vivement la réforme timidement engagée de leurs tarifs (taxation à la durée dans les villes et baisse parallèle des tarifs interurbains).

Mais à l'inverse, l'étude montre aussi combien il est difficile d'être équitable tant les types de trafic et d'abonnés se mélangent. Une concurrence rétablie comme au Etats-Unis ou en Grande-Bretagne ne porte que sur les trafics les plus rentables (les grandes entreprises, les banques, les multinationales). Elle a pour effet d'abaisser les tarifs de cette clientèle et de provoquer donc une forte élévation des tarifs payés par les particuliers. Or les ménages ont montré, après la hausse de 10 centimes, en août dernier, qu'ils réduisent leur consommation téléphonique si le prix s'élève trop. Une déréglementation brutale risque d'avoir des effets indirects sur les comportements des ménages et de *« casser »* ce marché plus fragile qu'on ne l'imagine. Personne ne peut *a priori*, faute d'étude précise, déterminer le résultat économique global pour le pays d'une telle initiative. Ni dans un sens, ni dans un autre. Les partisans d'une déréglementation en France — on en compte de nombreux dans les rangs de l'opposition animée du seul souci politique du *« moins d'Etat »* feraient bien d'y regarder à deux fois et de ne pas se lancer à l'aveuglette. Pour autant, à ne pas accélérer la réforme tarifaire les PTT nourrissent l'argumentaire de leurs adversaires. A faire payer 58 % *« trop cher »* le trafic interurbain, l'administration fait le lit de la déréglementation.

ERIC LE BOUCHER.

(1) *« Les transferts de revenus induits par la tarification téléphonique entre catégories d'abonnés et entre types de prestations »*. Annales des télécommunications, tome 39, n° 11-12, novembre-décembre 1984.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. −	Rep. + ou	dép. −	Rep. + ou	dép. −
$ E.-U.	10,1600	10,1630	+ 155	+ 165	+ 275	+ 300	+ 575	+ 675
$ can.	7,5410	7,5460	+ 25	+ 44	+ 25	+ 60	− 126	− 31
Yen (100)	3,8883	3,8909	+ 128	+ 138	+ 257	+ 274	+ 805	+ 852
DM	3,0556	3,0575	+ 113	+ 121	+ 227	+ 240	+ 628	+ 668
Florin	2,6989	2,7008	+ 77	+ 83	+ 157	+ 167	+ 463	+ 497
F.B. (100)	15,1982	15,2072	− 7	+ 31	− 32	+ 51	− 184	+ 54
F.S.	3,6054	3,6090	+ 132	+ 144	+ 277	+ 294	+ 835	+ 886
L (1 000)	4,9409	4,9551	− 135	− 118	− 297	− 268	− 984	− 904
£	11,0846	11,0980	− 309	− 268	− 617	− 549	−1 110	− 930

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 13/16	8 13/16	9 3/8	9 1/2
DM	5 3/16	5 7/16	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6	6 3/8	6 1/2
Florin	6 1/4	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16
F.B. (100)	11	11 1/2	10 9/16	10 13/16	10 5/8	10 15/16	10 7/8	11 1/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16
L (1 000)	14	15	13 7/8	14 1/4	14	14 3/8	14 3/4	15 1/8
£	14 1/8	14 1/4	14 1/8	14 3/16	14	14 1/8	12 15/16	13 1/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 3/4	11	11 5/16	11 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

s entreprises
ges

BANCAIRE DES DEVISES

EUROMONNAIES



LES PEUGEOT

ÉTRANGER

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Deux nouvelles rencontres sont prévues avec l'Espagne et le Portugal

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Deux jours de travaux pour constater qu'aucun progrès n'a été réalisé : tel est le bilan de la réunion des 18 et 19 février des ministres des affaires étrangères de la CEE consacrée aux adhésions espagnole et portugaise. Les Dix ont prévu deux nouvelles rencontres – le 28 février et le 18 mars – pour tenter de conclure les négociations avec Madrid et Lisbonne avant le Conseil européen de Dublin (30 et 31 mars).

Les discussions sur la pêche qui ont occupé une large place dans la session ministérielle ont confirmé que les positions de la Communauté et de l'Espagne, comme l'a admis M. Moran, le ministre espagnol des affaires étrangères, après son entretien avec les Dix, sont pour le moment inconciliables. D'un côté, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, le Danemark et l'Irlande veulent mettre à l'épreuve l'Espagne pendant une période transitoire pouvant aller jusqu'à quinze ans avant de se prononcer sur l'entrée de ce pays dans « l'Europe bleue ». De l'autre, Madrid, appuyé par la Commission européenne qui s'est montrée sensible aux arguments espagnols, *demande l'adhésion* de plein droit au terme d'une durée de sept ans.

A un mois de l'échéance arrêtée pour réaliser le nouvel élargissement de la CEE au 1er janvier 1986, la question de la pêche – sans compter les multiples problèmes à régler en agriculture – hypothèque sérieusement une adhésion de l'Espagne et, par voie de conséquence, du Portugal, à la date prévue. D'autant que dans l'entourage de Mme Lalumière, le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, on laisse entendre que les cinq Etats membres formant le noyau dur ne sont pas prêts à prendre le risque de mettre en danger le fragile équilibre établi en janvier 1983 sur les conditions de pêche dans la zone communautaire des 200 milles pour accueillir l'année prochaine les deux pays.

Un éventuel ajournement de l'élargissement remettrait en cause l'accord intervenu au Conseil européen de Fontainebleau, qui lie, à la demande de la RFA, l'augmentation des « ressources propres » (1), à partir de 1986, à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun l'année prochaine.

L'Allemagne fédérale – qui se montre pourtant aussi ferme que ses partenaires, tout au moins dans le secteur de la pêche – maintient sa position. Ainsi, Bonn a rejeté, mardi, l'idée soutenue par les autres capitales européennes d'une utilisation anticipée des fonds prévus pour le fonctionnement d'une Communauté « à douze » afin d'assurer les dépenses de l'Europe d'ici à la fin de l'année. Rejeté en décembre dernier par le Parlement européen parce que les crédits couvraient à peine dix mois d'activité, le projet des Dix accuse un « trou » de 2,1 milliards d'ECU (14,4 milliards de francs). Logiques avec eux-mêmes, *les Allemands* proposent le versement de contributions additionnelles des Dix pour boucler l'exercice en cours.

Il est trop tôt dans l'année pour que ce nouveau différend budgétaire ait des effets sensibles sur le fonctionnement de la Communauté. Mais déjà, à Bruxelles, on prévoit de rudes batailles dans les prochains mois.

MARCEL SCOTTO.

(1) Versement de 1,4 % des recettes de TVA des Dix au budget communautaire contre 1 % actuellement.

En Argentine

Le nouveau ministre de l'économie mettra en œuvre le plan d'austérité dont il est l'auteur

Le nouveau ministre argentin de l'économie, M. Juan Sourrouille, a prêté serment, mardi 19 février, en promettant de tout faire pour relancer l'économie nationale et réduire l'inflation. Aucune raison officielle n'a été donnée à la démission de son prédécesseur, M. Bernardo Grinspun, ni même à celle du président de la Banque centrale, M. Enrique Garcia Vasquez. Cependant, les milieux financiers anglo-saxons rappellent que l'Argentine avait signé un accord avec le FMI (Fonds monétaire international), s'engageant notamment à réduire l'inflation, ce qui est loin d'être fait puisque celle-ci se poursuit au rythme annuel de 700 %.

L'Argentine, qui traîne avec elle le boulet d'une dette extérieure de 45 milliards de dollars environ, se doit de donner la preuve de sa résolution à redresser la situation. Les rapports entre M. Grinspun et les représentants du FMI étaient sans *doute devenus* pas trop tendus, ces derniers temps, pour que le président argentin, M. Raul Alfonsin, ne se sente pas tenu d'intervenir. De source gouvernementale, on indique que c'est le chef de l'Etat qui a demandé la démission du ministre de l'économie et du président de la Banque centrale.

M. Sourrouille aura à reprendre les négociations brusquement interrompues avec les partenaires sociaux et à mettre au point la réforme du système financier promise par son prédécesseur. On lui prête également l'intention de promouvoir un système fiscal, plus juste et de mettre un terme aux investissements spéculatifs. Le ministre de l'économie aura aussi, et surtout, pour mission de réaliser le plan d'austérité de cinq ans que le gouvernement a arrêté en janvier, et dont il était le principal auteur comme secrétaire d'Etat à la planification.

ÉNERGIE

NOUVEAU CONTRAT GAZIER ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS-BAS

Baisse du prix et prolongation des livraisons sur dix ans

***Le prix de vente du gaz néerlandais à la* France va diminuer de 10 % environ. Gaz de France, comme ses homologues allemands et belges, a obtenu de la société Gasunie, second fournisseur de gaz de la France (1), un aménagement substantiel de son contrat de *fourniture : les livraisons seront prolongées de* dix ans jusqu'en 2003 et la formule de prix sera révisée, faisant dans l'immédiat tomber les tarifs.**

Cet accord, qui devrait être mis en forme la semaine prochaine et signé au début de mars, *devrait débloquer les négociations engagées* par ailleurs entre la France et l'Union soviétique pour revoir également à la baisse les *conditions de vente du gaz soviétique et étaler* les livraisons (*le Monde* du 29 janvier).

Les Pays-Bas avaient ouvert depuis l'automne des négociations avec tous leurs clients pour prolonger les contrats de fourniture de gaz jusqu'à la fin du siècle. Cinq sociétés allemandes, dont Ruhrgas, une société belge (Distrigaz Belgique) ont déja obtenu, en contrepartie de l'allongement de la durée de leurs contrats, des baisses de prix. Gaz de France s'est entendu avec Gasunie pour prolonger de dix ans le contrat signé en 1967 et qui venait à expiration en 1993. Les quantités livrées seront toutefois réduites, afin de tenir compte du rétrécissement prévu du réseau de distribution en France du gaz de Groningue – qui n'a pas le même pouvoir calorifique que les gaz soviétique, algérien ou français. Fondées sur la moyenne annuelle des achats de la France au cours des dix années précédant 1993, elles ne devraient pas dépasser 5 milliards de mètres cubes par an, contre une moyenne de 7,4 milliards de mètres cubes pour le contrat précédent (185 milliards de mètres cubes sur vingt-cinq ans) et 6,5 milliards de *mètres cubes actuellement.*

En contrepartie, les Pays-Bas ont accepté une nouvelle formule de prix, *intégrant notamment parmi* les paramètres les tarifs du fuel domestique. Cela entraîne une baisse immédiate du prix de vente de plus de 4 dollars actuellement à environ 3,65 dollars par million de BTU (1), ce qui place les tarifs néerlandais en dessous de ceux des gaz concurrents alors qu'il était jusqu'ici le plus cher – à l'exception du gaz liquéfié algérien qui, du fait des frais de transport et de regazéification, arrive en France à un prix environ 12 % supérieur aux autres gaz.

Négociations avec les Soviétiques

Cet accord devrait être rapidement suivi d'un aménagement similaire entre les Pays-Bas et la SNAM italienne. Il tombe à pic pour Gaz de France, qui non seulement assure à long terme ses approvisionnements à un coût favorable, mais aborde dans de bonnes conditions les négociations avec les Soviétiques, troisième fournisseur de la France (1). Désireux de préserver ses marchés en Europe, l'URSS a en effet accepté de revoir, avec ses clients italiens, français et allemands, tous ses contrats de fourniture. Un accord vient semble-t-il d'être conclu avec la SNAM italienne, alignant les prix des anciens contrats (6,5 à 7 milliards de mètres cubes par an) sur les conditions consenties l'an passé lors de la signature d'un nouveau contrat de vente de gaz sibérien (à environ 3,75 dollars par million de BTU).

Vis-à-vis de la France, les Soviétiques attendaient de connaître les résultats des discussions engagées avec les Pays-Bas. Gaz de France souhaite obtenir trois aménagements substantiels : d'une part une révision des *prix amenant les tarifs soviétiques* dans la même zone (3,65 à 3,75 dollars par million de BTU) que les Néerlandais. D'autre part, un étalement des livraisons prévues au titre du contrat conclu en 1982 pour 25 ans (8 milliards de mètres cubes/an dès 1986) avec une montée en puissance plus lente en 1985 et 1986 notamment. Enfin, une « souplesse » plus importante dans les enlèvements prévus par les contrats anciens, qui ne permettent à Gaz de France de moduler ses achats sans pénalités que de 5 % (alors que le nouveau contrat autorise une variation de – 20 % à + 5 % par rapport aux quantités prévues).

La baisse prévisible des coûts d'approvisionnement en dollars de Gaz de France ne devrait toutefois pas se traduire par une diminution du prix aux consommateurs français. En effet, elle risque d'être en partie annulée par la hausse des cours du dollar (une augmentation de 1 F du dollar coûte 3,3 milliards de francs) et elle reste partielle, les prix du premier fournisseur de gaz *de la France, l'Algérie, restant, en* dépit d'une baisse prochaine de 1,5 % environ liée à la diminution des prix du pétrole brut, très supérieurs à ceux des gaz concurrents. La hausse récente des tarifs de Gaz de France (+ 4,5 % au 1er janvier pour les usages domestiques et + 6 % pour les clients industriels) ne devrait donc pas suffire à équilibrer les comptes de l'établissement *qui a perdu 9,6 milliards de francs* depuis 1980.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Les achats français de gaz ont été assurés en 1984 à 29,8 % par l'Algérie, 23,9 % pr les Pays-Bas, 15,9 % par l'URSS et 8,3 % par la Norvège, le gisement de Lacq couvrant encore 21,9 % des besoins.

(2) 1 million de BTU (British Thermal Unit) = 25 mètres cubes et 0,025 tonnes d'équivalent pétrole.

La COGEMA approvisionne cent douze réacteurs nucléaires dans le monde

« Globalement, 1984 a été pour notre Compagnie une année très satisfaisante dans tous les domaines. » C'est en ces termes que M. François de Wissocq a présenté, mardi 19 février, les résultats de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) qu'il préside. Le chiffre d'affaires de la Compagnie – *10,2 milliards de francs* – de même que celui de la société mère et de ses filiales – 17 milliards de francs – n'ont pratiquement pas augmenté par rapport à 1983 ; mais plus de 41 % des ventes du groupe (environ 7 milliards de francs) ont été réali*sées hors de France : près du quart* au Japon – premier client étranger de la société qui est pour sa part le premier fournisseur français de ce pays – 11 % aux Etats-Unis et le reste en Europe. Autre point positif, la Compagnie fournit actuellement *en combustibles ou en services* cent douze réacteurs nucléaires en fonctionnement ou en construction (dix de plus qu'au début de 1984) représentant le tiers de la puissance installée dans le monde.

Sur le plan financier, la marge brute d'autofinancement approchera 2,1 milliards de francs pour 1984, en progression de 20 % par rapport à l'année *précédente, et le bénéfice* devrait excéder 100 millions de francs. Quant à la principale filiale de la COGEMA, Eurodif, chargée de l'enrichissement de l'uranium, elle devrait également présenter un résultat positif en 1984.

Si les différentes branches de l'activité de la COGEMA – uranium naturel, enrichissement de l'ura*nium, fabrication des combustibles* nucléaires et retraitement des combustibles irradiés – ont *« accru l'éventail de leur clientèle »*, selon les termes de M. de Wissocq, c'est surtout dans le domaine de l'enrichissement que la COGEMA a marqué des points en 1984. Elle a notamment signé des contrats pour alimenter en combustible enrichi quatre réacteurs américains supplémentaires et deux réacteurs suisses. En outre, l'usine d'*EURODIF* (dans laquelle la COGEMA détient une participation consolidée de plus de 51 %, au côtés de sociétés belges, espagnoles et italiennes), a vu sa production augmenter. Cette dernière couvre actuellement le tiers des be*soins en combustible enrichi du* monde occidental et elle pourrait en assurer 40 % en 1985.

Par ailleurs, le gisement d'uranium de Cigar Lake que les géologues de la Compagnie ont découvert à Waterbury Lake (Canada), à la fin de 1983, s'est, depuis, révélé *« le meilleur-gisement du monde »*. Il renferme, en effet, 110 000 tonnes *d'uranium présent dans le minerai à* la teneur tout à fait exceptionnelle de 12 % (une teneur soixante à cent fois plus grande que dans la plupart des autres gisements), ainsi que 40 000 tonnes d'uranium à 4 %.

L'arrivée de nouveaux concurrents dans le domaine du retraitement des combustibles irradiés (allemands, voir japonais) n'affecte *pas l'optimisme de M. de Wissocq : « Les nouvelles usines auront une capacité moindre que celle de La Hague, actuellement en cours d'extension,* précise-t-il. *En outre, elle ne seront pas exploitées avant 1993 ou 1995, et d'ici là, les unités de la COGEMA seront amorties. »*

ELISABETH GORDON.

SOCIAL

Deux mesures pour le travail à temps partiel

(Suite de la première page.)

Ainsi, le chômeur n'aurait-il aucun avantage à demeurer demandeur d'emploi. *Si, pour une raison* quelconque, le nouvel embauché devait quitter son emploi il retrouverait l'intégralité de ses indemnités restant à percevoir, calculées sur la base de son premier salaire de référence, et serait de nouveau considéré comme un demandeur d'emploi pour un travail à temps complet.

Moins originale, la deuxième orientation ne fait qu'aménager les dispositions en vigueur de longue date et déjà améliorées, en juin 1984, sous le nom de contrat de solidarité réduction du temps de travail.

Cette formule, qui a finalement obtenu peu de succès, si l'on en croit *les statistiques récentes* (*vingt* et un contrats signés en janvier 1985 pour un effectif de cent vingt-neuf personnes), a souffert des contraintes qu'elle imposait aux employeurs, très réservés.

Certes, toute entreprise qui s'engageait, par accord collectif, à réduire la durée du travail recevait une aide dégressive de l'Etat pendant trois années. Mieux, le montant *de la première année avait été revalorisé* et fixé à 1 000 F ou 1 500 F selon les cas, par heure diminuée et par salarié concerné, ce qui représentait de jolies sommes. Mais, en contrepartie, l'employeur a dû, dans un premier temps, pendant la même période de trois ans, maintenir ses effectifs, puis ne pas provoquer des licenciements économiques, et enfin, sur la proposition de M. Jack Ralite, l'ancien ministre (communiste) de l'emploi, a pu *bénéficier d'une tolérance* pour les départs en préretraite FNE.

Ces assouplissements successifs ayant été jugés insuffisants, qu'adviendra-t-il de la nouvelle présentation décidée par le conseil des ministres ? Il s'agit, cette fois, de « coupler » la relance d'un effort pour la réduction du temps de travail avec une offensive en faveur du travail à temps partiel. L'entreprise qui, d'un même mouvement, aura signé un accord collectif de diminution des horaires et aura retenu la possibilité, pour des salariés volontaires, de travailler à temps partiel pourra prétendre à une aide supplé*mentaire de l'Etat.*

Incitatif, quoique compliqué, ce système pourrait être encore com*plété par une* autre mesure. Plutôt que de limiter les réductions d'effectifs autorisées aux seuls départs en préretraite FNE, on pourrait accepter les suppressions d'emploi accompagnées d'un plan social comportant des aides au retour pour les travailleurs immigrés ou le soutien à des reclassements externes, pourvu qu'il n'y ait pas de « licenciements secs ».

Jusqu'à présent, le patronat s'est toujours montré prudent à l'égard du travail à temps partiel, le CNPF reprochant au gouvernement son ordonnance de 1982, jugée par trop coûteuse en charges sociales. Si le conseil des ministres n'a pas l'intention de revenir sur ce point, on envisage assez facilement, pour le calcul des seuils sociaux, soit de s'en remettre aux partenaires sociaux pour proposer une modification, soit d'appliquer des changements acceptés après consultation. En revanche, le gouvernement considère que la difficulté, pour les seuils fiscaux, n'existe pas, ni même pour les charges sociales, qui ne pénaliseraient plus l'entreprise utilisatrice. Il ne subsisterait qu'un seul problème, limité dans son ampleur : le calcul des cotisations de retraite complémentaire qui sanctionne surtout les cadres.

Reste maintenant à savoir si, les dispositions ayant été modifiées par le conseil des ministres, et selon une procédure très technique, le travail à temps partiel peut, à petits pas, se *développer.*

ALAIN LEBAUBE.

La position moyenne de la France

Pour des raisons à la fois sociologiques et historiques, la France occupe une position moyenne, *parmi les pays de* l'OCDE, pour les proportions de salariés occupant un emploi à temps partiel (8 % de la population active en mars 1983). En norvège (28,3 %), en Suède (25,2 %), au Danemark (20,8 %) *et* aux Pays-Bas (19,4 %) cette formule connait un grand succès confirmé par les statistiques de l'OCDE qui portent sur l'année *1982. A l'inverse, la Belgique* (6,4 %) et surtout l'Italie (2,7 %) n'y ont guère recours.

L'objectif recherché serait de se rapprocher des taux enregistrés en RFA (10,2 %) voire aux Etats-Unis (14,4 %) ou en Grande-Bretagne (15,4 %). Selon l'enquête emploi de l'INSEE on compte, en France, *1 755 000 salariés qui travaillent* moins de 32 heures par semaine dont 88 % de femmes et, dans la moitié des cas, avec des qualifications d'employés. A la fin janvier, selon les chiffres de l'ANPE, on comptait d'autre part 142 900 demandeurs à la recherche d'un emploi partiel, soit 8,2 % de plus en un an.

● **La CFTC est favorable, sous conditions, aux mesures pour le travail à temps partiel.** – Sans attendre le conseil des *ministres*, la CFTC a fait savoir, le 19 février, qu'elle était *« favorable aux mesures prévues »* pour le travail à temps partiel. Mais, ajoute le communiqué, *« l'incitation n'est pas sans risque »*, et *« le recours abusif au temps partiel doit être évité »*

● **M. André Bergeron (FO) critique l'extension des TUC.** – Déjà très réservé à l'égard des TUC (travaux d'utilité collective), M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, s'est déclaré opposé, le 19 février à Laval, à l'extension de la formule à de nouveaux secteurs d'activité annoncée par M. Fabius le 18 février (*le Monde* du 19 février)

AFFAIRES

La difficile privatisation des abattoirs d'Amiens

De notre correspondant

Amiens. – La privatisation des abattoirs de la ville d'Amiens, dont le principe a été décidé il y a quelques mois (*le Monde* du 8 juin 1984) à l'unanimité du conseil municipal avec à sa tête M. René Lamps (PCF), n'est pas encore réalisée.

On trouve d'un côté l'acheteur potentiel, la SICADA (société d'intérêt collectif agricole de l'Amiénois), qui fait 65 % du tonnage des abattoirs et dont le patron, M. Jean-Pierre Heusèle, a toujours dit que, si l'affaire ne se faisait pas, il irait faire abattre ailleurs, notamment à Arras. On trouve d'un autre côté la société fermière de l'abattoir, la SINEXADA, qui regroupe les professionnels de la viande. Craignant d'être évincés d'abattoirs qui seraient devenus privés, ceux-ci ont porté l'affaire devant la justice, avant l'adjudication qui devait avoir lieu le 17 décembre 1984.

Selon les plaignants, les délibérations du conseil municipal violent notamment « *les principes d'égalité des usagers devant le service public et le décret du 15 juin 1961 réglementant les conditions d'exploitation des abattoirs* ». La SINEXADA s'insurge aussi contre le fait que la ville ait mis aux enchères cinq millions de francs « *un bien évalué par les domaines à quinze millions* ».

A la municipalité, l'adjoint socialiste négociateur de l'affaire, M. René Anger, ne réfute pas ces chiffres mais souligne que l'adjudication est assortie pour l'acheteur de contraintes bien précises : création de cent emplois avec paiement à la ville de 50 000 francs par emploi non créé, reprise intégrale du personnel (soixante personnes), engagement de réaliser des travaux de modernisation d'un montant de quinze millions de francs, nécessité de garantir une production de 15 000 tonnes et de préserver toutes les activités se trouvant en aval de l'abattage, comme le traitement des boyaux. « *Quant au service public*, ajoute M. Anger, *il est assuré puisque le cahier des charges prévoit que les conditions d'accès à l'abattoir resteront celles d'un abattoir municipal* ». Il affirme enfin que le décret de 1961 n'est pas violé « *car la vente de l'abattoir est prévue dans le contrat de plan ; or la loi de plan est plus forte que le décret* ».

Le tribunal de grande instance d'Amiens n'a pas tranché sur le fond. Il a suspendu la procédure d'adjudication et renvoyé l'affaire devant le tribunal administratif qui aura à juger de la validité des délibérations du conseil municipal.

Les élus amiénois ont alors prolongé de trois mois le contrat d'affermage de la SINEXADA et ont esquissé un début de compromis. Dans ce nouveau schéma, la SINEXADA posséderait une minorité de blocage de 34 %, le reste étant détenu par la SICADA.

Reste à déterminer le statut de la future société. Sera-t-elle encore plus ou moins concession de la ville ou sera-t-elle complètement privée ? La question n'est pas tranchée. Curieusement, au sein du conseil municipal, ce sont les élus de la majorité qui sont pour la solution privée et les élus de l'opposition pour la solution publique. M. René Anger a qualifié la discussion à ce sujet de « *débat théologique.* » D'ailleurs les conseillers PR et RPR n'ont pas fait obstacle au vœu préconisant la solution de compromis. Ils se sont contentés de ne pas participer au vote.

Fin janvier la SICADA a fait savoir dans un communiqué qu'elle ne saurait en aucun cas accepter un statut public pour les abattoirs : « *Quand un partenaire économique, dans quelque branche que ce soit, réalise 60 % à 70 % de l'activité, il est normal qu'il ait, plus que tout autre, son mot à dire,* indique-t-elle. *La privatisation permet un investissement beaucoup plus rapide qui n'est pas supporté par les contribuables. Face aux évolutions techniques et technologiques de la filière viande, il devient indispensable de maîtriser les différents maillons de la chaîne pour garantir aux consommateurs la qualité finale du produit.* »

La SICADA menace toujours d'aller faire abattre ailleurs si son développement ne peut se réaliser grâce aux abattoirs d'Amiens.

MICHEL CURIE.

LA RÉFORME DU CODE DE LA MUTUALITÉ

Une incitation au développement des mutuelles

Le jeudi 21 février, au conseil supérieur de la mutualité, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité, présentera les premiers éléments de la réforme du code de la mutualité annoncée au conseil des ministres du 14 novembre dernier : une réforme mutualiste, de caractère juridique, mais importante pour la nombreuse collectivité. Un projet de loi doit être soumis au Parlement lors de la session de printemps.

Les dispositions législatives nouvelles suivent, à très peu de choses près, les recommandations d'un groupe d'études, formé de représentants de l'administration et de la mutualité, réuni au début de l'année dernière sous la présidence d'un conseiller d'Etat, M. Pierre Morisot. Elles visent à alléger les tutelles sur les mutuelles et à faciliter leur développement. Celles-ci disposeront explicitement de la pleine capacité civile. Elles pourront notamment acquérir, vendre des locaux ou des immeubles et, dans la limite d'un certain plafond, faire des emprunts sans autorisation préalable de l'administration : une simple déclaration suffira. De même les modifications de statut pourront être approuvées par accord tacite.

La loi reconnaît aussi la possibilité pour les mutuelles de créer des établissements ou des services sanitaires, médico-sociaux, sociaux ou culturels (cliniques, centres médicaux ou dentaires, pharmacies, centres d'optique, établissements pour jeunes, personnes âgées, convalescents ou handicapés, centres de vacances, de voyages, aides au logement...), de s'allier pour cela à des collectivités ou à des associations ou de jouer pour celles-ci le rôle de prestataires de services. Une façon de signifier la diversité des activités des mutuelles : on est bien au-delà des « œuvres sociales » de jadis. Comme en matière de tutelle administrative, il s'agit d'une légalisation et d'un élargissement de la pratique : selon le rapport Morisot, les mutuelles gèrent déjà, entre autres, plus de deux cents centres d'optique, autant de cabinets dentaires, soixante-six pharmacies, une centaine de centres de vacances et de loisirs divers...

En échange, elles devront respecter certaines obligations notamment financières : s'affilier à un fonds de garantie, et, pour les plus importantes (1), posséder des commissaires aux comptes.

Particulièrement attendues par les *organisations mutualistes* : les dispositions qui touchent aux relations – à la concurrence – avec les compagnies d'assurance. Comme celles-ci, les mutuelles auront explicitement le droit de faire de la « *prévoyance collective* », c'est-à-dire de proposer des contrats de groupe pour l'invalidité, le décès, la retraite, alors que l'adhésion à une mutuelle est normalement individuelle. Elles pourront même faire du démarchage, à condition de ne pas faire appel à des agents rémunérés.

Contrairement à ce que demande la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (FNMT), il n'est pas question de donner aux mutuelles le monopole des prestations complémentaires de la Sécurité sociale en cas de maladie. Mais un « code de bonne conduite » est actuellement en préparation, et la « toilette » du code de la mutualité doit – logiquement – être complétée par une révision du code des assurances de façon que les appellations soient claires, le terme de « *mutuelle* » devant caractériser les groupements qui sont régis par le code de la mutualité.

GUY HERZLICH.

(1) On comptait en 1981 près de 7000 mutuelles, mais 738 représentaient plus de la moitié des effectifs et versaient 95 % des prestations. Leur nombre, de surcroît, ne cesse de diminuer tandis que leur taille augmente.

DANS L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT

L'exportation représente 40 % de la production

Les industries de l'armement font vivre en France un total de 400 000 travailleurs, soit 1,3 % de la population active ou encore 5,6 % de l'effectif industriel national. Avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à 86 milliards de francs, cette activité représente 2,5 % du produit intérieur brut marchand, et elle est en croissance régulière depuis la décennie 70, à un rythme de 5 à 6 % par an en volume. L'exportation se maintient à 40 % du chiffre d'affaires.

Ces évaluations figurent dans une étude que le ministère de la défense vient de consacrer à une série d'analyses des données économiques sur les dépenses militaires.

Dans l'industrie d'armement, l'emploi se répartit entre 300 000 travailleurs directement mobilisés par la fabrication des matériels et 100 000 autres impliqués dans les achats courants nécessaires à la construction des armements (matières premières et composants électroniques). Ces estimations ne représentent pas pour autant le total des emplois créés par l'activité de défense en France, qui s'élèvent à 1 112 000 si on ajoute aux effectifs de l'armement les effectifs, civils et militaires, sous les drapeaux et certains effectifs induits hors de l'armement.

Si l'on exclut les matériels des forces nucléaires qui restent interdits à l'exportation, note encore le ministère de la défense, c'est près de 40 % de la production française d'armement qui sort des frontières nationales. Ce qui représente 5 % de l'ensemble des exportations de la France et 17 % de ses exportations de biens d'équipement. La France occupe le troisième rang mondial, loin derrière les Etats-Unis et l'Union soviétique, constate encore l'étude du ministère.

Cette analyse officielle fait état, enfin, de la place de la recherche de défense dans l'ensemble des dépenses de recherche et développement financées chaque année par l'Etat.

Sur les quelque 20 milliards de francs consacrés par le ministère de la défense au financement de la recherche et développement, 12 milliards (soit 60 %) profitent aux entreprises et représentent 22 % de leur financement en la matière, et les 8 milliards de francs restants (soit 40 %) bénéficient aux établissements publics, représentant 17 % de leur financement en ce domaine. L'Etat, constate le ministère de la défense, finance environ 66 % de la recherche en France et, à lui seul, le ministère de la défense, en fait 20 %.

Pour l'essentiel, les moyens de la recherche militaire vont à l'électronique (25 %), au nucléaire (21 %), aux engins (21 %) et à l'aéronautique (19 %). Le reste se répartit en faveur des armements classiques (munitions), des constructions et armes navales, et des véhicules terrestres.

La canne à pêche française menacée par les Japonais

(De notre correspondant)

Tours. – Le marché de la canne à pêche est menacé par la concurrence asiatique. Le numéro un en France, Garbolino, implanté à Sainte-Maure (Indre-et-Loire), en fait la triste expérience.

En septembre 1984, M. Michel Debré, ancien premier ministre, s'était inquiété officiellement de l'implantation en France d'un fabricant japonais. Dans sa bonne ville d'Amboise se trouve l'une des plus importantes sociétés françaises, Pezon et Michel. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'inquiétude : le Japon et même la Corée sont là et font pression.

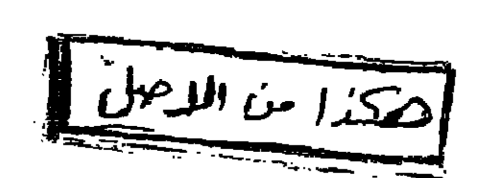
Il y a un an, chez Garbolino, c'était l'euphorie. Installée en 1969 en Touraine, absorbée en 1975 par le groupe français Vieillard-Migeon et Cie, l'entreprise ne cessait de croître. Ses effectifs étaient passés, en dix ans, de soixante à cent cinquante-deux salariés. Le leader du marché national produisait cent quatre-vingt mille cannes à pêche, dont un tiers à l'exportation, et proposait un produit haut de gamme fabriqué à partir de carbone et de bore, au prix de 5 000 francs l'unité.

Mais Daïwa, premier fabricant japonais, s'est intallé à Rouen, créant cent emplois, et une société coréenne, Silstar, a implanté un entrepôt à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire). Conséquence : le marché est envahi par des produits beaucoup moins cher et de moins bonne qualité. Mais, en période de crise, le prix prévaut souvent, et les pêcheurs mordus ont fini par mordre aux hameçons japonais et coréen.

Ajoutons à cette concurrence déloyale une saison médiocre ainsi qu'un temps déplorable, et l'on aura l'explication d'une chute des commandes de 18 % en 1984.

Garbolino vient donc de réduire son personnel : sept départs en préretraite et neuf licenciements. Pour M. Trafikant, directeur de l'entreprise, il n'est pas exclu que ce mouvement s'accentue si les tentatives de diversification (mâts de planche à voile) ne se révèlent pas payantes. « *On a créé cent emplois à Rouen,* ajoute-t-il, *mais on va en supprimer autant, sinon plus, ailleurs.* »

ALEXIS BODDAERT.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 février

Légère hausse

A peu de chose près, la Bourse de Paris a regagné mardi le terrain perdu la veille avec une hausse de 0,15 % au coup de cloche final. Sensiblement réduit par rapport à la normale, le volume d'affaires reste cependant étoffé pour cette période de vacances (285 millions de F traités lundi) sur les valeurs françaises cotées au RM avec des chiffres d'affaires importants sur Presses de la Cité, BSN, Source Perrier, ELF-Aquitaine et Mérieux. Mieux : l'indice CAC a battu un nouveau record en s'inscrivant à 201,5.

En hausse de plus de 4 %, CGIP et Dassault se sont établis à leur plus haut niveau de l'année. Il est vrai que, pour cette dernière notamment, le marché est très étroit, à peine 5 % des actions Dassault étant à l'heure actuelle réparties dans le public. Parmi les autres titres en hausse, on relève DMC, Esso, Facom, Europe-1, Renault (participation), Primagaz.

A l'inverse, Roussel, Mumm, Ciments Français, Cofimeg, Navigation Mixte, Lyonnaise des eaux perdent 1 % à 3 %. De son côté, SGE-SB perd près de 1 % alors que Saint-Gobain vient d'annoncer la prise en compte par le groupe des pertes très importantes (1 100 millions de francs) subies en 1984 par sa filiale, confirmant ainsi ce que les boursiers escomptaient au sujet de cette entreprise, l'un des grands noms du bâtiment et des travaux publics. Sur le marché de l'or international, le cours de l'once a régressé à 302,90 dollars l'once (contre 304,95 la veille) dans la City. A Paris, le lingot a gagné 150 F à 98 100 F, tandis que le napoléon mettait 4 F à son actif à 577 F.

Par ailleurs, la société textile Devanlay, qui devait faire son apparition le 19 février, a vu son introduction reportée au 25 courant en raison de l'abondance des ordres d'achats : 10,69 millions d'actions au total alors que 120 000 titres Devanlay seulement étaient mis à la disposition du public.

NEW-YORK

Plutôt baissier

Wall Street a rouvert ses portes, mardi, après trois jours de fermeture, en raison du chômage observé, la veille, pour la commémoration du Washington Birthday. Mais ce repos forcé n'a pas fourni au marché l'occasion de récupérer ses forces. Les courants d'affaires ont sensiblement diminué, et, comme bien souvent en pareille situation, la tendance a été irrégulière et plutôt orientée à la baisse.

Si l'indice des industrielles n'a perdu que 1,43 point à 1 280,58, le bilan de la journée a été franchement négatif. Sur 2 012 valeurs traitées, 905 se sont repliées, 653 ont monté et 454 n'ont pas varié.

Les professionnels ne paraissaient pas surpris par cette relative nonchalance. A leur avis, le marché bute sur la barre psychologique des 1 300 et prend un peu de recul pour, un peu plus tard, être en meilleure posture pour la franchir. Un « broker » disait qu'il ne serait pas étonné de voir la situation se poursuivre quelque temps, car *« les têtes d'affiche, qui se sont pour l'instant effacées, ne font plus office de courroie d'entraînement ». « Les ingrédients d'une nouvelle hausse ne sont pas réunis »*, ajoutait un gérant de portefeuilles.

Pourtant, avant l'ouverture, le département du commerce avait annoncé que les mises en chantier de logements avaient augmenté de 14,9 % en janvier. Mais ce facteur n'a, semble-t-il, pas été déterminant pour susciter des initiatives. L'activité a porté sur 90,40 millions de titres, contre 106,47 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 15 fév.	Cours du 19 fév.
Alcoa	38 1/8	38 1/8
A.T.T.	21 3/8	21 1/2
Boeing	65 1/8	64 1/4
Chase Manhattan Bank	54 1/8	53 5/8
Du Pont de Nemours	53 3/4	53 5/8
Eastman Kodak	69 1/2	68 3/4
Exxon	47 3/8	47 1/4
Ford	45 5/8	45 1/4
General Electric	63 1/8	63 1/2
General Foods	59 1/2	59
General Motors	78 1/8	78 5/8
Goodyear	28 1/2	28 3/8
I.B.M.	131 5/8	131 7/8
I.T.T.	33 3/8	33
Mobil Oil	27 3/4	27 7/8
Pfizer	39 7/8	40 1/8
Schlumberger	41 5/8	42 1/4
Texaco	35 1/2	35 5/8
U.A.L. Inc.	46 5/8	46 5/8
Union Carbide	39 1/2	39 5/8
U.S. Steel	28 1/8	27 7/8
Westinghouse	31 3/4	31 3/8
Xerox Corp.	45 1/2	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

WHEELOCK MARDEN. – L'homme d'affaires de Singapour, M. Khoo Tech Puat, fait monter les enchères pour la prise de contrôle de Wheelock Marden, un des plus importants groupes de Hongkong, améliorant l'offre de rachat lancée, à la veille du week-end, par l'armateur local Y.K. Pao. La proposition de M. Khoo est supérieure de 6 % au prix de son rival de Hongkong.

La bataille avait commencé, jeudi *14 février*, avec l'annonce de l'offre publique d'achat par M. Khoo, l'homme le plus riche de Singapour, qui s'est vu doubler deux jours plus tard par Sir Y.K. Pao, l'un des hommes les plus riches de Hongkong, avec une mise supérieure de 10 % à la sienne.

La société de M. Khoo, basée à Hongkong, Falwyn Co, a annoncé qu'elle offrait 7 dollars de Hongkong pour les actions A de Wheelock, contre les 6,60 dollars de Sir Y.K. Pao. La nouvelle offre faisait monter le prix total des actions Wheelock à 2,4 milliards de dollars de Hongkong (307,6 millions de dollars US).

M. Khoo détient, selon ses propres déclarations, 23,5 % des droits de vote dans Wheelock Marden, tandis que Sir Y.K. Pao en contrôle 34 %.

COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME. – La CGM vient de mettre en service deux nouvelles liaisons commerciales régulières avec les Etats-Unis et le Canada, comportant des escales hebdomadaires à jours fixes dans le port du Havre.

DEVANLAY SA. – L'introduction, mardi 19 février, sur le second marché de la Bourse de Paris, des actions de la société Devanlay (Lacoste, Jil, Scandale, Timewear, Exciting, Nursery, Orly, Polichinelle, etc.) a dû être reportée au 25 février, en raison du vif succès rencontré par l'opération. 120 000 actions Devanlay étaient proposées au prix *d'offre minimum* de 470 F. Or les demandes d'achats (et non de ventes, comme indiqué par erreur dans le bulletin de Bourse du 19 février) ont porté sur *10,69 millions de titres. Pour la seconde* tentative, la procédure de l'offre publique de vente a été choisie de façon à éviter un retour à des excès qui rendraient la cotation impossible.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	18 fév.
Valeurs françaises	108,1
Valeurs étrangères	112,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 fév.	19 fév.
Indice général	200,9	201,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 février .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 fév.	20 fév.
1 dollar (en yens)	260,20	261

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 FÉVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 19/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1665	1641	1641	– 0 84
4100	C.N.E. 3 %	4090	4076	4076	– 0 34
1460	Electricité T.P.	1435	1432	1432	– 0 20
1068	Renault T.P.	1003	1024	1024	+ 2 08
1588	Rhone-Poul. T.P.	1616	1630	1630	+ 0 86
1236	St-Gobain T.P.	1236	1235	1236	....
1235	Thomson T.P.	1201	1209	1209	+ 0 66
516	Esso S.A.F.	513	522	526	+ 2 53
1250	Eurafrance	1340	1347	1345	+ 0 37
920	Euromarché	869	878	880	+ 1 26
925	Europe nº 1	975	990	1004	+ 2 97
1040	Facom	1050	1075	1089	+ 3 71
645	Fichet-bauche	698	696	696	– 0 57
187	Finextel	195	195	195 20	+ 0 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
69	Gencor	61 50	61	61	– 0 81
37	Gd Metropolitain	36 10	36 10	36 10	....
135	Harmony	147	145 10	145 90	– 0 74
38	Hitachi	37 05	36 85	36 80	– 0 67
625	Hoechst Akt.	638	639	639	+ 0 15
99	Imp. Chemical	98 55	99 25	99 30	+ 0 76
145	Inco. Limited	144 50	145 10	145	+ 0 34
1390	IBM	1420	1425	1430	+ 0 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1000	Unilever	979	979	979	....
420	Unit. Techn.	473 60	475	475	+ 0 31
860	Vaal Reefs	988	973	970	– 1 82
375	West Deep	410	410 50	410	....
300	West Hold.	322 80	317	320	– 0 86
460	Xerox Corp.	481	488	488	+ 1 45
1 81	Zambia Corp.	2 12	2 09	2 10	– 0 94

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 040	10 139	9 800	10 300
ECU	6 811	6 805	....	....
Allemagne (100 DM)	305 960	305 920	294	314
Belgique (100 F)	15 210	15 223	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 360	270 170	260	280
Danemark (100 krd)	85 490	85 630	80	88
Norvège (100 k)	106 670	106 880	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 052	11 069	10 700	11 500
Grèce (100 drachmes)	7 495	7 490	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 960	4 954	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	360	360 300	348	366
Suède (100 krs)	106 210	106 450	104	111
Autriche (100 sch)	43 560	43 560	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 547	5 551	5 160	5 650
Portugal (100 esc.)	5 550	5 590	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 495	7 544	7 300	7 650
Japon (100 yens)	3 877	3 876	3 720	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	98000	98500
Or fin (en lingot)	97950	98100
Pièce française (20 fr)	573	577
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	567	567
Pièce latine (20 fr)	562	562
Souverain	707	706
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2080	2070
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3645	3650
Pièce de 10 florins	584	587

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

2. LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN : « Le bon découpage », par François Goguel et Jean-Marcel Jeanneney ; « Les risques de l'homéopathie », par Olivier Duhamel.
– LU : *le Réveil indien en Amérique andine*, d'Alain Labrousse.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
4. DIPLOMATIE
– Un entretien avec le nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe.
4. PROCHE-ORIENT
4. AMÉRIQUES
5. EUROPE
5. ASIE
– CAMBODGE : la guerre, seule perspective ?

POLITIQUE

6-7. Les élections simultanées des députés et des conseils régionaux en 1986.
– POINT DE VUE : « Rien que la loi, toute la loi », par Michel Giraud.
7. Nouméa : « La montée des extrêmes » (III), par Alain Rollat.

89 FM

à Paris

Allô « le Monde »

232-14-14

Mercredi 20 février, 19 h 20

Élections régionales et législatives le même jour. Pourquoi ?

JEAN-MARIE COLOMBANI et THIERRY BRÉHIER répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

Débat animé par FRANÇOIS KOCH

SOCIÉTÉ

8. LIBRES OPINIONS : « La bouilloire et la locomotive », par Marek Halter.
– JUSTICE.
17. ÉCHECS : Karpov demande à M. Campomanes de faire reprendre le match immédiatement.
18. SPORTS.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

9. *Brazil*, un film de Terry Gilliam.
– Sheila au Zénith.
10. Gustav Mahler, une exposition à Paris et un livre.
11. Rodin et ses œuvres inconnues.
12. SÉLECTION.
– EXPOSITIONS.

ÉCONOMIE

20. TÉLÉCOMMUNICATIONS.
21. ÉTRANGER.
– ÉNERGIE.
22. AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (16)
INFORMATIONS « SERVICES » (18) : « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (19) ; Carnet (17) ; Programme des spectacles (12 à 16) ; Marchés financiers (23).

Le numéro du « Monde » daté 20 février 1985 a été tiré à 432 079 exemplaires

A B C D F G H

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un des auteurs du sabotage de la mine de Thio appartiendrait à l'extrême droite

De notre correspondant

Nouméa. – La tension persiste dans la région de Thio après les incidents entre Mélanésiens et forces de l'ordre du dimanche 17 février. Mardi soir, une seconde maison a été détruite dans un incendie d'origine criminelle. Celle-ci appartenait à un employé de la société Le Nickel (SLN) qui venait de la remettre en état après un premier saccage. Le choix de cette habitation incite à penser qu'il pourrait s'agir de représailles, le FLNKS (Front de libération nationale kanake socialiste) de Thio ayant clairement accusé la SLN d'avoir participé à l'organisation du pique-nique de dimanche dernier, ce que dément la direction de l'entreprise.

Toujours dans la nuit de mardi à mercredi, le transformateur électrique de Nakalé, à 14 kilomètres de Thio, alimentant l'ensemble du village et les installations minières des alentours a été partiellement détruit par une forte charge explosive déposée à l'intérieur grâce à un trou pratiqué dans le mur du local. La réparation a pu être effectuée en quelques heures.

Dans la même région, une fillette d'origine mélanésienne âgée de dix ans, a été grièvement blessée à la tête mercredi matin par un jet de pierres. Elle a été transportée à Nouméa par hélicoptère et placée en réanimation, elle souffre d'un grave traumatisme crânien.

Dans l'affaire du sabotage des installations minières du camp des Sapins, à Thio, le 21 janvier (au lendemain de la visite présidentielle), la gendarmerie recherche toujours deux personnes, dont l'une a été identifiée. Il s'agirait d'un repris de justice d'origine européenne connu des services de police, qui avait été condamné pour vol d'armes. Quant à l'homme arrêté et inculpé mardi, son identité n'a pas été révélée, mais il est métropolitain et serait membre du Front national, bien qu'il ne soit pas inscrit à la section locale de Nouvelle-Calédonie du parti de M. Jean-Marie Le Pen.

De son côté, M. Nidoish Naisseline, chef de file du LKS (Libération kanake et socialiste), a réaffirmé à son retour de métropole sa volonté d'engager le dialogue entre les Canaques, quels que soient les clivages politiques. Ceux-ci, a souligné M. Naisseline, sont très atténués par les liens familiaux et coutumiers qui l'unissent aux deux autres principaux chefs politiques que sont MM. Ukeiwé et Tjibaou. Dans le cadre de la coutume, les rencontres entre les trois hommes sont assez fréquentes, a précisé le dirigeant du LKS, « *mais il faudrait maintenant que MM. Tjibaou et Ukeiwé, lorsqu'ils discutent ensemble, puissent engager leur parti...* ».

Pour le conseiller territorial indépendantiste, l'obstacle principal au dialogue entre les différentes formations est constitué par les dirigeants européens du RPR et du RPCR. A propos du scrutin d'autodétermination, M. Naisseline a estimé que la date fixée par le délégué du gouvernement est trop proche pour garantir un vote en faveur de l'indépendance et qu'il serait bon de la reculer.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Une radiographie de la trésorerie des hôpitaux français

Peut-on réduire les dépenses des hôpitaux publics sans nuire à la qualité des soins dispensés ? Telle est la principale question posée par l'actuelle politique de santé hospitalière, caractérisée, depuis deux ans, par l'application d'une série de contraintes budgétaires sévères. Question d'actualité aussi à l'heure où l'ensemble du parc hospitalier français fait l'apprentissage de la réforme dite du budget global et au moment précis où de nombreuses voix médicales s'élèvent – pas toujours sans arrière-pensée politique mais parfois avec de légitimes inquiétudes professionnelles – pour s'inquiéter des conséquences de l'actuel train de réformes sur le volume et la qualité des actes médicaux pratiqués à l'hôpital.

Une note de synthèse de quinze feuillets établie en décembre dernier par M. Stanilas Cozon, inspecteur des finances, offre, pour la première fois, une véritable radiographie de la trésorerie des hôpitaux français et tente de traduire de manière chiffrée leur faculté d'adaptation aux actuelles contraintes budgétaires. Cette note interne au ministère de l'économie, des finances et du budget et à celui des affaires sociales et de la solidarité est la conclusion d'une « *mission d'enquête et de diagnostic en milieu hospitalier* ». Signe de certaines divergences de vues au sein de l'équipe gouvernementale, elle a associé l'inspection générale des affaires sociales et l'inspection générale des finances ainsi que – ce qui a suscité quelques « haut-le-cœur » chez certains hauts fonctionnaires – un cabinet privé (le cabinet de Bois, Dieterlé et associés), chargé en quelque sorte de jouer les intermédiaires extérieurs.

En septembre et décembre 1984, les enquêteurs ont ainsi passé au crible de l'audit dix-neuf hôpitaux publics selon trois critères : comment les hôpitaux ont-ils fait face aux mesures prises pour ralentir le rythme d'augmentation des dépenses, en particulier depuis 1983 ? Quelle est leur situation financière ? Quel est l'état de leur trésorerie ?

Première constatation : les hôpitaux publics s'adaptent aux contraintes budgétaires qui leur sont imposées. Ils le font le plus souvent sans être dotés de nouveaux outils de surveillance et de contrôle (« *l'informatisation en temps réel reste l'exception* »). Parmi les méthodes retenues pour contenir la progression des dépenses, on observe : « *la suppression ou la diminution des dotations aux réserves et provisions, parfois autorisées par la situation financière de l'hôpital ; la réduction des dépenses d'alimentation et d'entretien dont la progression est inférieure au taux directeur ; le recours aux remplacements de personnel* ». Certaines directions d'hôpitaux font aussi preuve « *d'imagination* » en économisant l'énergie (Nancy, Dreux), en fermant temporairement certains services ou en maîtrisant « *avec succès* » la consommation de produits médicaux (Saint-Etienne).

La situation financière des établissements hospitaliers publics reste « *globalement satisfaisante* ». « *Peu endettés*, notent les enquêteurs, *les hôpitaux pourraient sans difficulté, à de rares exceptions près, obtenir un financement banalisé de leurs investissements* ». De la même manière, les enquêteurs concluent que la situation de trésorerie ne montre pas « *de difficultés majeures* ». Sur les dix-neuf hôpitaux auscultés, un seul (lequel ?) est dans une situation qualifiée de « *difficile* ». La rigueur des temps et la mise en place de la réforme du budget global ont amené les directeurs d'établissements hospitaliers à accélérer la facturation des recettes. Parallèlement, la dotation globale versée par mensualités a conduit à améliorer la situation de trésorerie de 40 % dans les centres hospitaliers régionaux.

Face à de telles modifications, les caisses primaires d'assurance maladie, premiers « clients » des hôpitaux, n'ont pas toujours été perçues comme ayant une attitude encourageante. Dans leurs conclusions, les enquêteurs notent que « *d'importants progrès restent à accomplir dans la qualité et la rapidité de la remontée d'information vers les directeurs d'hôpitaux et la tutelle. Le système actuel se caractérise par l'abondance des données chiffrées produites par l'hôpital et ne facilite pas l'analyse de sa situation* ».

En toute hypohèse, ces données n'inciteront pas le gouvernement à assouplir sa politique de rigueur caractérisée par un faible taux de progression des budgets (5,2 % pour 1985 avec un dépassement autorisé de 0,5 %) l'absence de toute création d'emplois et l'incitation au « *redéploiement* » de certaines activités hospitalières. Parallèlement, le diagnostic de cette mission d'enquête (qui ne comprenait aucun médecin parmi ses membres) confortera les responsables gouvernementaux dans leur volonté de voir se développer (comme c'est le cas actuellement en Aquitaine) de nouveaux systèmes comptables et d'informatisation permettant une compréhension plus fine de ce qui se passe dans les hôpitaux publics.

« *Nous ne pouvons pas rester plusieurs années*, confie-t-on au cabinet de Mme Georgina Dufoix, *avec un système de budget global appliqué, tout compte fait, à une caisse noire : nous sommes persuadés qu'il y a des fuites dans le système. Des fuites qui ne profitent à personne, ni à la Sécurité sociale, ni aux médecins, ni aux assurés.* » Reste que cette volonté – louable – de colmater les brèches, se heurte pour l'heure à une certaine hostilité (voire, dans d'autres cas, à une véritable démobilisation) du corps médical hospitalier. Un groupe professionnel tenu, de toute évidence, trop éloigné des questions budgétaires qui le concernent au premier chef et inquiet – non sans raisons – du pouvoir grandissant aujourd'hui conféré à l'administration hospitalière.

JEAN-YVES NAU.

Sur le vif

Jeans

J'ai mon amie Zaza, je l'aime bien, mais elle me tue. Depuis vingt-cinq ans que je la connais, elle n'arrête pas de s'agiter, de protester, de pétitionner, de guerroyer, de monter aux barricades. Pour tout et pour rien. Ou contre. Ça dépend des fois : le Vietnam, la vivisection, le viol, l'Afghanistan, le veau au hormones, le génocide des Arméniens, les bébés phoques, les Beurs, les pluies acides et les Minguettes.

Là, ça faisait plusieurs mois que je ne l'avais pas vue. Je me disais : bon, la bataille de l'avortement aux Etats-Unis, avec la nouvelle pilule miracle, c'est gagné d'avance ; les Sakharov, d'accord, les Sov les traînent dans la boue, mais question santé ils ont l'air de tenir le coup... Elle doit souffler un peu, Zaza, elle doit se sentir plus relax.

Penses-tu ! Hier elle m'appelle. Elle a sa voix des mauvais jours, agressive, stridente, désagréable. Et elle me lance :

– T'as entendu à la radio, pour les jeans ? La marque Levi-Strauss ferme ses ateliers les uns après les autres en Europe et aux Etats-Unis. Ils ont déjà supprimé cinq cent soixante-dix emplois en Angleterre.

– Ecoute, Zaza, tu m'excuseras, mais les chômeurs de Maggie Thatcher, moi, je ne peux pas me mobiliser pour ça.

– Je m'en fous complètement de la mère Thatcher. Je ne te parle pas de ça. Tu comprends rien ou quoi ? Je te dis que les jeans c'est fini, qu'on arrête la production un peu partout. Terminé, les jeans. Ça n'intéresse plus que les gens des pays de l'Est.

– Bon, et alors ? C'est pas tellement confortable, au fond, les jeans, faut se coucher par terre pour remonter la fermeture éclair ; ça rétrécit au lavage ; ça fait une jolie silhouette, d'accord, mais on est, quand même, mieux en survêt. Moi, j'en ai trouvé des très chouettes dans une rue, tu sais, là près des Champs. Alors...

– Justement... les tenues de jogging sont interdites dans la plupart des bureaux. Nous, à la BGV, on a saisi le comité d'entreprise et on alerte les médias. Ils vont voir ce qu'ils vont voir, les petits chefs avec leurs jeans à la con, leur veste en tweed et leur col ouvert sur un foulard.

– Oh non, Zaza, pitié ! Ça va pas recommencer ? On s'est déjà battu pour le pantalon, la mini jupe, les cheveux verts coupés à la punk et l'absence de soutien-gorge. Même que j'ai marché avec toi, mais j'étais pas d'accord. Tu ne voudrais tout de même pas qu'on remette ça pour le droit de venir travailler en survêtement. Et pourquoi pas en pyjama pendant que tu y es ?

– J'y suis, justement. En plein. Le survêt, tu cours dedans, tu dors avec, il n'y a aucune raison pour que tu bosses sans.

CLAUDE SARRAUTE.

148 MORTS PRÈS DE BILBAO

La catastrophe du Boeing d'Iberia va relancer la controverse sur la sécurité des aéroports espagnols

De notre correspondant

Madrid. – Cent quarante-huit victimes, dont sept membres d'équipage : tel est le bilan définitif de la catastrophe aérienne qui s'est produite mardi matin 19 février près de Bilbao, lorsqu'un Boeing 727 de la compagnie Iberia en provenance de Madrid s'est écrasé contre une colline peu avant l'atterrissage (*le Monde* du 20 février). Il n'y a eu aucun survivant.

Les causes exactes de l'accident ne sont pas encore connues. Dans une conférence de presse donnée à Bilbao mardi soir, le président d'Iberia, M. Carlos Espinosa de los Monteros, a confirmé que l'appareil avait heurté une antenne de la télévision régionale basque située au sommet de la colline. Celle-ci, a-t-il précisé, se trouvait toutefois mille pieds (soit un peu plus de 300 mètres) en-dessous de l'altitude à laquelle l'avion aurait normalement dû voler à ce moment. Selon le président du syndicat espagnol des pilotes, ni le mont Oiz ni l'antenne de télévision qui le surplombait ne figuraient sur les cartes d'approche des pilotes.

Il est encore impossible de déterminer si le Boeing se trouvait déjà en difficulté avant de heurter l'antenne. Il semble, en tout cas, qu'une brume épaisse recouvrait le sommet de la colline. Quant à l'appareil, en service depuis cinq ans, il avait normalement passé, selon la compagnie, tous les contrôles de routine requis. La « boîte noire » de l'avion, qui a déjà été retrouvée, devrait apporter des précisions sur les circonstances exactes de l'accident.

Les rumeurs qui avaient circulé faisant état d'un possible attentat ne semblent pas, à première vue, devoir être prises très au sérieux. M. Espinosa a confirmé qu'Iberia avait reçu une communication téléphonique anonyme affirmant qu'il s'agissait d'une action de l'ETA-militaire, mais il a précisé que la crédibilité de cet appel était très réduite.

Cette nouvelle catastrophe aérienne relancera certainement la polémique sur le niveau de sécurité des aéroports espagnols. Depuis 1970, dix accidents se sont produits à leur proximité ou dans l'espace aérien national, faisant au total mille cinq cent vingt-huit victimes. La commission parlementaire chargée d'enquêter sur les deux derniers d'entre eux, qui s'étaient produits en décembre 1983, doit précisément publier ses conclusions dans quelques jours. Les députés de la formation d'opposition Alliance populaire (droite) l'on récemment quittée, en affirmant que le gouvernement se refusait à leur remettre toute la documentation disponible. Au ministère des transports et communications, en revanche, on fait valoir qu'aucun organisme international chargé de veiller à la sécurité du trafic aérien n'a jamais relevé d'irrégularités sur les aéroports espagnols.

THIERRY MALINIAK.

Parmi les victimes

MM. LOPEZ BRAVO ET GONZALO GUZMAN

Parmi les victimes figurent l'ancien ministre des affaires étrangères de Franco, M. Gregorio Lopez Bravo, ainsi que le ministre bolivien du travail, M. Gonzalo Guzman.

[Né en 1923, Gregorio Lopez Bravo avait d'abord été ingénieur naval. Il était entré dans l'administration en 1959 comme directeur général du commerce extérieur. En 1962, il était nommé par Franco au poste de ministre de l'industrie, où il demeura jusqu'en 1969, date à laquelle il devint ministre des affaires étrangères. A ce poste, il pratiqua une politique ouverte sur le monde extérieur qui contrastait avec l'isolement qui avait jusqu'alors été celui de la diplomatie franquiste. M. Lopez Bravo fut ainsi le premier ministre espagnol des affaires étrangères à se rendre officiellement en France depuis la fin de la guerre civile, et l'artisan de l'« ouverture à l'Est » de l'Espagne. Il dirigea la diplomatie espagnole jusqu'en 1973, fut ensuite président du conseil des ministres de l'OCDE, puis, à la mort de Franco, en 1975, il siégea deux ans au Parlement dans le groupe de l'Alliance populaire (droite), avant de se retirer de la vie politique pour se consacrer aux affaires. Son nom avait été fréquemment associé à celui de l'Opus Dei, dont il fut l'un des principaux représentants dans l'entourage du Caudillo.]

[Gonzalo Guzman, ministre bolivien du travail, appartenait au MNRI (social-démocrate), le parti du président Siles Zuazo. Il avait été nommé à ce poste le 10 janvier 1985.]

LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OLP APPROUVE L'ACCORD HUSSEIN-ARAFAT

Le comité exécutif de l'OLP, réuni à Tunis, a approuvé l'accord conclu entre le Roi Hussein et M. Yasser Arafat portant sur le règlement du conflit israélo-arabe, a annoncé en fin de matiné le mercredi 20 février l'agence palestinienne WAFA.

La caution ainsi accordée par la plus haute instance de la centrale des fedayins constitue un premier succès pour M. Arafat, qui a été sévèrement critiqué à Damas par les organisation palestiniennes dissidentes. Celles-ci l'ont accusé d'avoir consenti au souverain hachémite deux concessions de taille, gommant à la fois le rôle et le principal objectif de l'OLP. Le contenu de l'accord Hussein-Arafat n'a toujours pas été révélé, mais ses adversaires soutiennent qu'il confère au gouvernement d'Amman le privilège de représenter les Palestiniens dans une éventuelle conférence internationale de la paix, d'une part, et de se prononcer, d'autre part, en faveur de la création, après le retrait israélien des territoires occupés, d'une confédération jordano-palestinienne, privant ainsi les Palestiniens du droit à l'autodétermination. Pour le moment, rien ne permet d'accréditer la thèse des organisations dissidentes de l'OLP.

Le débat sera sans doute clarifié à l'issue de la session, actuellement en cours, du comité central du Fath, où les censeurs de M. Yasser Arafat sont plus nombreux qu'au sein du comité exécutif de l'OLP. C'est seulement après l'éventuelle approbation de l'accord d'Amman par la direction du Fath que l'on pourra considérer que M. Arafat aura gagné la première manche de la partie qu'il a engagée pour relancer le processus de paix au Proche-Orient.

E. R.

● *Vers un dépôt de bilan de l'Imprimerie de la presse.* – M. Bruno Bertez, PDG de *la Tribune de l'économie* et de l'Agence économique et financière (*AGEFI*), a annoncé, mardi 19 février, que le conseil d'administration de l'Imprimerie de la presse, avait décidé à l'unanimité de l'autoriser à effectuer un dépôt de bilan.

Ce dépôt de bilan, qui permettra d'apurer la gestion de l'imprimerie, aura pour but d'engager, sans licenciements, un plan de redressement et de relance, de l'ordre de 25 millions de francs, de cette imprimerie de 300 salariés.

